

Ce livre, publié pour la première fois en 1995 par les éditions Albin Michel, revu et corrigé pour une nouvelle édition chez Atelier de Presse en 2007, est mis gracieusement à votre disposition par l'auteur.

Du même auteur

Les Hommes d'Uriage,
La Découverte, 1988.
Prix Alpe

Les Champs du départ,
La Découverte, 1989.
Prix Emile Guillaumin.

(En collaboration avec Pierre Alphanodéry et Yves Dupont.)

L'Équivoque écologique,
La Découverte, 1991.

(En collaboration avec Pierre Alphanodéry et Yves Dupont.)

La Facture,
Albin Michel, 1993.

Voyage au pays de la démocratie moribonde,
Albin Michel, 1995.

Les Cumulards,
Stock, 1998.

Éloge des fonctionnaires,
Calmann-Lévy, 2001.

Campagnes d'enfance. Une anthologie littéraire,
Éditions Cénomane, 2005.

Le Rire au village,
Inra-Mona, 2007.

Paris-Parjure,
Éditions @telier de Presse, 2007

Pierre Bitoun

DEMAIN, LA DÉMOCRATIE...

Pour réfléchir, élire, agir

© *Pierre Bitoun*

Toutes représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit, ou ayants cause, est illicite (article L.122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par l'article L.122-5 du Code de la Propriété Intellectuelle. Le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, aux termes de l'article L.122-5 que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective d'une part et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration.

Les marxistes de l'Est et les libéraux de l'Ouest n'ont
fait jusqu'à présent que transformer le monde.
Il s'agit maintenant de l'imaginer.

AVERTISSEMENT

À la fin de l'année dernière – on devait être le 19 ou 20 décembre si mes souvenirs sont bons –, je reçus de mon éditeur et ami Jean-Pierre Van Geirt un appel téléphonique qui ressemblait à un joli cadeau de Noël. Après l'un de ces traits d'humour dont il a la spécialité, il passa aux choses dites sérieuses et me demanda si j'avais récemment relu mon *Voyage au pays de la démocratie moribonde*, un essai publié chez Albin Michel en 1995. Et il ajouta : "Si tu veux, on le ressort. Il faut bien sûr le retravailler, l'actualiser sur certains points, et changer le titre qui, à mon avis, est très mauvais. Mais, sur le débat de fond, ton "voyage", il n'est pas comme nous, il n'a pas pris une ride ! Tout ce dont on parle en ce moment, avec les élections, y est déjà, traité, avec une vue d'ensemble. Si tu es d'accord pour le reprendre, si t'as le temps, je le réédite. Il faut que les gens lisent ça avant d'aller voter !"

Il ne pouvait me faire plus plaisir. À sa sortie, il y a douze ans, ce livre n'avait en effet connu qu'une très faible audience, quelques centaines de lecteurs tout au plus, alors qu'il est l'un des ouvrages, avec mon premier *Les Hommes d'Uriage*, que j'affectionne le plus. Peut-être parce qu'il a mis longtemps à mûrir et qu'il n'a pas été simple, aussi, d'en accoucher !

Après avoir terminé d'autres travaux en cours, je m'y suis donc replongé. Comme c'est souvent le cas dans ce genre d'exercice, j'ai davantage raturé, corrigé que je ne le pensais au départ. Des idées à nuancer ou des formules maladroites à reprendre, des thèmes ou des mots trop en prise avec le contexte de l'époque et qu'il fallait donc changer, des exemples plus récents ou parlants à ajouter. J'ai aussi actualisé certaines données, sur les cumuls politiques, la prolifération de la loi ou les sommes astronomiques circulant dans la bulle financière. Et dieu sait ce qu'elles ont pu encore augmenter ! En revanche, c'est vrai, je n'ai pas eu à remanier le fond. Rien en ce qui concerne l'architecture du livre, bâtie autour de trois mots-clefs, – suffisance, impuissance et cynisme –, plus un quatrième, imagination, qui permettent de recomposer le tout, de fournir cette vision d'ensemble qui a séduit Jean-Pierre Van Geirt et intéressera, je l'espère, mes futurs lecteurs. Rien, non plus, quant à la thèse centrale qui me paraît encore plus pertinente en 2007 qu'en 1995 et m'a d'ailleurs donné l'idée du nouveau titre, bien meilleur car moins pessimiste, moins enfermé dans la critique que le précédent. Le demain de la démocratie, c'est en effet avec des points de suspension qu'il faut l'écrire, entre ce chaos démocratique qui nous menace et ce besoin d'une véritable démocratie participative qui va grandissant...

PROLOGUE

Dans le célèbre film de Marcel Carné, *Drôle de drame*, l'un des acteurs fait observer qu'à force de parler des choses horribles, elles finissent par arriver. Parodiant cette réflexion, on pourrait dire à propos de la démocratie qu'à force de l'encenser, il est fort possible qu'elle soit en train de pénétrer dans un nouvel âge de son histoire : celui du chaos démocratique. Produit du déclin de l'État-Providence, de l'enflure bureaucratique, légale et juridique, ainsi que de l'emprise croissante d'une scène politico-médiatique illégitime, cette ère devrait constituer pour plusieurs décennies le cadre de notre "libre" condition. Tel est en effet le probable auquel ce livre, tout à la fois pamphlet, essai et ouvrage d'information, oppose le souhaitable : la démocratie participative. C'est-à-dire la possibilité, pour les citoyens qui le souhaitent, de devenir des acteurs politiques à part entière, et pas seulement des figurants, des témoins, voire des complices d'une Histoire qui s'accélère et se fait toujours plus sans eux, contre eux. Mais n'allons pas plus loin dans ce prologue. Au moment où, dans certains endroits du globe l'on recommence à interdire ou à brûler les livres tandis que dans d'autres l'on en fait des produits jetables, il n'est

peut-être pas mauvais de demander au lecteur, quel qu'il soit, ce minimum de curiosité et d'attention sans lequel il n'est pas de partage, ni de l'écrit, ni de la parole. Et puis, après tout, le chaos ça se découvre et la démocratie ça s'imagine ! Au-delà des langues de bois, politiciennes ou autres.

1

SUFFISANCE

Nous sommes entrés dans le XXI^e siècle et le pays de 1789 souffre d'un mal d'Ancien Régime finissant : la suffisance aveuglante de ses élites et le consentement apparent de ses sujets.

Nous sommes tellement habitués à ce travers de nos gouvernants qu'en dehors des périodes de crise grave, sociale ou politique, nous n'y prêtons plus qu'une attention distraite, passagère, qui se traduit le plus souvent par un vague sourire ironique et désabusé. Comme si les oukases tranquilles du monarque présidentiel, les moues aristocratiques du Premier ministre ou les grossières ambitions d'un ministre de l'Intérieur allaient de soi et faisaient partie des attributs naturels et éternels du pouvoir. Comme si les prophéties creuses et pontifiantes de nos experts sur le retour de la croissance, les agressions libérales du patronat, les divisions des syndicats et de la gauche antilibérale, étaient, après vingt-cinq ans de chômage de masse, encore acceptables et ne constituaient pas une insulte permanente aux conditions de vie et à l'imagination sociale ou politique de millions de citoyens. Comme si les ritournelles pseudo-scientifiques de sondologues paten-

tés, les élucubrations sentencieuses d'intellectuels médiatiques ou les condescendances clientélistes de maints élus municipaux étaient encore recevables et pouvaient tenir lieu d'expression populaire, d'engagement civique ou de vie démocratique locale. Comme si les propos rassurants sur les rares brebis galeuses de la corruption présentaient encore le moindre sens. En d'autres termes, tout se passe comme si, à l'instar de nos élites elles-mêmes, nous feignons encore de croire qu'elles nous représentent et suffisent à la société alors même que nous sentons ou savons bien qu'elles ne représentent de plus en plus qu'elles-mêmes et nous suffisent de moins en moins. Curieux jeu de dupes dont, en fait, personne n'est dupe mais par lequel dépérit la démocratie.

Relativement aisé est de repérer les symptômes, beaucoup plus complexe est d'en démêler les causes. Comment comprendre les raisons de cet étrange aveuglement collectif qui concourt tant à l'isolement croissant du Haut qu'à l'inexplicable patience du Bas ? Faut-il y entendre l'écho d'un orgueil national qui remonte si loin dans le temps qu'il inspirait déjà La Fontaine, dans la fable *Le rat et l'éléphant* : “Se croire un personnage est fort commun en France, on y fait l'homme d'importance, c'est proprement le mal français, la sottise vanité nous est particulière” ? Doit-on y voir, franchissant rapidement quelques siècles, l'expression de notre fierté commune d'appartenir à la Grande nation, celle qui a apporté au monde les Droits de l'homme et du citoyen, et qui nous fait cultiver, chacun le sait, autant la passion de l'égalité que le goût des splendeurs monarchiques, démontrant par là même que nous nous sommes jamais vraiment remis de la mort du Roi tout en étant irréductiblement attachés à la démocratie ? Ou doit-on encore, plongeant cette fois dans la

période actuelle, évoquer toutes sortes de facteurs réels ou idéels qui forment pour l'instant une bien mauvaise mayonnaise : l'appartenance rassurante à l'un des pays les plus riches de la planète, la peur du chômage, les corporatismes de la société bloquée, la fin des grandes idéologies, le matraquage médiatique, l'individualisme et le repli sur la sphère privée ? Á moins qu'il ne faille, pour être aussi complet que possible, se montrer résolument pessimiste et incriminer cette soumission volontaire aux hiérarchies installées, cette lâcheté, tapies au cœur de notre culture et de notre histoire, et dont témoigne cette figure, universelle mais également si française, du "petit chef".

Aucune de ces explications n'est, en soi, erronée. Aucune, en même temps, n'est pleinement satisfaisante et, même mises bout à bout, elles n'emportent pas vraiment l'adhésion. Sans doute, d'ailleurs, pour des motifs contradictoires, les unes étant quelque peu éculées, les autres trop souvent passées sous silence. En outre, toutes ces interprétations ont en commun deux défauts majeurs. Elles ne nous disent rien ou presque des mécanismes concrets, institutionnels notamment, par lesquels s'opère cette pernicieuse alchimie de la solitude de quelques-uns et de la dépossession du plus grand nombre et, de ce fait même, ne nous avance guère sur une question pourtant cruciale et qui se pose à tous, élites ou citoyens : où en est aujourd'hui la démocratie française ?

Or, pour peu qu'on conserve un minimum de foi en ce régime, en cet idéal, et que l'on croie que, loin de se réduire à un bulletin de vote dans une urne, il se fonde sur une relation substantielle, pleine et vivante, entre les citoyens et leurs gouvernants, il est clair que ce sont précisément ces mécanismes

qu'il faut s'efforcer de repérer et de comprendre. Qu'est-ce qui, au sein même des structures, des tendances, des coutumes, anciennes ou récentes, de notre vie publique, organise le fossé entre la base et le sommet ? Qu'est-ce qui empêche autant le remariage que la consommation du divorce ? Que nous apprend cette curieuse alliance sur l'état de notre démocratie ? Ou pour le dire autrement et de manière d'ores et déjà plus palpable : comment mesurer, au sein de ce qu'on appelle communément la crise de la représentation et dont nous percevons tous l'ampleur et la profondeur, ce qui relève de la dynamique propre aux élites, de l'asthénie ou des blocages des corps intermédiaires traditionnels (partis, syndicats, associations), de l'irruption des médias ou des attitudes des citoyens ? C'est principalement à examiner la première de ces variables que seront consacrées les pages qui suivent. Retour donc à la suffisance de nos élites, à ses causes, ses conséquences comme ses sens cachés.

Le noyau dur et mou de l'atome

“La bombe, c'est le Président”, déclarait le 5 mai 1994 François Mitterrand, sur le ton tout à la fois solennel et amusé qu'il aimait prendre.

Cette phrase, cette antienne élyséenne mériterait indéniablement de venir compléter la devise inscrite au fronton de la République : “Liberté, Égalité, Fraternité, Atome”. Étroitement liée au référendum de 1962 sur l'élection du président au suffrage universel, autorisée par un simple décret (!) du 14 janvier 1964 dont l'auteur du *Coup d'État permanent* invoqua alors, dans un débat houleux à l'Assemblée nationale, l'inconstitutionnalité, la maîtrise du feu

nucléaire par le seul chef de l'État ne constitue pas seulement, en effet, l'illustration la plus spectaculaire en même temps que la pierre fondatrice du double phénomène d'isolement du pouvoir et de dépossession du citoyen que je viens d'évoquer. Elle consacre, par-dessus tout, la négation même du mot de démocratie dont nous ne cessons de nous glorifier.

Qu'en l'occurrence il se soit agi pour François Mitterrand d'affirmer, face à une droite chiraquienne favorable à la reprise des essais nucléaires, le maintien du moratoire décidé en avril 1992, ou que la détention du sceptre atomique soit de nature principalement symbolique puisque l'arme suprême n'a fort heureusement jamais été utilisée, ne change rien en effet aux données fondamentales du problème. C'est à un homme et à un seul que la Ve République a conféré, en une sorte de symétrie inverse et complémentaire au droit de grâce monarchique, le pouvoir de déclencher l'apocalypse moderne pour lui-même, son peuple et le reste du monde. De même, que cette situation se retrouve, sur un mode ou sur un autre, dans d'autres régimes de liberté ou de tyrannie, qu'elle renvoie à la centralisation des décisions qu'entraîne la technique même du nucléaire, militaire ou civil, ou que des solutions moins autocratiques ne soient pas aisément imaginables, ne modifie pas non plus la nature des questions que soulève ou devrait soulever, au chef de l'État comme à nous tous, cette prérogative présidentielle. La démocratie française, à l'image de maints États-nations, repose depuis plus de quarante ans sur un socle antidémocratique où les citoyens se sont vus, par un coup de force, retirer toute maîtrise sur l'emploi de l'arme atomique au profit d'un individu à la solitude et à la responsabilité écrasantes. Il paraît presque inutile

d'ajouter que l'ère de la prolifération nucléaire dans laquelle nous sommes désormais plongés n'arrange rien à cet état de fait. Tout au contraire, la charge n'en est que plus lourde pour le chef de l'État et la menace plus inquiétante pour le citoyen.

Propos d'écolo-pacifiste, d'utopiste, objectera-t-on. L'étiquetage est un peu facile et il n'est pas superflu de rappeler ici que de nombreux auteurs, peu suspects d'irréalisme ou d'antimilitarisme forcené ou béat, ont avant moi dénoncé cette totale confiscation. Ainsi en est-il du général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées de 1981 à 1985, qui notait dans *Le Président et le champignon* : "Une question me vient à l'esprit, dont la réponse n'est pas seulement personnelle, mais pourrait, le cas échéant, faire l'objet d'un large débat au sein de l'opinion publique : sur quels critères l'électorat français peut-il se fonder pour confier la magistrature suprême à un homme qui tient dans sa main le pouvoir exorbitant de vie et de mort du pays ?"¹ Dans *La République bananière*, les journalistes Sophie Coignard et Jean-François Lacan faisaient également observer : "On peut admettre que l'exercice délicat de la dissuasion justifie le monopole individuel de la décision nucléaire. Est-ce suffisant pour confier cette redoutable prérogative au président de la République sans consulter les citoyens ou leurs élus ? Faut-il que la Constitution, qui se prononce sur le droit de grâce, reste muette sur le pouvoir de déclencher un carnage universel ?"²

Toutefois, c'est sans nul doute à Jean-Marie Guéhenno qu'il revient d'avoir posé le problème dans toute son étendue et sa gravité. Dans un brillant

1 J. Lacaze, *Le Président et le champignon*, Albin Michel, Paris, 1991, pp. 74-75.

2 S. Coignard et J.-F. Lacan, *La République bananière*, Belfond, Paris, 1989, pp. 31-32.

essai au titre suggestif, *La Fin de la Démocratie*, il écrivait : “En déléguant à un chef d’État la responsabilité d’assumer pour l’ensemble de la nation le risque suprême, nous ne ressemblons guère aux volontaires en armes de Valmy, et notre égalité devant la dissuasion est plus proche de celle des esclaves que de celle des citoyens. Le rapport qui s’établit entre la masse qui s’engage à subir et l’homme solitaire qu’on accable de la décision est bien le contraire d’un rapport démocratique. Et sommes-nous encore des citoyens, ajoutait-il, quand la crédibilité de la dissuasion requiert que nous nous transformions non seulement en otages mais aussi en preneurs d’otages, renonçant à l’universalité des valeurs qui fondaient le débat démocratique pour ne plus voir dans la population civile de l’adversaire les citoyens d’une autre nation, mais seulement les composants invisibles et abstraits d’une nation qu’il faut menacer de détruire ? Esclaves d’un chef à qui nous avons délégué notre vie, nous voici contraints, pour assurer la sécurité de notre patrie, de renoncer aux principes mêmes qui fondaient notre attachement démocratique. Nul étonnement donc, concluait l’auteur, si les démocraties nucléaires (...) produisent des citoyens mous et désabusés.”³

De la bombe au Château

L’âge atomique ne fait pas que miner les fondements réels et spirituels de la citoyenneté démocratique. Il contribue aussi, par la souveraineté symbolique mais absolue que confère la bombe au président, à ce que se déploie au sein même de la nation la toute-puissance du chef de l’État. Ce

³ J.-M. Guéhénno, *La Fin de la Démocratie*, Flammarion, Paris, 1993, pp. 151-152.

phénomène n'est ni achevé, ni exclusivement hexagonal et on pourrait même dire qu'il représente une tendance de fond, au-delà des variétés constitutionnelles, de tous les régimes démocratiques. Le pouvoir s'y centralise, s'y ramasse autour d'un individu dont la légitimité populaire, qu'elle lui vienne du suffrage universel direct ou indirect, cache de toute façon de plus en plus mal les tentations césariennes ou despotiques. Au sein de cette évolution, et pour une infinité de raisons qui renvoient autant à l'histoire de la centralisation monarcho-républicaine, à l'actuelle Constitution qu'aux transformations récentes de nos mœurs publiques, la France possède aujourd'hui le triste privilège, plus de deux siècles après la Révolution, de faire figure de modèle avancé. Ne se manifestant jamais mieux que dans les secteurs directement liés ou connexes au sceptre nucléaire, soit la politique de défense et la politique étrangère, la toute-puissance du chef de l'État français s'est en effet, tout au long de la Ve République, progressivement étendue au-delà de ce domaine dit réservé pour s'exprimer désormais sous la forme d'un interventionnisme tous azimuts qui touche, peu ou prou, tous les pouvoirs et toutes les sphères de la vie publique.

Légalement ou illégalement mais finalement toujours discrétionnaires, les voies qu'empruntent cet interventionnisme sont si nombreuses qu'on a peine à en établir la liste.

Il y a d'abord les conseillers, les fameux "hommes du président" dont la prolifération est déjà en soi un indice révélateur de l'hypertrophie élyséenne. Triés sur le volet, organisés en divers strates qui fondent leurs pouvoirs respectifs à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Élysée, rédigeant discours et notes à l'intention du chef de l'État ou l'accompagnant

dans ses chevauchées planétaires, ces hommes forment un premier cercle. À la fois courtisans, experts et hommes de main, ils ont une triple fonction : composer et recruter la Cour, fournir au président des informations sur les sujets dont il n'a pas la moindre idée ou qu'il ne maîtrise pas assez, assurer enfin la transmission des ordres présidentiels, dans le public comme dans le privé, en France comme à l'étranger.

Viennent ensuite tous ceux qui ont bénéficié, bénéficié ou bénéficieront de nominations. Aux portefeuilles ministériels, aux emplois supérieurs civils et militaires de l'État, aux postes de direction des établissements, entreprises et sociétés du secteur public concurrentiel, aux fonctions promises au tour extérieur au Conseil d'État, à la Cour des comptes et dans les corps d'inspection. Fruit d'arbitrages complexes, ces nominations subissent naturellement l'influence des résultats électoraux. En période de concordance des majorités parlementaire et présidentielle, la décision de l'hôte de l'Élysée ou de ses fidèles prévaut dans l'immense majorité des cas et lui permet donc de disposer d'un réseau particulièrement abondant et performant. En période de cohabitation, son pouvoir décroît sensiblement mais ces nominations n'en font pas moins l'objet d'intenses tractations et marchandages et reçoivent toujours, d'une manière ou d'une autre, l'aval du président. Le réseau est donc plus lâche, plus contesté mais n'en reste pas moins très efficace.

Puis arrive le parti politique, celui qui a porté le président au pouvoir, et dont l'autonomie est, chacun le sait, toute relative pour ne pas dire purement et simplement fictive. À ce niveau encore, on rencontre toute une série de mécanismes par lesquels s'organisent la sélection des "bons" individus, se multi-

plient et se précisent les courroies de transmission, bref se peaufine le réseau. Il s'agit, entre autres, des nominations aux postes de responsabilité du parti, des présidences de groupe chargées d'assurer au Parlement le maintien de l'ordre parmi les députés ou les sénateurs favorables au président, ou des investitures des candidats du parti aux élections. Tous ces choix ne relèvent pas, bien sûr, du seul avis du chef de l'État. Mais ils échappent rarement, de manière directe ou indirecte, à son assentiment.

Faut-il poursuivre et évoquer d'autres relais ? Ceux des partis ou des candidats-missiles du président ? Ceux qui existent dans le monde associatif, dans le système médiatique, au sein de l'intelligentsia parisienne ou dans les baronnies locales ? Tous ces exemples n'ajouteraient rien, en fait, à l'essentiel : d'un bout à l'autre de l'espace public, on trouve aujourd'hui une trame, un écheveau de relations, mi-institutionnelles, mi-privées, officielles ou occultes, au travers desquelles, d'individus déjà obligés en individus espérant le devenir, se forge de proche en proche la toute-puissance présidentielle.

“Ça suit, ça suit”, nous avait un jour lancé, à deux de mes collègues et à moi-même, un conseiller du président que nous venions d'interviewer. Il parlait d'un dossier qu'il nous avait promis au cours de l'entretien et qui allait effectivement arriver quelques heures plus tard, au domicile de l'un d'entre nous, apporté par un motard. La phrase, qui nous avait alors fait simplement sourire, était en réalité lourde de sens. Très révélatrice de cette toile d'araignée que je viens de décrire et qui, à y réfléchir, ressemble fort à la peinture que faisait, il y a plus de quatre siècles, Étienne de La Boétie des voies par lesquelles se forme la tyrannie : “Il y a trois sortes de tyrans : les uns ont le royaume par élection du peuple, les

autres par la force des armes, les autres par succession de leur race. (...) On ne le croira pas du premier coup, mais certes il est vrai : ce sont toujours quatre ou cinq qui maintiennent le tyran, quatre ou cinq qui tiennent tout le pays en servage. Toujours il a été que cinq ou six ont eu l'oreille du tyran, et s'y sont approchés d'eux-mêmes, ou bien ont été appelés par lui, pour être les complices de ses cruautés, les compagnons de ses plaisirs, les maquereaux de ses voluptés, et communs aux biens de ses pilleries. Ces six adressent si bien leur chef, qu'il faut, pour la société, qu'il soit méchant, non pas seulement par ses méchancetés, mais encore des leurs. Ces six ont six cents qui profitent sous eux, et font de leurs six cents ce que les six font au tyran. Ces six cents en tiennent sous eux six mille, qu'ils ont élevés en état, auxquels il font donner ou le gouvernement des provinces ou le maniement des deniers (...). Grande est la suite qui vient après cela, et qui voudra s'amuser à dévider ce filet, il verra que, non pas les six mille, mais les cent mille, mais les millions, par cette corde, se tiennent au tyran, s'aident d'icelle comme, en Homère, Jupiter qui se vante, s'il tire la chaîne, d'emmener vers soi tous les dieux."⁴

On dira que la comparaison est excessive. Que le président n'est pas un tyran, qu'il existe une dyarchie aux sommets de l'État, des prérogatives constitutionnelles de l'un et de l'autre, un domaine réservé, un domaine partagé et un domaine propre au Premier ministre. Que le gouvernement gouverne, surtout en période de cohabitation, et que des contre-pouvoirs se chargent de limiter les pouvoirs élyséens. Certes. Nous sommes encore en démocratie et la chaîne n'est pas exactement celle que dé-

4 E. de la Boétie, *Discours de la servitude volontaire*, Garnier-Flammarion, Paris, 1983, pp. 142 et 162-163.

peint La Boétie. Elle présente des lacunes, des trous, des ratés mêmes dont les épisodes de cohabitation sont sans aucun doute les meilleurs révélateurs. Mais qu'en est-il en dehors de ces moments somme toute assez courts à l'échelle de la Ve République ? Et même durant ces périodes, n'y a-t-il pas accord sur l'essentiel, à savoir que le ou les sommets de l'État ne sont plus que le niveau supérieur d'un système de commandement où l'on place ses pions, l'on bafoue les principes de séparation et d'indépendance des pouvoirs, et où l'on se soucie enfin comme d'une guigne des rares contre-pouvoirs civiques qui se créent ou subsistent encore au sein de la société. De même, on pourra dire aussi qu'il n'en a pas toujours été ainsi ou que tel ou tel président était moins despote que les autres. Cela est vrai si l'on se veut historien ou que l'on cherche à attribuer les bons ou les mauvais points, cédant par là même à cette idolâtrie ou à cette haine du président qui fait souvent l'actualité ou les succès de librairie. Cela l'est beaucoup moins si l'on souhaite mettre en lumière ces mécanismes essentiels, souterrains ou apparents, de la domination présidentielle auxquels tous les numéros un de la Ve République ont finalement ajouté, contribuant ainsi, chacun à leur manière, à faire de l'Élysée cette maison si convoitée d'où tout procède et où tout retourne. En un mot, ce Château dont on ne sait d'ailleurs s'il s'agit de celui de Versailles ou de celui de Kafka.

Le pays des présidents

Jusqu'où ira cet absolutisme présidentiel qui emporte et subvertit la démocratie française ? Nul ne le sait vraiment et grand clerc serait celui qui pourrait aujourd'hui prévoir vers quel régime et quelle

société il nous entraîne. En revanche, ce dont on peut être certain, c'est que cette tentation autocratique, loin de se limiter à la seule présidence de la République, est en passe de pervertir tous les pouvoirs, quels qu'ils soient. Petits ou grands, anciens ou récents, publics ou privés, politique, médiatique, économique et financier, intellectuel, syndical, associatif ou autres. Sous des formes et à des degrés divers, bien sûr, mais d'une manière d'ores et déjà suffisamment nette pour que le phénomène soit sensible dans l'ensemble de la vie publique et que l'on puisse, sans exagération aucune, affirmer que c'est l'immense majorité des élites françaises qui souffre désormais d'une même maladie : la présidentialite.

En quoi cette affection consiste-t-elle exactement ? Elle tient, pour en rester à l'essentiel, en quatre symptômes principaux, dont le Château a certes l'apanage, mais avec lesquels les Français ont eu ces dernières années de multiples occasions de se familiariser : l'inflation du train de vie des institutions, le développement des administrations d'états-majors entourant le numéro un, la passion de la communication et le mépris du citoyen. De quelle manière la présidentialite s'est-elle répandue et comment les différents pouvoirs ont-ils été touchés ? Il faut ici rentrer dans le détail afin d'éviter les généralisations abusives et bien comprendre quel est l'état d'avancement de la maladie.

Dans la sphère du politique, la présidentialite a progressé sur un mode que l'on pourrait appeler réflexe et a presque tout emporté sur son passage. À Matignon, au Parlement, au sein des partis politiques ou dans ces vitrines-tremplins que constituent les grandes villes, on ne songe souvent qu'à une seule chose, l'Élysée, et on a donc eu tendance, mettant en quelque sorte la charrue avant les bœufs, à dé-

velopper tous les attributs du pouvoir auquel on se croit destiné. De là, on le sait, la frénésie des sondages et autres baromètres de popularité, le pullulement des conseillers et gourous en communication ou la fameuse folie des grandeurs locales qui, pour s'expliquer par bien d'autres facteurs, n'en renvoient pas moins aussi au mirage élyséen.

Dans le monde des grandes entreprises industrielles et financières, la maladie s'est combinée à la tradition hiérarchique et autocratique de cet univers et a bénéficié de sa récente montée en puissance. On y a donc vu s'affirmer comme jamais le goût pour les signes extérieurs du pouvoir, s'y développer la centralisation des décisions autour du P-DG du groupe et de son staff ou bien encore les manipulations des petits actionnaires.

Au sein du pouvoir médiatique, l'affection a également pris une ampleur proportionnelle à l'extraordinaire dynamisme de ce secteur. Si elle n'a pas atteint, loin s'en faut, l'ensemble de la profession, elle a déjà touché de plein fouet ses membres les plus en vue. Soit les présidents de chaînes publiques ou privées, nombre de présentateurs du 20 heures et maints journalistes politiques qui confondent désormais l'information avec la commande et la consultation des sondages et la société avec la dernière décision élyséenne ou gouvernementale. Comme le disait avec justesse l'ancien député socialiste de l'Allier, Jean-Michel Belorgey, "si quelqu'un a bien "l'exécutif dans la tête", ce sont les représentants de la presse."⁵

Dans l'intelligentsia, la pathologie a donné naissance, sur les décombres de l'ancienne figure du

⁵ J.-M. Belorgey, *Le Parlement à refaire*, Gallimard, Paris, 1991, p. 126.

maître à penser, à l'intellectuel médiatique et polyvalent. Confondant réflexion et apparition, engagement et promotion personnelle, il fait profession d'intervenir sur n'importe quel sujet, du plus creux au plus grave, et multiplie donc les passages à la télévision ou les chroniques journalistiques grassement payées qu'il finit, évidemment, par ne plus avoir le temps d'écrire lui-même. Ce sont donc ses épigones qui fréquemment s'en chargent, trop heureux et fiers de contribuer à l'omniprésence de leur chef de file. Ainsi, n'étant à l'écoute des mouvements sociaux que dans la mesure où cela lui rapporte ou correspond à sa dernière lubie intellectuelle, il se révèle le plus souvent nuisible aux grandes causes qu'il prétend défendre.

Chez les syndicats ou dans la mouvance antilibérale, dont on aurait pu légitimement attendre qu'ils résistent bec et ongles à la présidentialite, la maladie a hélas marqué des points, laissant perdurer des désunions qui n'ont plus lieu d'être face à un capitalisme agressif et revanchard. Quant au pôle associatif, il n'a lui non plus pas été épargné. On a ainsi pu constater qu'au sein de cette mouvance infiniment diverse, peuplée d'une majorité de bénévoles mais aussi de carriéristes, existait une petite aristocratie, s'adonnant aux opérations de prestige ou de communication du président quand ce n'est pas à de pures et simples malversations financières.

Toutefois, on ne saurait mieux mesurer la progression de la présidentialite au sein de la vie publique française qu'en dressant le bilan de la décentralisation.

Cette réforme, dans laquelle de très nombreux Français, quelles que soient leurs appartenances politiques, avaient placé un énorme espoir, a constitué

et constitue encore l'une des plus belles supercherries de notre vie publique. En effet, loin d'avoir rapproché, ainsi que le veut le poncif, l'élu du citoyen, la décentralisation a produit le résultat exactement inverse, de sorte qu'il serait bon, ou en tout cas singulièrement moins hypocrite, de la renommer. De l'appeler, par exemple, le "grand mouvement de dissémination de la centralisation".

Considérée comme l'un des principaux chantiers législatifs du premier septennat de François Mitterrand, portée par un homme, Gaston Defferre, dont les pratiques municipales antidémocratiques n'étaient un secret pour personne, continuée par tous les gouvernements de droite comme de gauche depuis lors, la décentralisation a assuré, dans un mélange de radicalisme IIIe République et d'esprit d'entreprise néolibéral, la promotion d'une couche de notables-managers. Traduisant en actes le mot de René Monory, "la décentralisation, c'est d'abord se mettre à son compte"⁶, ces anciens-nouveaux élus ont, dans leur majorité et à quelque niveau que ce soit (municipalité, département ou région), exprimé l'essence même de la présidentialité. Tout en adoptant de justes mesures – c'est bien le moins ! – et en jetant quelques miettes participatives, ils ont généralement gonflé leurs cabinets, accru les niveaux d'administration et la bureaucratie, pratiqué le clientélisme à outrance, instrumentalisé les associations, et dépensé enfin les sommes astronomiques que l'on sait.

En cela, ils n'ont pas fait seulement que ruiner maintes collectivités locales, jeter à tort le soupçon sur l'ensemble des édiles et détourner à leur profit une réforme attendue de tous, *a priori* positive et de laquelle devait sortir, ainsi que le stipulait l'article 2

6 Cité in F. Bazin et J. Macé-Scaron, *Les politocrates*, Seuil, 1993, p. 109.

de la loi initiale, “le développement de la participation des citoyens à la vie publique locale”. Ils ont en même temps renforcé, parachevé un absolutisme local qui remonte loin dans le temps et ressemble, bien sûr, comme deux gouttes d'eau à son frère élyséen. “La sociologie politique, la symbolique du pouvoir et les règles juridiques, écrit Yves Mény dans *La corruption de la République*, se conjuguent pour faire du maire (depuis longtemps) et des présidents de conseil général et régional (depuis les lois Defferre) de véritables “monarques au petit pied” comme le dénonçait, il y a près d'un demi-siècle, Michel Debré dans l'un de ces pamphlets rageurs dont il avait la spécialité. (...) Le mode de gouvernement local explique peut-être pourquoi la suprématie présidentielle a été si bien acceptée : les Français sont habitués à la prise en charge de leurs affaires par un seul, quitte à ce que l'impossible fiction monarchique soit soutenue par un système invisible d'aides et d'assistants. Et de même que le prince-président décide, annonce, stimule, admoneste, laissant le soin au gouvernement de traduire en actes ses désirs et ses oukases, de même le maire est entouré d'un cercle d'hommes à tout faire qui sont ses yeux, ses oreilles et ses bras. Mais pas sa bouche : lui seul occupe la scène, lui seul parle, lui seul semble agir.”⁷ Ou comment la boucle se boucle...

La caste dangereuse

Les élites françaises n'ont pas que la fâcheuse habitude de croire qu'au-dessus de la souveraineté de la loi, se place la loi du souverain. Elles ont aussi un autre penchant, non moins coupable et agaçant :

⁷ Y. Mény, *La corruption de la République*, Fayard, Paris, 1992, pp. 90-91.

celui d'imaginer qu'elles peuvent tout décider, tout régler entre elles et à quelques-uns. C'est là la définition même de l'oligarchie, qui vient du grec *oligarkhia*, "commandement de quelques-uns", et désigne un "régime politique", précise le dictionnaire *Le Robert*, "dans lequel la souveraineté appartient à un petit groupe de personnes, à une classe restreinte et privilégiée."

À l'image de l'absolutisme présidentiel, ce travers n'est, là encore, pas spécifique à la France et toutes les démocraties sont aujourd'hui dominées et subverties par une minorité de puissants et de nantis qui contribuent à les rendre, pour user d'un vieux mot moins désuet qu'on ne le croit ordinairement, de plus en plus formelles. Pour autant, cette tendance générale n'empêche pas chaque pays, ou groupe de pays, de posséder son oligarchie propre. Et il est ainsi fréquent de distinguer, tant du point de vue des filières de recrutement des élites que des structures du capitalisme, différents modèles : l'anglo-saxon, le rhénan, le japonais, le français, dont on souligne généralement l'exceptionnalité, entendant par là les liens privilégiés, historiques et organiques, que la classe dirigeante y entretient avec l'État.

À partir de ce constat, se sont organisées trois grandes lectures qui dominent depuis très longtemps le débat sur l'oligarchie hexagonale. L'une, libérale, s'est fait une spécialité de dénoncer l'absence de vrais managers, au fait des réalités de l'économie et de l'entreprise, et insiste donc sur l'incongruité, voire le retard du capitalisme français sur ses concurrents étrangers. La seconde, républicaine-conformiste, met au contraire l'accent sur l'extraordinaire vivier de compétences que constitue la haute fonction publique française et souligne que c'est elle qui, par delà

ou à travers même son caractère technocratique, a permis de discipliner le capitalisme national, de le soumettre autant que faire se peut à l'intérêt général. La troisième lecture pourrait, elle, être qualifiée de républicaine critique et hésitante. Stigmatisant cette survivance de l'Ancien régime que représente l'élite des hauts fonctionnaires, vilipendant ses privilèges, ses abus et ses pratiques de copinage, les tenants de ce courant oscillent en effet, quant aux solutions, entre deux positions inverses : certains rejoignent franchement l'option libérale et réclament que soit tranché le cordon ombilical avec l'État tandis que d'autres se prononcent pour le maintien d'une certaine exceptionnalité française tout en militant en faveur de mesures de démocratisation de la haute fonction publique.

Ces trois lectures, qui comportent indéniablement, sur un point ou sur un autre, une part de vérité, sont-elles pour autant encore tenables ? Ne sont-elles pas, à l'heure de la mondialisation, passablement académiques et dépassées ?

Depuis les débuts de la Ve République, mais surtout depuis l'élection en 1974 de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence, les Français ont pris l'habitude de voir leur classe dirigeante circuler. Reposant sur les nominations à la discrétion du chef de l'État et du gouvernement, le spectacle donne lieu à trois temps forts : avant et après chaque élection importante, législative et surtout présidentielle, et lors des renouvellements de mandats des dirigeants d'entreprises publiques. En amont du scrutin que l'on pressent difficile, on s'empresse de récompenser ses amis et d'aborder dans les meilleures conditions possibles les années sombres de l'alternance. En aval, enorgueillis par le succès, on procède à un vaste remaniement qui concerne l'essentiel des ni-

veaux supérieurs de la fonction publique, militaires ou civils. Enfin, au travers des nominations dans le secteur public concurrentiel, on constitue, on démantèle ou contrecarre les noyaux durs, ou on prépare encore le terrain pour les futures fusions public-privé. À ces trois temps forts, vient s'ajouter toute une série d'événements qui, pour être inattendus, n'en deviennent pas moins de plus en plus fréquents : un haut fonctionnaire entré soudainement en disgrâce, un P-DG du public qui a provoqué ou n'a pas su maîtriser un conflit social dans son entreprise, ou bien encore une mise en examen. En outre, il ne faut pas non plus oublier les suites du grand chambardement, c'est-à-dire ses répercussions sur les niveaux intermédiaires des administrations et entreprises, qui occasionnent maintes réunions, ôtent ou procurent à certains une sous-direction, quand elles n'aboutissent pas à en créer quelques-unes de taillées sur mesure. En d'autres termes, au rythme électoral actuel et à raison d'une moyenne d'environ deux ans pour procéder au changement complet des hommes et des structures, c'est en réalité en permanence que les Français peuvent, s'ils le désirent, assister au grand show circulatoire de leurs élites.

Abondamment commentée par la presse grand public ou spécialisée, faisant l'objet d'innombrables travaux scientifiques, l'ensemble de cette circulation porte des noms aussi variés qu'évocateurs. Si les spécialistes de sciences politiques l'appellent le *spoils system*, ou système des dépouilles, les journalistes préfèrent souvent à ce terme un peu trop sérieux d'autres qualificatifs plus fleuris : la grande lessive, le jeu des chaises musicales, la valse des hauts fonctionnaires ou la chasse aux sorcières. Il faut dire en effet que ce système est depuis toujours l'occasion de déclarations toutes plus hypocrites les unes

que les autres. Avant la chasse, les occupants de l'Élysée ou de Matignon proclament *urbi et orbi* qu'il n'y a rien de plus important, dans une démocratie, que l'impartialité de l'État et qu'il ne saurait donc être question de faire comme ceux d'avant. Après la chasse, les mêmes ont à leur disposition plusieurs solutions, apparemment contradictoires mais en fait complémentaires, dont ils ne se privent pas, d'ailleurs, d'user et d'abuser : soit ils peuvent observer le silence et laisser passer l'orage, soit rappeler que les autres ont fait pareil, soit encore invoquer un ou deux contre-exemples qui démontrent le caractère apolitique de la dernière rotation.

Naturellement, personne n'est dupe de ces mensonges répétés. Ni le président et le chef du gouvernement, ni les oligarques, ni les médias. Les premiers sont généralement très satisfaits d'eux-mêmes : tout en donnant matière à articles ou interviews, ils ont rempli leur mission et fait le travail républicano-capitaliste pour lequel ils n'ont été, ni élu pour l'un, ni nommé pour l'autre. Les seconds n'ont pas non plus de véritables raisons d'être mécontents. Même si certains ont perdu et d'autres gagné, tous ont néanmoins une claire conscience qu'ils font de toute façon partie du monde des commandeurs. D'une part, ils savent que leur destin, fruit de luttes bien réelles mais toujours consanguines, s'est joué dans leur capacité à s'affirmer, et donc à intriguer, à l'intersection de trois logiques, celle des grands corps, celle du politique et celle des administrations et entreprises de départ ou d'accueil. D'autre part, ils ne sont pas non plus sans ignorer qu'ils ont été, sont ou seront un jour ou l'autre servis puisqu'ils se subdivisent en quatre groupes : ceux qui ont bénéficié de l'ancienne majorité, ceux qui travaillent aujourd'hui avec le pouvoir, ceux qui attendent le

prochain changement et ceux qui, à force d'alternances ou d'habiletés personnelles, parviennent à se maintenir contre vents et marées. Quant aux médias, leur position est le plus souvent, c'est-à-dire si l'on met à part les quelques rares journaux indépendants qui existent encore, fortement teintée d'ambiguïtés. Sur ce sujet, les journalistes sont en effet pris dans une redoutable contradiction. D'un côté, ils se doivent de dénoncer le système, au nom de la liberté de la presse et du droit à l'information. De l'autre, ils ne peuvent le faire qu'en sachant jusqu'où ne pas aller trop loin car les individus dont ils parlent sont très puissants et constituent généralement une partie non négligeable de leurs sources d'information, de leurs recettes publicitaires quand il ne s'agit pas, plus prosaïquement, de leur patron.

Mais qu'en est-il de l'opinion des citoyens ? Du tout-venant qui assiste au spectacle et n'en tirera jamais aucune rétribution, ni financière ni même symbolique. Ceux-là se divisent en deux grands sous-ensembles. Les uns, de loin les plus nombreux, ne comprennent pas grand-chose au système et s'en désintéressent donc totalement : ils zappent ou feuilletent leur magazine favori plus vite encore que de coutume. Les autres, souvent mieux insérés socialement et donc plus au fait de la question, ont eux un avis simple et radical. Ils trouvent le jeu lassant.

Et ce pour plusieurs raisons de nature et d'importance diverses. D'abord, parce qu'ils s'inquiètent de voir les perturbations, les pertes de temps, les conflits que provoquent sur leurs lieux de travail ces incessants mouvements. Ensuite, parce qu'ils n'apprécient guère, même s'ils s'y sont accoutumés, ce quadrillage politique de la société française que droite et gauche organisent depuis plus de quarante

ans et dont les sigles, pour être différents, serinent toujours la même chanson : État-UNR, État-UDR, État-PS, État-RPR, État-PS, État-RPR, État-PS, État-UMP. Enfin, parce qu'ils ne se font plus aucune illusion sur les membres de cette classe dirigeante qui monopolisent, dans quelque sphère que ce soit, les postes-clés. Pas plus d'un millier, en fait quelques centaines à peine qui comptent vraiment, ils sont de même extraction sociale, celle des beaux quartiers, ont étudié dans les mêmes grandes écoles, ont intégré les mêmes grands corps, appartiennent aux mêmes réseaux et aux mêmes cercles mondains, et ont dû enfin, pour se hisser là où ils se croient arrivés, rédiger les mêmes rapports et effectuer les mêmes passages obligés par les cabinets ministériels. "En France, à elle seule, écrit John Saul dans *Les bâtards de Voltaire*, l'élite administrative occupe les trois sièges du pouvoir : le bureaucratique, le politique, celui des affaires. (...) Elles sont, comme la Sainte Trinité, alternativement et selon leur volonté, trois organes séparés ou trois en un, indivisible."⁸ "L'heure, précisent François Bazin et Joseph Macé-Scaron, est à la polyvalence. L'oligarque français est comme un couteau suisse. Il peut être politocrate, financier, industriel, haut fonctionnaire et star des médias."⁹

C'est ici que s'arrête généralement la majorité des observateurs, ou même des acteurs dès lors qu'ils acceptent de ne plus mentir. Pour conclure les uns et les autres, dans une sorte de critique plus ou moins acerbe mais finalement assez consensuelle, à l'existence d'une caste. Or, c'est ici précisément que commencent, me semble-t-il, à la fois le nouveau et l'essentiel. Quelles leçons faut-il en effet tirer de ce

8 J. Saul, *Les bâtards de Voltaire*, Payot, Paris, 1993, p. 283.

9 F. Bazin et J. Macé-Scaron, *op. cit.*, p. 187.

constat de polyvalence ? Ne signifie-t-il pas que l'exceptionnalité du recrutement de l'oligarchie hexagonale n'a, au fond, plus guère d'importance ? Que les subtils distinguos entre les modèles anglo-saxon, rhénan, japonais ou français intéressent peut-être l'élite, celle des nommés comme celle des commentateurs, mais pas le commun des citoyens, le lambda des dominés ? Que les trois lectures, la libérale et les deux républicaines, sont largement surannées, caduques et ont très probablement constitué le paravent derrière lequel a progressé une autre réalité : celle d'une classe dirigeante qui s'est lancée, en France comme dans le reste du monde, dans la fusion, à son seul et unique profit, des logiques du marché et de l'État. Fusion encore inachevée mais dont témoignent déjà amplement la politique de l'Union européenne, la déferlante des privatisations, la généralisation des pratiques de pantouflage ou bien encore le développement des cas de corruption au sein de l'élite.

C'est à l'intérieur de cette oligarchie, où cohabitent ainsi désormais les comportements énarchiques traditionnels et les nouvelles façons de voir et de gérer, que se recrute l'infime minorité de ceux qui comptent vraiment : les nouveaux princes. Ceux-là n'ont presque plus rien à voir, ni avec l'ancien élitisme républicain, ni avec le capitalisme d'avant la "crise", celui des Trente Glorieuses. Membres d'un monde de nantis qui cumulent des salaires mirobolants, quelques jetons de présence et des revenus boursiers, légaux ou illégaux mais toujours extravagants, ces hommes sont en fait des doubles rentiers. D'un État dont ils sont issus, auxquels ils appartiennent encore, mais dont ils ont entrepris la démolition. Et d'un capitalisme dévoyé, qui a abandonné la prise de risque et se trouve plutôt confortablement assis sur l'inépuisable manne des contribuables. Représentants

nationaux de la Jet Set mondiale, ils vivent séparés de tous, entre deux avions, deux OPA, diverses opérations dans des paradis fiscaux et quelques sentencieuses déclarations ou épais volumes sur les insupportables privilèges et corporatismes des sociétés, française ou autres. Dotés d'une compétence dont ils font grand cas, mais qui se révèle parfaitement irrationnelle sur le plan économique et social et se confond chaque jour un peu plus avec un professionnalisme de techniciens, honnêtes ou malhonnêtes, de la finance, ils se sont attelés à une tâche qui, tout à la fois, les stresse et les passionne. Celle de constituer ou d'agrandir, au croisement des deux sphères du privé et du public, les gigantesques groupes qui domineront les prochaines décennies et dont il importe peu finalement qu'ils soient français, européens ou mondiaux car ils sont et seront toujours plus multipolaires, embrassant le maximum d'activités dans des lieux de plus en plus éloignés les uns des autres. Que dire de plus ? Rien sinon qu'il faudrait, pour bien faire, considérer ces nouveaux princes à la manière dont la bourgeoisie du XIXe siècle regardait le peuple des faubourgs. Affirmer donc qu'ils sont les hommes d'une classe, d'une caste dangereuse qui met en péril la société, exclus et classes moyennes confondus, et dont elle ferait donc bien de se débarrasser au plus vite. Humainement et démocratiquement s'entend, c'est-à-dire en adoptant une attitude exactement inverse à la leur.

Le nœud gordien des cumuls

Parmi les multiples choses dont il serait souhaitable que nous nous débarrassions, il en existe une que je n'ai pas encore abordée et qui joue pourtant un rôle capital dans notre vie publique : le cumul.

Des mandats, des fonctions, des fauteuils, des emplois, des titres et de l'argent. Cette énumération, pourtant incomplète, est déjà en elle-même révélatrice de l'étendue et de la complexité du phénomène. Qu'est-ce en effet que le cumul ? L'expression de l'appât du gain ? La manifestation d'une passion immodérée pour les attributs symboliques du pouvoir ? La pierre de touche de notre système politique en même temps que la négation d'un pluralisme consubstantiel à la démocratie ? L'instrument de l'isolement des gouvernants et de la dépossession des citoyens ? Une pratique qu'apprécie beaucoup les élites mais qu'affectionne également de très nombreux Français ? Le terreau sur lequel prospère, pas forcément mais en tout cas souvent, la corruption ? En fait, un peu de tout cela et quelque chose de plus encore : le ciment, visible ou invisible, de tous les travers, de tous les fléaux de notre vie publique. Et partant, un remarquable analyseur de son piteux état.

Nouvelle originalité française – le phénomène est en effet pratiquement inconnu dans les autres démocraties –, le cumul politique ne constitue pas, comme on l'affirme souvent, la seconde nature de nos dirigeants politiques. Mais tout bonnement la première : 90% des députés de l'Assemblée détiennent aujourd'hui deux mandats électifs, l'un national, l'autre local. Ils n'étaient qu'un tiers avant-guerre, deux tiers en 1958 et les lois de 1985 et 2000, qui ont prohibé les situations de super-cumuls, n'ont rien fait pour empêcher sa généralisation.

Le cumul politique se pratique sous des formes extrêmement variées. Sur un mode horizontal d'abord qui existe tant au niveau national que local. Dans le premier cas, on est député ou sénateur mais aussi titulaire de responsabilités au sein

de son parti, membre d'un groupe d'amitiés, président d'associations ou l'on siège encore dans de nombreux organismes qui peuvent être aussi bien la commission de surveillance de la Caisse des dépôts et consignations, le conseil d'administration de France-Télévision ou de Radio-France, le conseil national du bruit ou le comité de l'éthique du loto sportif ; dans le second, on est maire ou président du conseil régional ou général et l'on occupe une place, souvent de choix, dans l'un, l'autre ou plusieurs de ces organismes périphériques, publics, parapublics ou privés, qui pullulent au niveau local : districts ou communautés urbaines, syndicats intercommunaux, sociétés d'économie mixte, offices HLM, associations 1901, etc. Le cumul vertical est également très apprécié. On peut par exemple être député ou sénateur et maire ou président du département ou de la région, parlementaire européen et titulaire d'un mandat local ou bien encore ministre et maire ou président de conseil général grâce à quelques dérogations généreusement accordées ! En outre, nombreux sont ceux qui combinent verticalité et horizontalité : pourquoi ne pas être, en effet, député ou sénateur, président de conseil régional ou général, d'organismes périphériques locaux, d'associations diverses et, accessoirement, titulaire de quelques responsabilités dans son parti ? Ce qui fait qu'aux principes de la géométrie, il convient alors d'ajouter le facteur temps. Temps court d'une vie où, usant de ces multiples mandats et fonctions que l'on cumule, l'on devient un indéracinable de la vie politique. Temps long, très long parfois même interminable d'une dynastie familiale où tous les cumuls synchroniques et diachroniques se conjuguent.

À cette abondance des formes, correspond très logiquement une opulence des dégâts. Mais ceux-ci

sont si nombreux, si subtilement mêlés au quotidien de notre vie publique, si imbriqués dans des enchaînements, des spirales complexes où les effets deviennent des causes et vice versa, que nous finissons par avoir du mal à les percevoir. Á distinguer ce qui relève de la fonctionnalité du système de ce qui ressortit de déviations des principes et des valeurs démocratiques, entraînant en fin de compte une illégitimité croissante de la classe politique. Tentons donc d'y voir un peu plus clair.

Le cumul donne d'abord toutes les apparences de représentants de la nation, débordés de travail, qui prennent un soin permanent et exigeant de ce pourquoi ils ont été élus. Á savoir s'occuper des affaires de la Cité. En fait, et comme le précisent de très anciens dictons selon lesquels "on ne peut être à la fois au four et au moulin" ou "qui trop embrasse mal étreint", le cumul se révèle profondément contraire au sens même des responsabilités publiques. Á multiplier les mandats et les fonctions qui en découlent, l'élu devient en effet un maniaque de l'agenda, doublé d'une espèce de schizophrène qui ne sait plus où donner de la casquette. Il est avant tout un éternel absent, plus au Parlement que dans sa circonscription, mais même là il se révèle le plus souvent invisible, trop occupé qu'il est à assurer les tâches de représentation qu'implique chacune de ses charges. Son activité, en principe au service de ses administrés, s'en ressent. Sans véritable constance, trop souvent délégué, son travail est émaillé d'erreurs, d'incompétences, d'injustices, bref de responsabilités mal ou non assumées qui l'éloignent en définitive du sens même, étymologique, du mot administrer : servir. Ainsi lui faut-il de plus en plus tenter de compenser, de masquer les preuves de son incurie, à coup de campagnes de

communication notamment, dont l'effet est en général inverse à celui escompté : elles contribuent à accroître le mécontentement populaire.

Le cumul apparaît également très efficace pour assurer à son domaine électif tout ce dont on pense, à tort ou à raison, que ses administrés ont besoin : des logements sociaux, des équipements collectifs, une autoroute, etc. Mais en même temps, à trop posséder de ces moyens de "satisfaire" l'électeur, l'on en devient prisonnier, et au lieu de considérer qu'il s'agit là de biens publics que l'on transmet, on finit par s'en croire l'heureux propriétaire. On sombre alors dans le clientélisme. Si le résultat – la réélection – est en général garanti, bien peu, même parmi les mieux servis, sont dupes du système. Ainsi tendent à divorcer la légitimité électorale, fondée sur le suffrage universel, et la légitimité véritable, assise sur le sentiment de la justice et de l'égalité de traitement des citoyens.

Le cumul permet aussi d'organiser des passerelles entre les différentes élites et de mettre du liant entre les nombreuses institutions qui composent le paysage politico-administratif français. En fait, c'est en amont qu'il faut se poser la question : le cumul n'est-il pas, au moins en partie, responsable de la surabondance hexagonale des niveaux de pouvoir et d'administration, chaque nouvelle structure créant de nouveaux mandats, de nouvelles fonctions ? Mais également en aval. Par ce liant, fait d'allers et de retours, d'amitiés et de connivences, de conflits d'intérêts qui s'incarnent en une seule et même personne ou en réseaux, ne sont-ce pas les principes d'indépendance des pouvoirs qui, une fois encore, se trouvent bafoués ? La corruption, par ailleurs, ne trouve-t-elle pas dans cette osmose son meilleur ferment ? On entre ici dans des terres qui ne sont

plus celles de la simple interrogation sur la légitimité de la classe politique mais bien celles de son rejet, plus ou moins radical.

Le cumul est enfin très adapté à la complexité qu'a acquise la machine publique et peut ainsi donner l'impression, à certains citoyens, que la classe politique est composée de professionnels qui, à force d'expériences additionnées, ont acquis une solide compétence, largement supérieure à la leur. Si cela est souvent vrai, la règle souffre de très nombreuses exceptions et encore faudrait-il à la fois s'entendre sur le sens du mot "compétence" et mentionner le prix que paye la société pour ce professionnalisme. Qu'est-ce en effet qu'un élu compétent ? Doit-il se borner à connaître et à faire fonctionner, plus ou moins bien, les rouages de la machine publique ? Ou ne se doit-il pas d'être plutôt un animateur de la vie démocratique, nationale ou locale, un promoteur d'espaces publics d'expression, de débat et d'intervention directe des citoyens ? De même, qu'est-ce qu'un représentant de la nation ? Ne doit-il être qu'un plus ou moins habile gestionnaire de sa carrière politique qui se préoccupe de bétonner sa circonscription, de cumuler le maximum de mandats pour empêcher l'arrivée d'opposants ? Et par voie de conséquence, qu'un dilapidateur des fonds publics qui, disposant de plusieurs casquettes et donc d'importants moyens pour travailler, n'en a pas véritablement l'usage, tandis que ses rares confrères à ne rien cumuler ont eux souvent de la peine à couvrir leurs frais ainsi que la rémunération de leur travail ? Provoquant la mélancolie, voire le départ des plus convaincus et des plus honnêtes, empêchant l'accès des citoyens aux responsabilités, le cumul constitue ainsi le moyen privilégié de la confiscation de la chose publique par une minorité

dont le rejet qu'elle inspire n'a finalement d'égal que l'asphyxie de la vie publique qu'elle provoque.

C'est ce même sentiment d'étouffement que l'on ressent dès lors que l'on passe des cumuls politiques à ceux de l'ensemble des élites, ou même de citoyens plus ordinaires. Le phénomène est, à nouveau, si fréquent qu'on voudra bien me pardonner autant la longueur de la liste que les inévitables oublis qu'elle comporte. Il s'agit, par ordre alphabétique d'apparition : des agriculteurs de la FNSEA qui monopolisent les postes dans l'essentiel des institutions, nationales ou locales, qui encadrent le monde agricole et rural ; des chefs d'entreprises qui président la Chambre de commerce et d'industrie mais sont aussi juges consulaires dans les tribunaux de commerce ; des ingénieurs de l'armement qui pratiquent le cumul dans le temps et pantouflent dans les sociétés du complexe militaro-industriel ; des journalistes qui sont directeurs de collection dans une maison d'édition et critiques littéraires dans un journal, ou possèdent à la fois une émission régulière sur une chaîne de télévision et une société de production logiquement très rémunératrice ; des oligarques et autres nouveaux princes qui cumulent les fauteuils dans les conseils d'administration ou de surveillance des grandes entreprises publiques ou privées ; des responsables syndicaux qui, sciemment ou contraints par le manque de militants, font la même chose, mais hélas avec moins d'efficacité au regard de la défense de "leurs" institutions, dans les différents organismes paritaires de l'État-Providence (Sécurité sociale, Assedic, etc.). Inutile de continuer ni de reprendre l'analyse. Dans les innombrables carrefours où se croisent et se reconnaissent les cumulards polyvalents de quelque sphère que ce soit, ce sont toujours les mêmes ingrédients que

l'on constate et les mêmes résultats auxquels on aboutit : fonctionnalité du système, déviations de la démocratie, illégitimité grandissante sont intimement liées et progressent de concert.

Pourquoi les Français l'acceptent-ils ? Pour diverses raisons qui sont en fait contradictoires. D'une part, ils n'y peuvent pas grand chose car à cumuler, on finit en effet, de proche en proche, par tout noyauter et faire disparaître le moindre lieu où pourrait s'exprimer une parole un tant soit peu libre et efficace. D'autre part, parce que le cumul, loin de n'être seulement qu'un dispositif propre à assurer le pouvoir sans partage des gouvernants, est aussi une conduite sociale très répandue. Pauvre, on pratique le cumul obligé, d'aisance moyenne le cumul de carrière, riche le cumul par nature ou hérédité. Que toutes ces formes de cumul ne soient pas comparables n'empêche pas néanmoins l'alchimie de s'opérer. Et il se forge ainsi une sorte d'acceptation générale, coutumière, curieux mélange de non-dits, d'autocensure et de fatalisme, que vient d'ailleurs entériner un régime juridique des incompatibilités particulièrement faible et circonstanciel : "Le cumul sociétal, écrit Yves Mény, permet de comprendre pourquoi le cumul politique est si bien accepté par l'opinion publique. (...) La culture française, à la différence de la culture anglo-américaine, ignore le conflit d'intérêt, c'est-à-dire une situation où l'individu, en raison de "loyautés" cumulées mais contradictoires, doit sacrifier l'un des intérêts qu'il devrait défendre. (...) Le cumul, loin de faire problème est doublement légitimé : il est autorisé par principe, sauf rares exceptions ; il est réglementé dans ses modalités, ce qui conforte encore son existence. Le droit vient ici au secours de la culture : il n'existe pas de prohibition morale

comme dans d'autres pays et le droit n'intervient que pour interdire les excès."¹⁰

Ces quelques lignes ne sont pas sans conséquences, tant spirituelles que concrètes, et devraient nous conduire à nous interroger, sans moralisme excessif mais aussi avec lucidité, sur le sens de nos cumuls. Quels sont ceux qui correspondent vraiment à nos besoins, relèvent de nécessités élémentaires ou d'améliorations de notre niveau de vie qui ne se payeront pas d'un surcroît d'inégalité ? Quels sont ceux qui, directement ou par glissements successifs et presque imperceptibles, produisent ces détournements de la démocratie qui confortent la domination des plus cumulards ? Jusqu'à quel point, enfin, ne sommes-nous pas individuellement et collectivement victimes de nos cumuls ? Individuellement quand nous nous plaignons de manquer de temps, collectivement lorsqu'ils créent ou renforcent des mécanismes généraux d'exclusion qui sont et seront de plus en plus insupportables à l'ensemble de la société.

Ces quelques questions ne signifient pas pour autant qu'il faille adhérer au vieil adage, à la fois vrai, faux et surtout très commode pour ne rien changer au désordre établi, selon lequel tout peuple a les gouvernants qu'il mérite. Que le cumul soit une pratique sociale courante ne saurait en effet exonérer les élites de leur écrasante responsabilité dans l'asphyxie de la vie publique. Et donc les dispenser d'y porter remède en adoptant la seule solution qui vaille : trancher dans le vif, couper le nœud gordien des cumuls. Depuis une bonne vingtaine d'années, le conseil, la demande leur ont été maintes fois adressés. Par tous, constitutionnalistes, universitaires, élus d'un seul mandat ou citoyens

¹⁰ Y. Mény, *op. cit.*, pp. 20-21 et 66.

habitué du courrier des lecteurs. Et sur tous les tons, du plus mesuré au plus violent. Mais, en dépit de quelques efforts louables et de promesses de plus en plus fréquentes, rien ne change vraiment. Pire, nombre de nos gouvernants ressortent toujours les mêmes arguments, irrecevables ou mensongers. Le cumul, affirment souvent les élus, c'est ce qui, en nous plongeant dans nos terroirs, nous préserve de la tentation technocratique. Comme s'il était besoin de cumuler des mandats pour cela et que le mode de scrutin parlementaire n'impliquait déjà pas cet enracinement. Comme si les dynastes de la décentralisation n'avaient pas imité jusqu'à la caricature les technocrates qu'ils feignent d'exéquer. Le cumul, déclarent-ils plus rarement mais alors tous en cœur, élites politiques, économiques ou médiatiques, c'est inévitable et efficace. Comme si la séparation des gouvernants et des gouvernés devait forcément conduire à la négation du pluralisme. Ou que les mafieux ne l'étaient pas, eux aussi, efficaces.

Les trois maux de la démocratie

En réalité, si les gouvernants n'entendent pas ces conseils répétés, c'est qu'ils n'ont sans doute pas compris la gravité de la situation. Pas saisi qu'à force de cumuler, mais aussi de nommer, de jouer les présidents, de se réunir entre oligarques et nouveaux princes, il se pourrait bien que l'on se trouve aujourd'hui dans l'une de ces situations critiques que recèle quelquefois l'Histoire. Non pas au seuil d'une Révolution, d'un grand soir mais plus simplement et tragiquement au cœur d'une crise. Mot que l'on entendra ici non pas dans son sens courant et hypocrite, derrière lequel progressent injustices et inégali-

tés, mais dans son acception première : le “moment d'une maladie caractérisé par un changement subit et généralement décisif, en bien ou en mal”.

Devant quoi, en effet, sommes-nous placés si ce n'est devant une triple conjonction particulièrement pernicieuse ? Celle d'une Ve République qui souffre de son excessive réussite, a si bien poussé jusqu'au bout la logique de ses institutions qu'elle les a rendues hydrocéphales. Celle d'une démocratie représentative dont les mécanismes de délégation de pouvoir ont si bien fonctionné qu'ils tendent à ne plus rien représenter qu'un détournement permanent du suffrage universel qu'organise et que compense en même temps de plus en plus mal le rituel des sondages et des plateaux participatifs. Celle d'un capitalisme qui paraît triompher, mais dont les représentants, publico-privés, sont devenus, une fois de plus mais aujourd'hui plus encore qu'hier, de dangereux affairistes qui ont perdu tout sens de l'intérêt général, national ou mondial. Triple conjonction qui pourrait se résumer en une seule assertion, une seule crainte : on aurait tort de croire que la démocratie, ce meilleur des mondes possibles qui s'est affirmé il y a un peu plus de deux siècles comme un modèle, soit éternelle. Car elle ne saurait perdurer que si la tension entre la logique du capitalisme et de l'intérêt général, la séparation entre les gouvernants et les gouvernés, le divorce entre le réel et l'idéal du régime, se maintiennent dans les limites de l'acceptable, du tolérable.

Or, précisément, ce sont ces limites que nous sommes en train, après trente années de “crise”, de franchir. Pourquoi les gouvernants ne le comprennent-ils pas ? Parce qu'ils ont si bien verrouillé le système qu'ils en sont désormais les prisonniers satisfaits, enfermés dans leur suffisance, leurs palais

et leurs réseaux d'intérêts ? Certainement. Parce qu'ils se disent qu'après tout, quoi qu'il arrive, eux au moins s'en sortiront. Peut-être. À moins qu'il ne s'agisse encore d'autre chose et que cette enflure du pouvoir et de la puissance ne soit, paradoxalement, le symptôme de l'inverse. De l'impuissance. De la leur comme de la nôtre.

2

IMPUISSANCE

Le tableau ressemble à celui de vieux combattants qui auraient, pour l'essentiel et pour l'instant, décidé de cesser le combat, persuadés de leurs impuissances croissantes et respectives.

De part et d'autre de la toile, à droite et à gauche, on peut apercevoir les représentants de l'État. Ils ont beaucoup perdu de leurs anciennes certitudes et savent qu'ils n'ont plus de véritable maîtrise des hommes et des choses. Débordés par des puissances internationales, privées et publiques, qu'ils ont contribué à créer mais qui maintenant les dépassent, ils ont renoncé, malgré toutes leurs dénégations, à lutter avec efficacité contre le grand fléau de l'époque, le chômage. Ils ont bien une politique, plus ou moins dure ou douce, mais celle-ci est de toute façon gouvernée par les intérêts des nouveaux princes pour lesquels les sans-emploi sont autant un instrument qu'une aubaine. En même temps, ils ne savent pas vraiment où cette politique mène la société, jusqu'où iront ses dégâts, quel en est le degré de tolérance collective, et sont de surcroît conscients qu'ils ne peuvent l'appliquer avec toute la rapidité souhaitée ou l'accompagner avec la douceur

requis. Aussi, tout en se livrant à d'incessants grignotages de l'État-Providence, ils ont pris l'habitude de trouver refuge dans les médias : ils viennent y confesser leur incapacité et y chercher, dans l'infinie multiplication de leur image, un illusoire substitut à leur ancien "pouvoir de faire".

Au centre de la toile, se tient la population. Elle aussi n'a plus son aura de jadis. À tel point que l'on ne sait plus comment l'appeler. Peuple, masses, foule, citoyens, sujets ? Aucun qualificatif ne convient vraiment car elle n'a plus ni l'homogénéité, ni les valeurs, ni les boussoles qui auparavant l'unifiaient et la mobilisaient. Sans cesse plus inquiète de ce que l'avenir lui réserve, elle sent bien qu'il faudrait bouger, agir, inventer autre chose, mais elle n'y parvient pas vraiment. Ainsi a-t-elle maintenant coutume d'exprimer son désarroi et son mécontentement dans des mécanismes électoraux auxquels elle est profondément attachée mais auxquels, en même temps, elle croit de moins en moins. Et quelquefois, quand décidément trop c'est trop, elle se souvient de sa vigueur passée et s'engage alors dans des luttes qui, sereines ou violentes, portant sur de très anciens sujets ou au contraire de tout neufs, ont désormais la particularité d'être toutes toujours très brèves. Même si elles sont souvent victorieuses, le soufflé, immanquablement, retombe. Et il ne lui reste plus alors qu'à trouver, elle aussi, dans le spectacle des médias le dérivatif à ces passions d'antan. Elle aussi, mais pas à la même place : de l'autre côté de l'écran.

On pourrait gloser à l'infini sur les causes de cet étrange face-à-face que la France n'est pas seule, en ce début de XXI^e siècle, à connaître. Faut-il ainsi se tourner vers toute une série de thèmes qui ont beaucoup agité les esprits ces dernières années : la

fin de l'Histoire, des grandes utopies, et singulièrement du marxisme, le développement de l'individualisme, etc. ? Bref, tous ces ingrédients qui contribueraient à cette mélancolie dans laquelle seraient maintenant entrées toutes les sociétés démocratiques, confinant les hommes d'État dans une gestion sans projet et la population dans l'incapacité d'élaborer et de promouvoir un projet alternatif. Aussi abondante et intéressante qu'ait été la littérature sur ces questions, elle ne cesse pas de laisser songeur. Que désigne-t-on exactement, en effet, par tous ces grands mouvements, réels et idéels ? Lorsque l'on évoque la fin du marxisme par exemple, parle-t-on de la barbarie soviétique défunte ou de l'aspiration à plus d'égalité et de fraternité qu'il contenait, et qui, elle, continue d'exister, voire de progresser sous l'effet dévastateur de la dernière utopie qui reste : le libéralisme ? De même, à quel individualisme fait-on référence ? Celui qui refuse certaines structures étouffantes de la tradition, s'identifie à plus liberté et d'autonomie et n'est pas forcément contradictoire avec l'action politique ? Ou à celui du Narcisse qui se complaît dans la consommation et déserte la Cité ? En d'autres termes, à force d'imprécisions et d'amalgames, on finit par ne plus savoir de quoi l'on parle vraiment, on tourne en rond et on entretient peut-être bien, à travers la théorisation de l'impuissance, l'impuissance elle-même. La mélancolie démocratique est sans doute une belle image mais elle n'est que partiellement explicative, et pas le moins du monde constructive.

Doit-on alors se tourner vers un autre thème, lui aussi fort répandu : celui de la complexité croissante des sociétés. Mais là encore, l'idée, même si elle recouvre d'indéniables réalités, est très floue. Veut-on parler du déclin de l'État-nation, désormais

pris en tenaille entre des pouvoirs supranationaux et locaux ? De l'émergence de problèmes planétaires et inédits, tels que l'environnement ou les manipulations du vivant ? De la prolifération de la bureaucratie, de la loi et du droit ? De l'entrée en jeu des médias qui bouleversent les équilibres des anciens pouvoirs et modifient les visions du monde, individuelles et collectives ? Ou désigne-t-on encore par cette expression, l'imbrication, l'enchevêtrement de l'ensemble de ces phénomènes qui donnent à tous, gouvernants et gouvernés, le sentiment d'être dépassés et de ne pas saisir de quoi sera fait l'avenir ? Ainsi, comme la mélancolie, l'idée de la complexité tend à renforcer la paralysie, n'incite pas à penser et à affronter démocratiquement les nouveaux enjeux et interdépendances propres à notre temps.

N'y a-t-il donc pas d'issue ? Pas de possibilité de comprendre à quoi tient et où nous mène cette impuissance collective ? Pas de moyens non plus de commencer à y remédier ? En fait, l'impasse n'est pas si complète que le laissent croire ces questions dans lesquelles se débattent aujourd'hui maints Français comme tant d'autres citoyens de pays étrangers. Et il existe ainsi, dans et hors de l'hexagone, de nombreux mouvements sociaux, certes encore minoritaires mais dont l'influence grandit, pour lesquels cette impuissance générale constitue le symptôme d'un oubli fondamental : celui du politique, de la Cité. Un oubli qui renvoie à l'épuisement de cette démocratie représentative, qui, à force de transformer la délégation de pouvoir en confiscation de la chose publique, fait dériver nos gouvernants dans une logique qui, servant l'intérêt d'une poignée, n'est plus ni maîtrisable, ni acceptable.

Dans ce chapitre je suivrai donc une double voie, difficile, mais indispensable et urgente. Celle, compréhensive et apparemment utopique, qui consiste à saisir comment la dépossession du citoyen va de pair avec l'impuissance collective, tout en posant en même temps les grands principes¹¹ de ce que pourrait être, au-delà de la démocratie représentative, une véritable démocratie participative. Celle, prospective et hélas la plus probable, de l'avenir intolérable auquel nous conduisent les nouvelles formes de domination.

Le souhaitable : la démocratie participative

Il faudrait prendre des centaines d'exemples pour en faire la complète démonstration. Mais il n'est plus temps et le fait est déjà là, sous nos yeux, même si nous ne parvenons pas encore à le formuler collectivement : le système de décision public, pour une infinité de raisons où se mêlent inextricablement facteurs endogènes et exogènes, prolifération bureaucratique et soumission croissante aux puissances privées, ne représente plus l'intérêt général. Et il faudrait cesser de croire qu'il soit réformable en l'état, qu'on puisse l'améliorer grâce à ces innombrables projets partiels, faits d'amendements et de replâtrages, que proposent régulièrement nos dirigeants politiques et nos essayistes à la mode. Ce

11 On trouvera dans d'autres travaux, menés seul ou en collaboration, ce que pourrait être, très concrètement et dans des domaines variés, cette démocratie participative. Cf. notamment *Les Cumulards*, prochainement réédité chez @telier de Presse, ainsi que les articles suivants : "Réflexions citoyennes sur la guerre en Irak", "Démocratiser l'OMC", "Un contrôle démocratique de la science est-il possible ?", "Pour une télévision participative". Ces articles peuvent être téléchargés à partir du site de mon laboratoire de recherches, à l'adresse www.ivry.inra.fr/mona.

n'est, le plus souvent, que de la poudre aux yeux. Seul un bouleversement consacrant enfin l'intégration pleine et entière du citoyen au processus de décision comme à son contrôle peut permettre d'espérer répondre aux problèmes présents ou à venir en même temps qu'aux aspirations et aux besoins de la population. Sans idéaliser "l'intrus", sous des formes et selon des procédures particulières, correspondant à chaque niveau de pouvoir, à chaque domaine de l'action publique, mais en adoptant bien une perspective radicale : celle de mettre de l'air frais dans le système, d'introduire un peu de cette imagination citoyenne qui fait si cruellement défaut à l'ensemble de la mécanique.

Il faudrait des centaines d'exemples mais je n'en prendrai qu'un seul : celui de la politique étrangère des États démocratiques. Pourquoi celui-ci et pas un autre, dira-t-on ? Parce qu'il est quadruplement emblématique. *Primo*, la politique étrangère se caractérise par une hyper-concentration du pouvoir de décision dont la France, avec son domaine réservé, ses conseillers officiels ou occultes entourant le président, le Premier ministre et les ministres de la Défense et des Affaires étrangères, son Parlement sans autre prérogative que celle de ratifier les choix de l'exécutif, offre un modèle particulièrement pur. *Secundo*, le secret y est de tradition, et s'il se justifie dans certains cas, il trouve néanmoins son ressort essentiel dans le commerce des armes ou la conclusion de ces grands contrats civils dont les plus hauts sommets de l'État sont depuis longtemps devenus, au mépris de tout ou presque, les serviteurs empressés. *Tertio*, ce dispositif décisionnel produit ou, à tout le moins, contribue à des inégalités et des massacres sur l'ensemble de la planète comme à des effets boomerang, bien moins tragi-

ques mais tout aussi manifestes, sur le moral des populations ou les finances publiques des pays des décideurs. À des ravages donc de toutes sortes que ne parviennent pas à compenser les rares succès de la paix et de la morale internationales auxquels aboutissent parfois ces mêmes décideurs. Enfin, ce secteur est désormais l'objet d'une médiatisation à outrance qui, pour n'être pas seulement la couverture moderne du secret, y participe. Bref, on ne peut espérer, si l'on ose dire, meilleur terrain : la politique étrangère est le domaine où l'exclusion totale du citoyen, la loi du profit publico-privé, la surmédiatisation, le retournement de la puissance en folie meurtrière ou en incapacité de l'empêcher, se combinent si parfaitement qu'elles entraînent une illégitimité grandissante de nos représentants. Au point que l'on se demande d'ailleurs pourquoi l'on continue d'utiliser ces généralisations abusives ou ces métonymies, du type "La France a décidé", "Londres ou Washington pense que". Ou pourquoi, encore, l'on choisit la couleur verte pour revêtir les tables de nos négociateurs officiels.

Faut-il en faire la démonstration par la guerre du Golfe ? Ou la dévaluation du franc CFA ? Ou le Rwanda ?¹² Ou bien encore l'intervention américaine en Irak ? Si elle a permis à Jacques Chirac et à son Premier ministre de faire pour une fois honneur et écho à leur peuple, cette intervention aura aussi administré la preuve que les gouvernants des plus grandes démocraties sont décidément prêts à tout : mentir devant le Conseil de sécurité de l'ONU à propos des armes de destruction massive, mépriser les dizaines de millions de citoyens qui, de par le monde, ont manifesté contre l'engagement de ce

¹² Cf. P. Krop, *Le Génocide franco-africain*, Jean-Claude Lattès, Paris, 1994.

conflit. Et les centaines de millions, ou davantage encore, qui sont restés chez eux mais n'en pensaient pas moins.

Mais je voudrais m'arrêter sur un autre exemple, un peu plus ancien : la guerre en ex-Yougoslavie. À quoi a abouti en effet le fameux concert des nations qui n'est en fait que celui des chefs d'État et de leurs prétendus experts ? À ce que se reconstitue, au cœur même de l'Europe, une nouvelle version des camps de la mort de la Seconde guerre mondiale. Certes de moins d'ampleur, mais répondant en fait aux mêmes principes et dont nous avons tous encore les images en mémoire. Que tant d'appareils, de voyages, de réunions, d'argent aient pu conduire à la reproduction de l'innommable n'a pas seulement dépassé l'entendement, ainsi qu'on l'affirme souvent comme pour ne pas en tirer les conclusions. Il a frappé nos gouvernants européens d'une totale indignité, illégitimité, à la mesure même de leur impuissance à empêcher le retour de la barbarie.

Bien qu'elle soit désormais oubliée, l'histoire de la "liste Sarajevo" aux élections européennes de juin 1994 représente un remarquable condensé des aberrations auxquelles conduit notre système de décision en matière de politique étrangère. Cette liste qui eut, rappelons-le, pour chefs de file Bernard-Henri Lévy et Léon Schwartzenberg, fut constituée pour faire pression sur les partis politiques, et surtout le chef de l'État, afin qu'ils modifient leurs positions sur l'embargo des armes à la Bosnie. Émaillée de multiples disputes internes et valse-hésitations médiatiques sur le maintien ou non de la liste jusqu'au terme du processus électoral, l'initiative n'obtint finalement que de bien piètres résultats : le Parti socialiste, alors dirigé par Michel Rocard, se rallia du bout des lèvres à la demande de levée de

l'embargo et Léon Schwartzberg, qui défendait la thèse du maintien de la liste, se vit créditer d'un maigre 1% des suffrages exprimés.

Qu'on s'en félicite ou qu'on le déplore n'a en fait que peu d'importance car l'essentiel de la signification de cet "événement" se trouve ailleurs. Dans le dérisoire et le grotesque des querelles qui s'instaurèrent alors entre les deux impuissances du pouvoir politique et du pouvoir intellectuel. Dans l'archaïsme de notre système de décision qui aboutit à ce que, les chefs d'État ayant fait les preuves de leur indignité, quelques intellectuels ou représentants de la société civile fassent passer, à grand renfort de médias, leur légitime indignation pour celle de tous. Et que s'opère ainsi, une fois encore, une confiscation totale de la parole et de l'action civiques.

Il existait en juin 1994, rien qu'en France, plus de 300 collectifs de citoyens qui, depuis les débuts de la guerre en ex-Yougoslavie, avaient multiplié les initiatives humanitaires ou politiques, humanitaires et politiques. Leur a-t-on un instant, que ce soit avant, pendant ou après l'épisode de la liste, donné la parole, demandé conseil ? N'y avait-il dans ces comités que des idéalistes sans connaissance des réalités de l'ex-Yougoslavie ? Aucune personne compétente qui aurait pu, comme l'on dit, "éclairer nos décideurs", voire participer aux négociations ? C'est seulement l'habitude de la confiscation du pouvoir ou la peur irraisonnée de l'anarchie citoyenne qui nous fait penser qu'elle n'y aurait pas été représentative et utile. Il paraît presque inconvenant d'ajouter que la solution des problèmes en ex-Yougoslavie n'en serait pas forcément sortie. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que les principes et les valeurs démocratiques, en même temps que la légitimité de

nos gouvernants, y auraient gagné. Sans parler du débat public sur l'interruption des livraisons d'armes aux agresseurs de ce conflit comme de tant d'autres.

Réagissant dans *Libération* à la “liste Sarajevo”, le philosophe Claude Lefort écrivait : “La fonction de chef d'État, de ministre ou de dirigeant politique procure-t-elle *ipso facto* le sens de la responsabilité ? (...) Qu'on songe seulement à l'aveuglement des hommes d'État devant l'ascension du fascisme ou, plus tard, à leur impuissance à saisir la nature du régime soviétique. Ce passé tout proche devrait enseigner quelque modestie à nos dirigeants qui se réclament du pragmatisme. De plus, ne sommes-nous pas pleinement en droit de demander quelles sont les bornes du débat électoral ? Les citoyens peuvent-ils se voir reconnaître la capacité de se prononcer sur une multiplicité d'affaires dont ils sont censés, sans en connaître le détail, comprendre dans quel esprit elles doivent être traitées et, simultanément, se voir dénier la capacité de juger de l'orientation de la politique française face à un conflit qui expose à de formidables dangers ? Serait-ce que seuls des experts disposent des moyens de connaissance ? En fait, les médias dispensent une masse d'informations qui sollicitent le jugement.”¹³

C'est de là qu'il faut partir mais c'est plus loin, on l'aura compris, qu'il faut à mon sens aller. Au-delà du jugement, dans la participation directe de ce laissé-pour-compte de la démocratie que continue d'être, deux siècles après la Révolution, le citoyen. En effet, si d'un côté les chefs de l'État et leurs experts peuvent faillir, soit par cécité, manque de courage politique ou parce qu'ils sont, par-des-

13 C. Lefort, “Embargo : le jugement politique”, in *Libération* du 30 mai 1994, p. 4.

sus tout, inscrits dans des réseaux d'intérêts qui renvoient à quelque Raison d'État publico-privée où s'évanouit le sens du bien commun, et si de l'autre, il existe des citoyens qui, pour être eux aussi faillibles, sont plus matures qu'on veut bien le dire et souhaitent être associés à l'élaboration, la mise en œuvre et le contrôle de l'intérêt général, pourquoi ne pas s'engager sur la voie d'une nouvelle utopie qui consisterait à marier, non seulement en politique étrangère mais dans tous les domaines et à tous les niveaux, les deux logiques ?

Mais est-ce bien une utopie ? Oui, si l'on s'en tient à la stricte définition du terme. Presque plus, si l'on songe à ces forces montantes qui, en France et dans le monde, en ont assez que les gouvernants les considèrent comme des experts, des syndicalistes, des associatifs, des non-gouvernementaux, bref des représentants de cette société civile, de ce Tiers-système, auxquels il faut bien demander leur avis mais en prenant soin qu'ils n'outrepassent pas les règles de l'ordre et de la bienséance. Il est vrai qu'ils sont bien trop infantiles et dangereux pour devenir, à l'égal de leurs maîtres, des codécideurs et doivent donc se limiter à réparer les dégâts de la machine ou à ne l'intégrer que lorsqu'ils sont devenus conformes, acceptables !

Certains de ces mouvements se concentrent sur le terrain international et, refusant un système qui copie en plus technocratique encore le modèle national, veulent repousser les frontières de la démocratie au-delà des limites de l'État-nation. Ils proposent ainsi de réformer l'ONU en y introduisant de nouveaux acteurs (des élus, des membres des ONG grandes ou petites, des représentants des peuples autochtones, des firmes transnationales, etc.), réclament la suppression ou le bouleversement des rè-

gles de fonctionnement du FMI, de la Banque mondiale de l'OMC, de l'Union européenne, ou cherchent encore à faire avancer, dans les faits ou dans les textes, les droits d'ingérence écologique, politique et humanitaire. D'autres, qui ont compris qu'absence de démocratie à l'extérieur et régression démocratique intérieure progressent désormais ensemble, font porter leurs efforts sur le cadre national. En France, ils réclament la suppression du cumul des mandats, l'instauration du référendum d'initiative populaire, la consultation des citoyens pour les grands projets d'infrastructure, l'association de l'utilisateur aux décisions et au fonctionnement de l'administration, la participation du téléspectateur aux chaînes publiques et privées ou la mise en œuvre d'un véritable contrôle civique sur les OGM ou les nouvelles techniques médicales. Ou ils militent encore, car tout en fait est lié, pour la démocratisation de l'entreprise ou le partage du travail dans lequel ils ne voient pas seulement un moyen de lutter contre le chômage mais aussi l'avènement d'un nouveau temps : celui de la citoyenneté active. D'autres enfin ont pris pour cible la démocratisation de la vie locale. Ils veulent contrôler les finances de leur commune, de leur département et de leur région, organiser la saisine obligatoire de leurs assemblées territoriales par voie de pétition ou intervenir encore par divers biais, associatifs ou autres, dans les choix collectifs qui concernent leur cadre de vie quotidien.

Mais cessons-là l'inventaire. L'imagination est à la mesure de la confiscation : infinie. Et posons plutôt la question : de quoi, au-delà de leurs particularités, de leurs désunions ou de leurs inquiétudes même de se voir "récupérer", tous ces mouvements sont-ils porteurs ? De rien et de tout à la fois. De rien puisqu'ils sont, pour l'instant et depuis toujours, souverai-

nement et sous les prétextes les plus fallacieux, tenus à l'écart de la machine. De tout car, en revendiquant leur participation au système de décision, en amont comme en aval, ils réactualisent l'esprit des Lumières – c'est "la sortie de l'Homme de sa minorité", disait Kant – ou expriment encore la tendance, bien repérée par Marx, de toute société civile à se donner une existence politique. S'ils incarnent ainsi l'espoir d'un nouvel âge de la citoyenneté, on aurait toutefois tort de croire que celui-ci s'épuise en une simple aspiration à plus de liberté et de démocratie. "Non seulement chaque partie du monde fait de plus en plus partie du monde, mais le monde en tant que tout est de plus en plus présent en chacune de ses parties", écrit Edgar Morin dans *Terre-Patrie*.¹⁴ Á l'heure où les espaces, les temps, les politiques s'interpénètrent et où, par conséquent, la relation au système-monde devient tant sur le plan individuel que collectif l'un des lieux de clivage et de ségrégation majeurs, la démocratie participative, c'est-à-dire l'intégration du citoyen dans les exécutifs mondiaux, européens, nationaux et locaux ainsi que le pouvoir qui lui serait donné de contester ou de revenir sur les décisions prises à chacun de ses niveaux, n'est pas l'énième reformulation du rêve romantique de la démocratie directe qui nous hante depuis l'agora athénienne. Elle est devenue une condition de notre survie en même temps qu'une autre Cité qui, peu à peu, prend corps, prête à rénover et à stimuler la démocratie représentative et à incarner, à l'ère de la globalisation, une troisième voie démocratique et alternative entre le modèle de l'Est défunt et celui de l'Ouest de plus en plus inique et exsangue. La considérer comme une panacée serait une erreur grossière. La tenir pour impossible ou inapte à remédier à l'illégitimité de nos gouvernants et à l'impuissance collective ne le serait

14 E. Morin, *Terre-Patrie*, Seuil, Paris, 1993, p. 33.

pas moins. Imparfaite et incertaine comme l'a toujours été et le sera toujours la démocratie, elle est simplement préférable au désordre existant. Comme elle est peut-être la seule alternative qui nous reste face à l'avenir qui nous attend.

Le probable : le chaos démocratique

Qu'advient-il de la démocratie si, comme cela est hélas plausible pour au moins un certain temps, rien ne se passe qui vienne extraire gouvernants et gouvernés de la spirale de l'isolement et de la dépossession et favorise l'émergence de cette démocratie participative ? Il faut ici commencer par une série de questions dont le seul fait qu'elles existent témoignent d'un phénomène, capital aussi bien que particulièrement pernicieux, des sociétés contemporaines : nous ne savons pas de quoi sera fait l'avenir tout en ayant le pressentiment ou la certitude que nous vivons une période de mutation cruciale.

Sommes-nous ainsi en train d'assister à l'avènement de nouvelles règles du jeu entre les différents pouvoirs constitués qui satisferont bientôt, une fois la phase d'incertitude et de tohu-bohu passée, au principe d'équilibre des pouvoirs et des contre-pouvoirs qui constitue depuis toujours la pierre de touche de la démocratie ? Dans ce cadre, le législatif se renforcerait sans toutefois parvenir à remettre en cause l'actuelle toute-puissance de l'exécutif, le pouvoir économique et financier réussirait à remettre un minimum d'ordre et de morale dans ses rangs et se verrait imposer certaines limites, tandis que le judiciaire et le médiatique continueraient de prendre une influence grandissante sur tous les autres pouvoirs et s'affirmeraient toujours plus nettement

comme ce dispositif de contrôle et de miroir qu'ils incarnent déjà. Tout cela n'excluant pas l'adjonction d'une dose, réelle mais à coup sûr homéopathique, d'intervention directe du citoyen ! Ou sommes-nous au contraire les spectateurs involontaires d'un moment historique singulier, critique pour l'avenir de la démocratie, où s'effectue la conquête du pouvoir politique par la caste des nouveaux princes qui trouvera bien, un jour ou l'autre, les moyens de domestiquer ces adversaires imparfaits et résiduels que représentent encore les journalistes et les juges ? De même, nous dirigeons-nous vers un nouvel âge des architectures politiques, caractérisé par une tension permanente entre des forces d'unification et de dislocation, où s'épanouiront des directoires technocratiques ou associatifs mondiaux, des super-nations organisées sous des formes fédérales et des sous-ensembles régionaux ou locaux, tentés ou non par un repli néo-tribal, identitaire voire xénophobe ? Ou l'avenir n'est-il pas encore plus sombre et n'est-ce pas, avec l'érosion de la souveraineté de l'État-nation, l'effacement progressif des frontières et des territoires, la fin de la démocratie qui s'annonce ? Á moins enfin que nous soyons entrés dans l'ère, fort commode au demeurant, de "l'indétermination"...

Á ces questions qu'aujourd'hui, du fait de leur savoir, de leur expérience ou plus simplement de leur intuition, beaucoup se posent, il n'est naturellement pas de réponse assurée. Et la meilleure des conjectures est peut-être finalement celle qui consiste à ne pas choisir entre tous ces possibles. Á ne pas écrire "ou" mais "et" entre tous ces scénarios, laissant ainsi présager d'un avenir encore plus embrouillé, opaque, qui tout à la fois se situerait dans le prolongement des désordres et des trans-

formations que nous sommes en train de vivre et intégrerait nombre des ingrédients des scénarios évoqués.

D'un côté, les gouvernés, toujours munis de leur bulletin de vote, qu'encadreraient en amont et en aval ces violations ostentatoires du secret de l'isolement et du principe d'incertitude consubstantiel à la démocratie que constituent les sondages, continueraient à être les témoins impuissants des querelles intestines, des batailles en circuit fermé que se livreraient leurs "représentants", quels que soient leur niveau d'intervention ou leur sphère d'appartenance et d'influence. De l'autre, les gouvernants, dépassés par les réseaux d'intérêts mondialisés, paralysés par la complexité croissante des mécanismes étatiques et marchands, affaiblis par d'innombrables féodalités territoriales ou professionnelles, se révéleraient de plus en plus incapables de donner sens et efficacité à la notion d'intérêt général, de bien commun. Bref, avec la gouvernance, ils gouverneraient de moins en moins ! La démocratie n'en disparaîtrait pas pour autant : elle survivrait sur son socle ultime, irréductible, quoique largement déformé, le suffrage universel, mais nous entrerions peu à peu dans une nouvelle ère postnationale et postrépublicaine où n'existerait plus ce contrat, ce pacte social intégrateur qui constitua la grande force de l'idée nationale jusqu'à la période actuelle de "crise" et où se propageraient donc les inégalités et les ségrégations de toutes natures.

Comment définir ce nouvel âge ? En fait, il n'est pas de meilleure image pour le caractériser que celle du chaos. Un chaos qui toucherait peu ou prou toutes les nations et dont la France, en dépit de son cartésianisme, de sa tradition colbertiste, de l'ancienneté et de la solidité de sa culture démocra-

tique, offre déjà maints signes avant-coureurs. Un chaos qui ne surviendrait pas de manière brutale mais progresserait au contraire lentement et sûrement, montant à la croisée, dans la conjonction de trois tendances majeures de l'évolution des sociétés contemporaines : le déclin de l'État-Providence, la prolifération de la bureaucratie, de la loi et du droit, et la surmédiatisation.

C'est à examiner ces deux dernières tendances que seront consacrées les pages qui suivent, le déclin de l'État-Providence faisant l'objet du prochain chapitre. À elles seules, elles suffisent déjà amplement à préciser le tableau général que je viens de dresser.

1. Le bureau

On dit souvent que nous sommes entrés dans l'ère des sigles sans bien savoir à quoi cela correspond et quelles conclusions il faut en tirer. Fruit de la construction de l'État-nation mais accompagnant également son érosion, non pas en tant que cadre identitaire mais comme source unique ou principale de la souveraineté, produit de réglementations jacobines, décentralisatrices et de dé- ou re-réglementations libérales, l'état actuel de notre bureaucratie se caractérise par un foisonnement d'institutions aussi extravagant qu'inédit dans l'Histoire. Et dont il faudrait, pour bien faire et en prendre une bonne fois pour toutes la démesure, établir ne serait-ce que la liste. Comme cela est impossible, et que même nos gouvernants, pourtant dotés de puissants appareils statistiques, y ont renoncé, on en est réduit à s'intéresser aux formes, aux grands agrégats, aux mécanismes essentiels de cette prolifération. Et même ainsi, on ne peut échapper à la longueur et à la

monotonie : délégation de souveraineté à des institutions supranationales ; transfert de compétences à des niveaux de pouvoir et d'administration régionaux ou locaux ; démembrements de la puissance publique consacrant la dévolution de missions de service public à des structures de droit privé ; adjonction d'institutions nouvelles telles que ces fameuses "autorités administratives indépendantes" (CNIL, CADA, COB, CSA, Médiateur, etc.), censées prévenir ou réparer les débordements de l'administration classique et incarner un "gouvernement des sages" ; floraison traditionalo-kafkaïenne de conseils, comités, commissions et autres instances consultatives dont la France est un producteur émérite (pas moins de 900 dans les vingt dernières années !) ; création continue enfin, récente aussi bien qu'antédiluvienne, d'organismes, de missions, de groupes de travail chargés de réformer et de rationaliser l'administration et qui, à défaut d'organiser la déflation à quoi ils étaient destinés, sont eux-mêmes devenus une couche administrative à part entière, possédant ses spécialistes et ses historiens !

Mais stoppons-là l'énumération. La bureaucratie, de quelque côté que l'on se tourne et quoi que l'on paraisse faire ou tenter, ne cesse d'enfler. Comme si la société, dans son ensemble, croyait résoudre dans le pullulement institutionnel son impuissance à maîtriser les problèmes réels ou son refus d'affronter directement les questions de fond qui, sourdement, l'inquiètent et la travaillent. Ou comme si, encore, les responsables de ce déferlement bureaucratique, issu d'une manière ou d'une autre de la délégation de pouvoir consentie par le citoyen, se sentaient en dette mais ne la payaient pas à qui de droit !

Ce dont il faut bien se convaincre, c'est que notre bureaucratie a désormais atteint un tel ni-

veau de dilatation que les déclarations, infatuées ou simplement rassurantes, de nos gouvernants sur la politique qu'ils mènent ou vont mener, relèvent de plus en plus du fantasme ou du mensonge, à moins que ce ne soit des deux. Aujourd'hui plus qu'hier, et sans doute demain encore davantage, il faudra se défaire de l'illusion de la puissance de nos dirigeants. Et singulièrement de l'idée qu'ils comprendraient le sens de la machine bureaucratique et auraient, sur son fonctionnement, une véritable maîtrise : ils sont, bien sûr, un peu mieux lotis que le citoyen ordinaire mais pas tellement plus ! Certes, ils continuent à faire ce qu'ils font depuis toujours. Ils rencontrent des partenaires, prennent des décisions, donnent des ordres à des bureaux, tentent d'en suivre l'application. Mais leur politique, dorénavant, se perd presque inmanquablement dans les dédales du labyrinthe.

En témoigne quantité de phénomènes que nous percevons généralement de manière séparée, alors qu'ils ne le sont pas du tout. Ici, ce sont des objectifs de politique économique que l'on affiche et dont le seul destin est de rester à l'état verbal, au point que le langage courant désormais l'enregistre et que l'on appelle cela des "effets d'annonce". Là c'est cet argent public, destiné à tel ou tel secteur, dont on ne sait plus ni ce qu'il y a dans l'enveloppe, ni où il va, ni *a fortiori* ce que sont ses effets. Ailleurs, ce sont ces cabinets présidentiels ou ministériels qui grossissent afin de contourner le pouvoir, inerte ou agissant, des administrations et ne font en définitive que compliquer et pervertir encore un peu plus la machine. Ailleurs encore, mais alors vraiment très loin de nous, ce sont ces sommets du G7 – puis 8, puis 10... – dont l'institution devait permettre aux chefs d'États des pays les plus riches de discuter en

tête à tête, loin de leurs conseillers et de leurs bureaucraties prolixes, et qui ont, à les entendre, dégénéré : “Mon objectif, expliquait leur initiateur, Valéry Giscard d'Estaing, était une explication franche et complète entre les véritables responsables, et eux seuls, coupés de leurs experts et de leurs circuits administratifs qui les inondent de documents. (...) La dérive a commencé très vite. Elle a été due à plusieurs facteurs : d'abord la recherche excessive de succès médiatiques, qui ont entraîné le déplacement de plusieurs centaines, puis de plusieurs milliers de journalistes, devant lesquels les participants venaient parader chacun à leur tour. La deuxième cause de la dérive a été la volonté d'exploiter ces rencontres au sommet sur le plan de la politique interne. Le dirigeant du pays hôte cherchait à en faire l'occasion d'un succès personnel, voire d'un succès électoral, et il détournait sur sa performance personnelle l'attention qui aurait dû être portée sur les problèmes à résoudre. Troisième cause, et ce n'est pas un paradoxe : l'excès de préparation administrative de ces sommets. Une machine administrative qui prépare et pond des textes trop nombreux et trop longs, qui expriment en réalité le point de vue des administrations et que les participants aux sommets ont à peine le temps de relire ensemble.”¹⁵ Ou comment, à nouveau, la boucle se boucle, mêlant cette fois les démonstrations les plus ostentatoires de la suffisance aux formes les plus communes, prosaïques, de l'impuissance.

Aussi ironique et mordant que puisse paraître au gouverné cet état de fait, il aurait toutefois tort de trop s'en amuser car cette situation a naturellement son pendant logique du côté des citoyens, qu'on

¹⁵ Interview de V. Giscard d'Estaing, *Le Journal du Dimanche*, 4 juillet 1993.

les nomme administrés, usagers ou de plus en plus clients. Et ce dont ils devraient, eux, se pénétrer, c'est que leurs diatribes contre le pouvoir des bureaux, pour être toujours pertinentes, appartiennent quand même plus à l'héritage du XIXe siècle qu'à l'indispensable lucidité critique que requiert l'hypertrophie bureaucratique présente et à venir. Quand les bornes sont franchies, dit-on souvent pour plaisanter, il n'y a plus de limites. La boutade convient bien. Toujours lointaine et envahissante, mais de plus en plus disséminée et insaisissable, la bureaucratie est désormais, à tout moment et en tout lieu, à ce point génératrice d'effets contre-productifs, de détournements de la règle, d'arbitraires individuels ou d'horreurs collectives qu'il est de plus en plus difficile de distinguer en son sein les bons organismes des mauvais, les indispensables des inutiles, ou de séparer encore le bon grain du service public de l'ivraie des méthodes de gestion libérales. Bref, viser dans ce chaos institutionnel le rétablissement d'un ordre républicain. Même s'il nous est difficile de l'accepter, surtout pour nous les Français, même si cela ne doit nullement nous inciter à baisser les bras devant les débordements de l'ancienne administration ou les nouvelles aberrations du droit de la concurrence, tout, en effet, porte à croire que la bureaucratie des pays démocratiques est en train de changer de nature. Ou, au moins, de voir le sens même de son action se transformer profondément. Ne s'identifiant ni à l'ancienne bureaucratie communiste, destructrice des catégories "maudites" de la Grande société prolétarienne, ni à l'ancienne administration démocratique, intégratrice à coup de règles, de canons, de manuels et de modernité des "sauvages" intérieurs ou extérieurs de la République, elle est en passe de devenir un élément central dans la construction d'une société où l'opacité, la

corruption, la ségrégation et la barbarie administrativo-libérale se banaliseront sous les apparences du “bon” fonctionnement des services comme de ses “dysfonctionnements”.

Ici encore, les indices ne manquent pas, du plus ordinaire au plus tragique. Doit-on rappeler, qu'on aime ou non les monopoles, l'extraordinaire perte de temps, d'argent et de sérénité que provoque régulièrement, chez les consommateurs, l'application des nouvelles règles de la concurrence entre opérateurs de télécommunications ? Faut-il reprendre l'exemple, traditionnel s'il en est, des fonds publics ? Alors même que l'article 14 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen stipule que “tous les citoyens ont le droit de constater, par eux mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée”, l'argent public n'est plus, comme l'écrit fort justement Patrick Viveret, qu'une “boîte noire”¹⁶, source de toutes les dilapidations, malversations, voire mafiosisations que l'on sait. Doit-on s'attarder sur cette tendance à la politisation de l'administration qui ne cesse de s'aggraver, malgré ou peut-être même à travers l'affaiblissement du clivage droite-gauche, entraînant avec elle ces pertes de temps infinies, ces blocages absurdes, ces inégalités de traitement qui nous touchent tous, de l'entrepreneur le plus performant au militant associatif le plus contestataire ? Ou faut-il encore se pencher sur le sort que réserve la bureaucratie aux catégories les plus défavorisées de la population, les handicapés, les pauvres et les étrangers, dont l'administration détermine chaque jour un

16 P. Viveret, “Le citoyen et les deux “boîtes noires”” in *Le débat*, septembre-octobre 1992, p. 108 sq.

peu plus, par divers biais ou techniques, des plus ordinaires au plus scélérates, les conditions de vie, les capacités d'invention sociale et, finalement, la dignité ? Ou doit-on prendre enfin cette effroyable synthèse qu'a constituée et constituera encore longtemps l'Affaire du sang ? Même si elle n'exprime pas toutes les dimensions de cette tragédie, il ne faudrait jamais oublier cette phrase, portée au compte-rendu de la réunion du 29 mai 1985 du CNTS, et qui résumait alors la position de ses responsables : "Non-blocage et non-rapatriement *a posteriori* des lots de produits finis sachant que le calcul statistique démontre malheureusement que tous nos pools sont actuellement contaminés. C'est aux autorités de tutelle de prendre leurs responsabilités sur ce grave problème et d'éventuellement nous interdire de céder des produits, avec les conséquences financières que cela représente."¹⁷

Les exemples peuvent quelquefois laisser subsister des équivoques. Levons-les donc. Ce ne sont pas tant les sociétés, les problèmes qui sont devenus complexes que les formes de leur gestion. Ce ne sont pas tant les déficiences de l'ancienne machine bureaucratique que la logique de la nouvelle qui fait que se propagent l'irrationnel, l'injuste et l'inhumain sous le couvert de l'inverse. Que nous ayons tous, gouvernants et gouvernés, du mal à l'apercevoir n'a rien, en soi, de très singulier. Nous raisonnons toujours massivement selon des schémas anciens et manichéens, de l'exception qui confirme la règle, de l'Ordre et de ses inévitables lacunes, du Progrès et de ses dégâts obligés, et refusons ainsi l'idée, il est vrai fort pessimiste, d'un chaos démocratique qui pourrait venir de l'intérieur même du système. Où

¹⁷ Cité in A-M. Casteret, *L'affaire du sang*, La Découverte, Paris, 1992, document annexé.

l'exception contaminerait à ce point la règle qu'elle finirait par s'y substituer. Or, c'est précisément ce qui est en train de se passer et dont nous payons et payerons tous, sous des formes et à des degrés divers bien sûr, le prix.

Mais revenons au fonctionnement de la bureaucratie. Il existe une autre raison, plus limitée mais non moins décisive, pour laquelle nous avons la plus grande difficulté à envisager la pire des hypothèses. Nous ne nous posons pas suffisamment la question : comment en est-on arrivés là ? Or, évidemment, ce n'est pas par hasard. Et ce que révèle et en même temps masque l'hypertrophie bureaucratique, c'est en fait une mutation profonde de notre système de décision.

Dans une ère où il n'existe plus une source majeure de souveraineté mais quatre grands niveaux (mondial, européen, national et local), qui sont eux-mêmes les centres d'une constellation d'organismes et se trouvent désormais en interaction et en concurrence permanentes, la décision ne se laisse plus décrire, appréhender par l'architecture pyramidale qui correspondait à l'ère de l'État-nation. Mais par une structure en réseau, sorte de toile d'araignée, de maillage hypercomplexe où, quelle que soit la phase du processus que l'on considère (préparation, mise en œuvre, contrôle ou évaluation), la décision est de plus en plus segmentée, sectorialisée, émiettée, professionnalisée entre d'innombrables intervenants. Ou "partenaires", pour employer le langage toujours très consensuel de nos décideurs.

Ce bouleversement, dont nous ne percevons pourtant que les prémices, explique bien des choses. Rien d'étonnant en effet que, dans ces conditions, les territoires et les temps des intervenants,

les échanges d'information, de biens et de services, les flux financiers soient sans cesse plus nombreux, diffus et inintelligibles. Et que donc le sens même de la décision perde son caractère politique pour se décomposer, se dissoudre dans la gestion quand ce n'est pas la gestion qui s'évanouit elle-même dans un surcroît... de communication. Ou que s'effrite encore la pierre angulaire, le mot de passe du système : l'efficacité. Rien de surprenant non plus que nous ayons, dès lors, du mal à faire la part de ce qui appartient au public et au privé. Entre ces deux sphères, il n'existe plus de séparations claires, de frontières étanches. En témoigne la montée du lobbying qu'il ne faut plus apercevoir comme par le passé, comme la manifestation d'une pression, venue de l'extérieur, des intérêts particuliers sur l'intérêt général mais bien comme l'indice d'une transformation radicale de la machine décisionnelle. Tour à tour donneur et demandeur, acteurs publics et acteurs privés sont désormais en osmose, mêlant leurs points de vue libéral ou jacobin dans l'idéologie de la "bonne gestion". Rien d'in vraisemblable enfin à ce que, sous de tels auspices, les petites malhonnêtetés comme les grands scandales se multiplient et que les organismes de contrôle officiels, presque toujours placés en aval du processus, soient débordés et inefficaces. L'obscurité générale du système, l'interpénétration du public et du privé, la vitesse de circulation des hommes, des produits et de l'argent y concourent et rendent de plus en plus difficile le repérage des flux et des responsabilités.

De cette mutation qui brouille nos vieilles dichotomies politiques et économiques, nos anciens repères spatiaux et temporels et induit une illégitimité grandissante des décideurs, il faudra bien, à un moment ou à un autre, tirer les leçons politiques.

Qu'il n'y ait pas de retour en arrière possible est une évidence sur laquelle il n'est nul besoin de s'attarder. En revanche, je disais plus haut que la seule alternative qui nous reste est de retrouver le sens premier de la Cité et d'intégrer le citoyen dans le système de décision public. Je peux maintenant préciser et élargir le propos. D'une part, s'il n'y a plus un mais des centres de souveraineté, on ne voit pas bien par quel moyen, sinon celui de l'omniprésence du citoyen, on pourrait rétablir un minimum d'esprit et d'initiative démocratiques. D'autre part, s'il n'y a plus que du publico-privé, ce n'est pas seulement dans la sphère publique mais dans maints centres de décision privés que la démocratie participative devrait, sous une forme ou sous une autre, se manifester. Enfin, si le système de contrôle du système n'en peut mais, comme la justice d'ailleurs, pourquoi ne pas demander de l'aide et faire venir de nouveaux – comment disent-ils déjà ? – “partenaires” ?

Mais retournons une fois de plus au réel. De ces transformations capitales, l'Europe est incontestablement le témoin agissant. Avec son célèbre déficit démocratique dont on nous abreuve aujourd'hui mais qui est en fait présent dès l'origine, avec sa politique aussi ultra-libérale qu'hyper-réglementariste, ses mécanismes de décision où s'opère une alchimie subtile entre l'esprit des politiques, des fonctionnaires et des lobbyistes, tous réunis dans la croyance en la validité de l'expertise, avec sa fraude qui atteint selon les estimations de 10 à 15% du budget communautaire, l'Europe n'est pas simplement un super-État qui résulterait de la rencontre, et de l'affrontement, des technocraties nationales et des eurocrates.

Tout d'abord, elle préfigure le modèle de la bureaucratie prétendument dépolitisée, omnipotente et

insaisissable de l'avenir : "Au Berlaymont, écrivait Jean Chesneaux dans *Modernité-Monde*, une nouvelle classe politico-administrative "traite" les problèmes européens – acier ou excédents laitiers, zones défavorisées ou techniques de pointe, contrôle des épidémies ou aide au tiers-monde – sur le mode de la gestion, de l'arbitrage, du "lissage". La politique à la bruxelloise n'a que faire des citoyens responsables et des initiatives populaires, elle ne connaît ni mouvements de rue ni conflits, elle se meut dans le champ abstrait des rapports, des statistiques et des règlements. Au Berlaymont, les acronymes sont rois. De corridor en dossier, de télécopieur en directive, les eurocrates jonglent ingénieusement avec d'innombrables initiales ésotériques, tels que le FEOGA (Fonds européen de garantie agricole), le FEDER (Fonds de développement régional), les PIM (Programmes intégrés méditerranéens), et *tutti quanti*. La réflexion politique et la décision politique sont comme dissoutes dans le jeu réciproque d'instances anonymes et immatérielles. C'est pourtant de ces montages financiers et de ces conventions interbureaucratiques qu'en bout de chaîne dépendra le destin d'une vallée pyrénéenne, d'une zone de pêche, d'une profession précaire, d'un diplôme convoité."¹⁸

L'Europe est ensuite, ou plutôt en même temps, une architecture institutionnelle inédite, une forme du Pouvoir sans équivalent dans l'Histoire, qui consacre et accélère notre entrée dans ce nouvel âge postnational et postrépublicain dont nous avons tant de peine à cerner les contours et à comprendre le sens. Mais redonnons, là encore, la parole à ceux qui nous ont précédés : "Le débat sur l'avenir de l'Europe, dans sa fausse simplicité,

18 J. Chesneaux, *Modernité-Monde*, La Découverte, Paris, 1989, p. 132.

écrit Jean Guéhenno, illustre bien les insuffisances d'une approche institutionnelle de l'âge relationnel. La querelle entre "nationalistes" et "fédéralistes" oppose deux visions institutionnelles, où les réflexes d'un monde en train de disparaître révèlent leur impuissance à rendre compte du monde nouveau qui commence. (...) L'Europe ne sera pas une structure institutionnelle figée, assise sur un territoire définitivement bornée, mais un élément dans un ensemble d'institutions concurrentes, n'obéissant à aucune architecture claire, et échappant même parfois à toute logique territoriale. (...) Cette concurrence institutionnelle – conséquence d'une diffusion de la puissance entre plusieurs structures qui se recoupent sans se superposer, qui se complètent sans pouvoir tout à fait éliminer la concurrence – étendra à un ordre politique en voie de disparition les mécanismes de régulation du pouvoir que nous voyons à l'œuvre dans les entreprises modernes. (...) En vérité, la confusion du débat européen tient largement au fait qu'il reste un débat politique sur la souveraineté alors même que l'Europe de l'âge relationnel a cessé d'être une idée politique, pour le meilleur, s'il s'agit de dépasser les conflits de nations, et pour le pire, si on rêve de citoyens libres et volontaires.”¹⁹

Elle est, suis-je enfin tenté d'ajouter en guise de conclusion d'étape, cette curieuse invention devant laquelle nous demeurons, malgré toutes nos discussions, nos votes pour ou contre, collectivement indécis. Ne sachant sans doute pas distinguer en elle ce qui relève de l'organisation ou du chaos. Comme si le principe d'entropie, soit cette capacité qu'a tout système physique ou social de passer, par simple croissance, d'un état de désordre premier à un état de désordre accru, n'existait pas...

¹⁹ J-M. Guéhenno, *op. cit.*, pp. 74 et 80.

2. Le papier et la règle

Le lecteur attentif ou averti l'aura certainement compris : ce sont des réflexions somme toute très comparables que suscite l'examen de la prolifération de la loi et du droit.

Sur ces deux sujets, les Français ont la mauvaise habitude d'en rester à l'adage "trop de loi, tue la loi" et de citer l'exemple américain qui leur sert, en définitive, autant de repoussoir que d'alibi. En effet, même si nous n'avons pas atteint et n'atteindrons sans doute jamais la société du contentieux permanent que sont devenus les États-Unis, les problèmes se posent dès à présent avec tant d'ampleur et d'acuité que nous ferions bien de modifier nos pensées réflexes et, comme l'on dit familièrement, de balayer devant notre porte. D'après les dernières études d'ensemble menées par le Conseil d'État, il existait en France, au début des années 90, 7 500 lois applicables, 82 000 décrets, 22 000 règlements européens applicables. Sans parler du reste dont plus personne ne connaît vraiment le nombre. C'est-à-dire les arrêtés, les circulaires, les instructions, les avis, les directives, les recommandations, les résolutions, ainsi que cette espèce nouvelle, fort étrange et sans doute très significative, de ces actes dits innommés qui nous viennent de l'Union européenne et que n'avait pourtant pas prévus le traité de Rome. Plus grave encore, cette production normative s'accroît depuis plusieurs décennies à une vitesse vertigineuse. Les *Journaux officiels* français ou communautaire, qui n'enregistrent pourtant pas tout, explosent littéralement : le premier tourne désormais autour d'une moyenne de 17-18 000 pages l'an contre 12 000 dans les années 60 ; le second s'est accru de 30 % entre 1985 et 1991. En France,

sur les deux seules années 2003 et 2004, le nombre de lois et ordonnances a augmenté de 325 unités ! Naturellement, le droit suit. On ne compte pas moins d'une soixantaine de codes et leur volume, en dépit d'un rassemblement là encore incomplet et d'un taux de mortalité des lois de plus en plus élevé, ne cesse de grossir : 36 % d'augmentation pour le Code du travail entre 1976 et 1989, 35 % pour la seule partie législative du Code général des impôts et du Livre des procédures fiscales entre ces mêmes dates. Année après année, les modifications à apporter au corpus des *Codes et lois* du Juris-Classeur vont *crescendo* : 5 000 en moyenne pour la fin de la décennie 1990, 10 000 en 2000, 15 000 en 2004 ! Enfin, la Justice enregistre bien sûr le mouvement. Le nombre des professionnels s'accroît, les affaires anciennes ou nouvelles devant les tribunaux, en "stock" ou en "flux" comme disent les spécialistes, sont en constante et rapide expansion, de l'ordre de 5 % par an dans les dernières décennies. Quant à l'évolution quantitative de la jurisprudence, il est inutile d'en dire quoi que ce soit. Elle est au-delà de toute statistique.²⁰

Bref, à ce stade, l'analyse des causes semble paradoxalement bien insuffisante et ne saurait, quelle que soit son intérêt, dispenser d'une réflexion générale et prospective. Que la logorrhée normative provienne du développement des relations internationales, de l'intervention croissante de l'État libéral ou jacobin, de la mise en œuvre de la décentralisation, de l'impact du lobbying ou de l'ambition médiatisée

20 Cf. pour plus de détails : Conseil d'État, *Rapports publics 1991, 1992, 2004 et 2005*, La Documentation française, Paris, 1992, 1993, 2005 et 2006 ; D. Vernier, *La justice en France*, coll. Repères, La Découverte, Paris, 1993 ; H. Moysan, "La consolidation des codes, lois et décrets : positions doctrinales d'éditeurs ou devoir de l'État ?", Institut d'information juridique, 4 novembre 2004.

d'un ministre, que l'asphyxie de la Justice s'enracine dans des conflits civils, pénaux ou administratifs, corresponde à des affaires dramatiques ou relève de l'action de citoyens procéduriers, ne doit pas en effet faire perdre de vue l'essentiel. Tout à la fois agis et agissants, la loi et le droit ne sont plus seulement ces institutions fondamentales de la démocratie, vénérables et vénérées, craintes ou haïes, mais encore une machine qui, à l'image de la bureaucratie, s'autoengendre, s'autoalimente. Et ce sans que les déclarations alarmistes des plus hautes autorités de l'État, les initiatives de déflation normative ou les réformes de l'organisation des tribunaux ne nous permettent d'apercevoir, ne serait-ce qu'un ralentissement du processus ou une meilleure gestion de l'enflure. Ajoutons enfin que cet état de fait se retrouve dans la quasi-totalité des pays démocratiques.

En réalité, il nous faudrait changer d'adage mais le fait même qu'aucun, de "quand la loi bavarde, le citoyen ne l'écoute plus" à "nul n'est censé connaître la loi et le droit", ne nous paraisse à la hauteur de la situation, est en soi significatif. De quoi ? De ce que nous avons déjà ou sommes en train, à force de dilatation et de dilution de la norme, de passer un seuil au-delà duquel commencent cette zone, ce temps, particulièrement risqués et hasardeux, où c'est l'ensemble de la règle, qui définit les relations entre la collectivité et les individus, et entre les individus eux-mêmes, qui devient floue, changeante, aléatoire. Mais nous préférons ne pas le voir ou nous l'avouer, sans doute pour une infinité de raisons où se mêlent autant l'aveuglement rationnel que la peur de ne plus nous dire en démocratie.

Nous vivons ainsi sur l'idée que la loi est l'expression de la volonté populaire et la manifestation

codifiée de notre vouloir-vivre ensemble. Or, si ceci reste vrai, cela l'est de moins en moins, et nous ferions bien de nous poser la question : ne sera-ce pas bientôt une fiction ? D'ores et déjà, même si elle est toujours votée par des représentants élus, la loi n'a plus grand-chose à voir avec une authentique règle politique émanant d'un débat au sein du corps social et s'identifie de plus en plus à une méthode d'administration des hommes et des choses, un instrument de régulation et de complexification d'un système plus que d'une société. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les textes de lois : ils se résument le plus souvent à un ensemble de formules juridico-techniques, sophistiquées, illisibles et absconses, auxquelles on peut penser que le législateur, n'y comprenant finalement pas tellement plus que le citoyen, n'a fait qu'ajouter. Et d'où l'on ressort donc en se demandant si ce n'est pas là, autant que dans les prérogatives exorbitantes de l'exécutif ou la pratique du cumul des mandats, que s'enracinent l'absentéisme des élus et le déclin historique des parlements. À moins, naturellement, que tout cela n'aille de pair ! "On dénonce l'encombrement des tribunaux, mais n'y sommes-nous pour rien ? Ne les engloutissons-nous pas sous une marée paperassière ?"²¹, déclarait avec justesse le ministre de la Justice Michel Sapin en 1991. Mais sans peut-être comprendre que c'est encore en amont qu'il faut aller chercher la racine du problème : "Il faudrait commencer par réhabiliter, ou "dérationaliser" nos assemblées, propose John Saul, et la classe politique devrait se débarrasser de la peur du désordre verbal que les technocrates ont instillée en elle."²² On ne saurait mieux dire, même

21 *JO des Débats de l'Assemblée nationale*, 28 novembre 1991. Cité in B. Deveaud, *Le grand foutoir*, Édts J. Grandier, Paris, 1993, p. 34.

22 J. Saul, *op. cit.*, pp. 280-281.

s'il est parfaitement déraisonnable d'imaginer qu'elle puisse le faire seule.

“Trop de rationalité tue la Raison”, tel est finalement l'adage qui conviendrait en la matière comme en bien d'autres domaines. Cela est d'autant plus vrai qu'on ne peut manquer non plus de s'interroger sur ce qui chemine dans les contraintes, les méandres ou les failles de ce dispositif normatif proliférant. Des cloisonnements, des inégalités et des ségrégations, liés aux textes comme à leurs conditions d'application ou d'inapplication ? Certes, et la multiplication des vides juridiques, des effets de seuil de nos systèmes d'aides, des contournements légaux de la loi comme celle des traditionnels arbitraires légal-administrativo-policiers, est là pour en attester. Des statuts s'apparentant, de près ou de loin, à des formes d'apartheid légales, nées de la volatilité de la loi comme de choix prétendument rationnels ? Certainement, car on peut être aussi bien enfermé dans un vide juridique que dans les catégories de la citoyenneté européenne de Maastricht. Mais il y a peut-être pire. Que s'opère, à travers cette insécurité juridique généralisée et ces morceaux d'apartheid légaux, une mutation du sens même de la loi. Que censée dire ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas, ce qui est possible et impossible afin que se maintienne voire s'affermisse le lien social démocratique, elle en vienne à être le domaine du “tout est possible”, l'instrument en même temps que la traduction de la désagrégation progressive de ce même lien. En d'autres termes, elle rendrait apparemment légitime cet âge du chaos dont nul ne peut prédire aujourd'hui combien de temps il demeurerait démocratique.

Nos illusions collectives sur le droit ne sont pas moindres. Quoique de plus en plus hésitants et

soupçonneux, nous continuons ainsi à croire que le droit est l'expression de la souveraineté nationale, le fondement dernier de l'État démocratique et la garantie de la justice entre les hommes. Or, là encore, la seule certitude que l'on puisse avoir, c'est que c'est de moins en moins... certain !

La suprématie du droit international et du droit européen sur le droit français est désormais solidement établie et ce dernier tend chaque jour un peu plus à se transformer en un produit hybride qui réunit loi nationale et normes supranationales, préalablement transposées. Au prix, faut-il le rappeler à l'attention de ceux qui en ont la charge, d'un labeur particulièrement compliqué et fastidieux ! De cette hybridation, certains s'inquiètent : ils y voient un levier essentiel du déclin de l'État-nation, la perte de souveraineté juridique entraînant ou allant de pair avec celle de l'identité même de la communauté nationale. D'autres, à l'inverse, s'en réjouissent et y pressentent l'avènement d'une communauté juridique, d'un intérêt général planétaires qu'exigent aussi bien la défense des droits de l'homme à l'échelle mondiale que le développement des risques transfrontières (nucléaire, déchets, etc.). En fait, il est plus probable que cette hybridation soit le signe, au grand dam des uns et des autres, d'un droit de plus en plus touffu et technique, disparate et bureaucraté, dans lequel, plus que jamais, seuls des professionnels, anciens ou nouveaux, pourront se retrouver. Ou bien encore s'y perdre. "Nationalistes", "mondialistes" ou ni l'un ni l'autre, spécialistes du droit des affaires ou du droit des gens, vertueux ou malhonnêtes, compétents ou non, ces interprètes de la règle pourront puiser à l'infini dans leur matière pour lui faire dire tout et son contraire. Soit le pire comme le meilleur : permettre ici une

avancée des droits de l'homme ou du contrôle du nucléaire, fabriquer là, pour les plus privilégiés, de véritables bulles juridiques comme il existe des bulles financières, engendrer pour le tout-venant des décisions équitables ou à l'inverse des chemins de croix interminables, ou entériner encore des situations d'apartheid légal inscrites dans ou hors des limites de l'État-nation. Tout cela grâce au droit ou, au contraire, par défaut de droit, et sans qu'à aucun moment ni ces spécialistes ni nous-mêmes n'ayons le sentiment de pouvoir échapper à cette fragmentation politique, sociale et juridique.

Autrement dit, le droit ne sera pas ce rempart démocratique du futur ou cette voie de la démocratie sans frontières dans lequel certains placent leurs espoirs de contrer les barbaries de la force brutale et des technosciences. Et il ne nous fera pas non plus revenir à son envers : le règne du fait. Toujours plus foisonnant, spécialisé et instrumentalisé, il accompagnera le chaos et sera tout à la fois le gérant efficace et le dernier garant d'un État démocratique déficient, dépérissant, et d'une société éclatée et ségrégée. S'y côtoieront, s'y mêleront si intimement le rationnel et l'irrationnel, le juste et l'injuste, l'humain et l'inhumain que nous n'y aurons d'autre solution, en une ultime et vaine espérance, que d'avoir sans cesse plus recours... au droit. Nous ne devrions pas ainsi nous réjouir du pouvoir grandissant qu'acquière aujourd'hui les juges dans nos sociétés comme nous ne devrions pas non plus nous sentir rassurés de ces Déclarations des droits, de l'enfant, du mourant, de l'environnement ou du justiciable, qui y prolifèrent. Ces phénomènes sont moins la manifestation d'un salutaire sursaut démocratique que le simple enregistrement d'un chaos que l'action de l'institution judiciaire, elle-même per-

due dans les couches présentes ou futures de la loi et du droit, ne fera qu'amplifier. Moins le signe d'un nouvel équilibre des pouvoirs, d'un nouvel ordre que l'indice d'une société qui ne sait plus ni où donner de la tête, ni à quel saint se vouer.

3. L'écran

Ce dernier membre de phrase n'est pas tout à fait exact. Car il existe, en France comme dans le monde entier, un saint qui se trouve en parfaite consonance avec la société fragmentée dans laquelle nous vivons. À ce saint, on ne peut dire que nous nous vouons car nous ne lui promettons rien, ne lui faisons aucun vœu comme il n'en fait pas non plus pour nous. Nous nous y adonnons simplement, mais avec une remarquable constance et des sentiments mélangés de méfiance, d'avidité et de désespoir. Comme si, au fond, nous cherchions auprès de lui un sens dont nous saurions pertinemment qu'il ne peut nous le donner. Ce saint, on l'aura compris, ce sont les médias et plus encore la télévision. Elle est, observe John Saul, "le service religieux quotidien du monde moderne".²³ À nouveau, la formule touche juste et mérite donc d'être approfondie.

De même que les religions ont trois dimensions inséparables, l'une répressive, l'autre libératrice et la troisième unificatrice, la télévision se présente à nous, est en nous un lien social dont nous ne pouvons plus nous passer, une possibilité d'accès au monde qui nous enrichit en même temps que la voie d'une impuissance civique et humaine à peu près totale. La voie ? Mieux vaudrait dire peut-être l'école. Je n'entrerai pas ici dans le détail des innombrables

²³ J. Saul, *op. cit.*, p. 484.

mécanismes par lesquels la télévision encourage la paralysie, individuelle et collective. Il y faudrait des livres et, outre que ceux-ci ont déjà été écrits, cela m'entraînerait dans ces interminables et vaines controverses dont, précisément, la télévision ou les médias nous soulent dès lors qu'ils se mettent à parler d'eux-mêmes, afin de s'encenser ou de se critiquer. Plus fondamental, en effet, est de songer à la conjugaison complexe de ces mécanismes et de s'intéresser surtout à leur aboutissement. Que nous soyons gagnés par un besoin croissant de télévision qui nous vient de liens sociaux distendus, d'un sentiment d'ennui ou de vide personnel, du désir légitime de nous distraire ou d'une accoutumance à la télévision elle-même, que nous nous trouvions manipulés par les sondages, la sélection et le commentaire de l'événement, la starisation ou le mitraquage de l'information, ou que nous effectuions encore ce travail sur nous-mêmes que nous impose le télescopage journalier du privé et du public, des espaces, des temps et des cultures, n'a en effet que peu d'importance au regard du résultat. Ne sachant plus faire le tri entre les trois dimensions de notre religiosité profane et télévisuelle, nous "choisissons" la seule solution qui nous reste : contempler nos représentants-simulacre, observer l'image du chaos. Et nous demeurons donc là, tour à tour passionnés et endormis, devant l'écran, sans doute persuadés qu'il y a dans ce défilé incessant, sans queue ni tête, d'images et de sons, quelque sens caché de la société et du monde que nous pourrions découvrir, quelque *deus ex machina* auquel nous nous sentons forcés de nous identifier tout en sachant bien qu'il nous annihile. Ou pour le dire autrement, en insistant sur le son et la voix : jamais nous n'avons autant parlé, jamais la parole n'a été plus confisquée parce qu'en définitive nous en sommes venus

à “parler la télé”. Ou en mettant encore l’accent sur l’image : il nous est arrivé à tous, en regardant la télévision, d’en venir à trouver du charme ou de l’efficacité à ce que, profondément, nous n’aimons pas comme à nous détourner aussi de ce dont nous nous sentons proche. “Plus je clame je, plus je suis on”, écrit François Brune dans son livre au sous-titre évocateur, les “fragments d’un discours anonyme”.²⁴ L’utopie de la communication, explique Philippe Breton, c’est un homme sans intérieur, totalement gouverné de l’extérieur, un *Homo communicans* qui en viendrait à correspondre à cette histoire “drôle” : “Deux amis se rencontrent. L’un demande à l’autre : ça va ?, et l’autre répond : oh toi, ça va ; et moi ?”²⁵

Naturellement, nous n’en arriverons jamais là, à ce renversement intégral, à cette dissolution complète de la coupure entre notre être public et notre être privé, dont rêvaient les totalitarismes. Car, à y réfléchir, il n’en est et n’en sera nul besoin. Ni nouveau diable tirant les ficelles, ni bel instrument fonctionnel, avec ses inconvénients et ses avantages, de la démocratie de masse que se plaisent à décrire certains intellectuels, souvent membres du sérail médiatique, la télévision accompagnera, escortera simplement l’ère du chaos car elle résout dans l’illusoire, dans une soif d’idéal jamais éteinte ni incarnée, tout ce dont le présent, et plus encore l’avenir, sont porteurs. Soit la proximité sociale délaissée, la liberté et l’égalité en train de disparaître, la fraternité toujours remise à demain, la Cité démocratique dépérissant de la fausse représentativité. Mais elle couronnera également cet âge, en secrétant de

24 F. Brune, *Les médias pensent comme moi*, L’Harmattan, Paris, 1993, p. 15.

25 P. Breton, *L’utopie de la communication*, La Découverte, Paris, 1992, p. 8.

nouvelles et pernicieuses formes de ségrégation et de domination dont l'exclusion sociale par l'inégalité d'accès à l'information, le spectacle de l'ouvrier en larmes aux portes de son usine, le panel de citoyens réduits à ne poser que des questions ou l'enfermement dans certains "jeux" virtuels, constituent d'ores et déjà les signes tangibles. Forme hyper-laïcisée, sécularisée du lien religieux, la télévision est ainsi non seulement la religion des temps modernes mais aussi celle des lendemains sans avenir qui nous délivre continûment ce message, efficace, longtemps libérateur mais de plus en plus déraisonnable et creux, qui unit et convertit tous les autres : "Il faut être absolument moderne". Ou post-moderne, pourrait-on ajouter. "Point de cantiques", reprenait immédiatement après, l'auteur de cette phrase, Arthur Rimbaud.²⁶ Sans pouvoir savoir, évidemment, qu'il commettait là une petite erreur de prophétie. Car dans cet ère du chaos, nous pourrions toujours fêter Noël devant la télévision ou à l'église et avoir aussi l'intime conviction, ou la sensation trouble, que nous vivons une "saison en enfer"...

4. *Ni Orwell, ni Tocqueville*

Tentons de conclure provisoirement et de résumer cet âge du chaos démocratique qui progresse, nous menace et auquel nous devrions tous, et pas seulement une minorité, résister. Il paraît, presque par nature, si difficile à cerner que seul un art momentanément oublié, celui du roman, pourrait peut-être le dépeindre et l'expliquer.

Il ne faudra d'abord pas le confondre avec la prophétie tocquevillienne du despotisme démocratique.

26 A. Rimbaud, *Poésies*, LGF, Le Livre de Poche, Paris, éd. de 1972, p. 200.

Avec cet État prévoyant et doux, réglant dans ses moindres détails les activités d'individus sans cesse plus infantiles, semblables et indifférents aux uns et aux autres, né de la passion de la liberté et de l'égalité et s'établissant à l'ombre de la souveraineté du peuple. Certes on retrouvera bien de nombreux ingrédients, sédimentés ou actualisés, de l'édifice toquevillien : des morceaux de l'État tutélaire et de l'ancienne centralisation administrative, le pouvoir grandissant des bureaux, ainsi qu'un conformisme d'ambiance nourri d'un amour immodéré ou inconsistant pour la sphère privée comme d'un attachement toujours plus académique et incantatoire aux idéaux et aux institutions démocratiques. Mais, en même temps, rien ne sera plus pareil. Car l'ensemble sera morcelé, traversé de mille contradictions individuelles et institutionnelles, sans cohérence ni unité. Et surtout la servitude n'y aura rien de paisible car elle n'aura pas grandi au travers de ce retournement progressif, de cet échange, presque imperceptible, quasi volontaire et jamais total, de la liberté contre l'égalité que prévoyait l'aristocrate. Placée sous le signe de l'obscurité des souverainetés, des lois et des droits démocratiques proliférants, elle sera montée de l'effritement, de la fragmentation conjointe de la liberté et de l'égalité, plus rapide qu'on ne pourrait le croire et beaucoup plus contrainte qu'acceptée. Et "l'heure nouvelle" sera donc, comme le pressentait Rimbaud, "au moins très sévère".²⁷

Pour autant, on ne pourra pas dire non plus qu'Orwell ait vu juste. L'âge du chaos ne s'identifiera pas en effet à cette synthèse et ce dépassement des régimes nazi et communiste, à ce totalitarisme intégral et insidieux, intérieur et extérieur à l'homme, définitivement clos car fermé sur lui-même que dé-

²⁷ A. Rimbaud, *op. cit.*, p. 199.

crit 1984. Où le Big Brother, la doublepensée et la novlangue, pétrifiant le présent, rendant toute communication avec l'avenir intrinsèquement impossible, parviennent à ce que le Pouvoir, sans autre origine, sens ou fin que lui-même, se fasse aimer par les derniers révoltés qui restent. Certes, là encore, il serait facile d'effectuer quelques rapprochements avec le présent ou de se livrer à "d'amusantes" anticipations. De parler ainsi de notre difficulté collective à parler de l'avenir. Ou de comparer par exemple la télévision à Big Brother ou d'imaginer, de manière plus exacte, qu'elle pourrait incarner dans l'avenir une sorte de Big Brother inversé. Á ce point regardée que toute surveillance, ou presque, en deviendrait superflue. Ou de songer encore, sans pour autant tomber dans ces travers ridicules, académiciens et cocardiens, qui caractérisent les prêtres de la Belle Langue française, à ces modifications récentes du langage, souvent liées à l'informatique, la publicité, les médias ou la bureaucratie. Elles entretiennent assurément plus d'une proximité avec les contractions de mots insensées de la novlangue : ne dit-on pas maintenant un "docudrame" pour désigner ces films de "fiction brute" tirés d'un fait divers spectaculaire ? Mais, en vérité, on omettrait là l'essentiel. Démocratique, l'ère du chaos ne sera rien de plus qu'une période particulière de l'Histoire, où nous continuerons de nous interroger, et probablement beaucoup plus qu'aujourd'hui, sur ce qui peut fonder et limiter le Pouvoir. Enfin, il semble presque inutile, ou en tout cas bien tempéré, d'affirmer qu'il n'y sera pas aimé.

Disons-le autrement : il ne faut ni redouter la fin de la démocratie, ni aller répétant, ânonnant, que nous reposons et reposerons toujours sur le socle immaculé de 1789, de la Loi et du Droit. De même,

il ne faut ni croire que les fascismes puissent revenir sous leurs formes anciennes, ni imaginer, à l'inverse, que les démocraties d'après-guerre en aient tiré toutes les leçons. "Notre héritage n'est précédé d'aucun testament", écrivait René Char à la fin de la Seconde guerre mondiale. Et sans doute est-ce pour cette raison, pour l'instant encore indéchiffrable, que les "démocraties glorieuses", nées dans les révolutions scientifiques, les tragédies et les équivoques de la dernière grande mutation contemporaine, celle des années 30 et 40²⁸, s'effacent peu à peu, cédant la place à l'âge du chaos démocratique.

Celui-ci sera caractérisé par un Progrès de plus en plus immaîtrisable, une ingouvernabilité généralisée, une citoyenneté à géométrie variable, une scène politico-médiatique peuplée d'hommes-stars et de fabricants d'opinion, une image où la vérité et le mensonge se confondront. Le "vérimensonge", dira-t-on alors en sarkolang. La démocratie n'y aura plus la solidité de l'époque précédente : elle sera moins la manifestation d'un contrat social que la juxtaposition d'instantanés éphémères et d'espaces limités, électoraux, juridiques ou territoriaux, qui placeront les individus dans une instabilité, une insécurité quasi permanentes. Tout en constituant les dernières preuves tangibles qu'il vaut mieux encore vivre ici qu'ailleurs, en ce temps que dans d'autres. Dans cet univers de l'aléatoire démocratique, où l'on célébrera avec force argent et image les grandes dates et lieux de la mémoire républicaine et où l'on vendra par morceaux, d'origine, fabriqués sous licence ou contrefaits, les murs ou les statues descellés de l'utopie soviétique, il n'y aura que peu de citoyens actifs, bien peu de révolutionnaires, et

²⁸ On se reportera ici à mon livre *Les Hommes d'Uriage*, La Découverte, Paris, 1988, prochainement réédité chez @telier de Presse.

moins encore de dissidents. Rien en fait, en dehors du Pouvoir et des grands ensembles majoritaires et oppositionnels, que des rebelles.

Soit des terroristes et des démocrates “alternatifs”. Retournant contre l'État ou le capitalisme ce qui est très souvent le principe de sa conduite – “la fin justifie les moyens” – les premiers ne feront pas que renforcer la violence du système : ils le mineront, conférant à l'époque un caractère toujours plus angoissant et imprévisible, mais ne parviendront pas à renverser leur adversaire. Car ils n'auront pas avant un temps, c'est-à-dire celui qui consacrerait l'entrée dans une autre ère (pire encore que celle que nous connaissons !), les moyens de contrer la force, intérieure et extérieure, policière et militaire, des États démocratiques. Quant au deuxième groupe, il n'en formera pas vraiment un. Il sera plutôt un composé hétéroclite d'hommes et de femmes, surgis du cœur comme des marges du système, que les défaillances, les absurdités ou les logiques intolérables de la machine auront produits. Certains continueront de se mobiliser dans les organisations partisans, syndicales ou associatives et évoqueront de plus en plus l'oubli du politique, la nécessité de la démocratie participative ; d'autres se consacreront entièrement, sous des formes traditionnelles ou inédites et d'un bout à l'autre de la planète, à l'œuvre de solidarité avec les plus humbles et les plus ravagés de l'âge chaotique ; d'autres encore seront tentés de recourir à la violence. Qu'il soit impossible de prévoir leur nombre et leur influence est évident. En revanche, on peut être certain qu'à ces démocrates alternatifs, leurs différences politiques, sociales ou confessionnelles importeront finalement assez peu. Car ils seront unis, non par une doublepensée ou un double challenge, mais par un vouloir-vivre et

agir ensemble : celui de subvertir de l'intérieur la machine et de construire à côté la nouvelle société démocratique postchaotique. Et de combattre donc cet autre maître mot des systèmes contemporains : le cynisme.

3

CYNISME

Au lieu de m'engager, comme précédemment, dans un propos introductif général, je voudrais changer ici de style et soumettre simplement au lecteur, en guise de préambule, deux documents dont je tenterai ensuite de tirer les leçons.

Le premier, un peu long mais très instructif, consiste en une série d'extraits d'un débat qui s'est tenu en 1993, dans les locaux d'Arte, à Strasbourg, à la suite de la projection du film de Michel Daëron, *Le grand secret*, consacré aux essais nucléaires français à Mururoa. Outre ce dernier, participaient au débat Alain Barthoux, directeur des essais au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), Roger Ducouso, pharmacien général et directeur du Service de protection radiologique des armées, Josef Joffe, médecin et journaliste à la *Süddeutsche Zeitung*, Gabriel Tetiarahi, vice-président de la Ligue des droits de l'homme de Polynésie et Peter Wien, l'animateur, journaliste à Arte. Comme il était im-

possible, pour une simple question de volume, de reproduire l'intégralité de ce débat, j'ai sélectionné les moments ou arguments importants, effectué quelques coupes mineures dans certaines des interventions retenues, et pris soin de résumer le reste afin que le lecteur puisse à la fois se faire une idée exacte du déroulement de la conversation et disposer d'une vue d'ensemble. Je m'excuse donc par avance auprès des intervenants dont tous les propos n'ont pu être repris ici. Par ailleurs, j'ai choisi de conserver, à quelques corrections de syntaxe ou de forme près, le langage parlé. Avec ses répétitions, ses hésitations, ses erreurs ou ses silences qui sont quelquefois tout aussi sinon plus instructifs que les paroles bien assurées et lisses. Enfin, plutôt que de désigner les participants par leurs noms, j'ai opté pour une autre solution, celle de recourir à leur fonction ou à leur origine, qui me paraissait restituer au mieux l'atmosphère et le sens même de ce débat : il est en effet autant une polémique sur les essais nucléaires et leurs conséquences qu'une sorte de théâtre de l'absurde contemporain. J'espère que ceux des intervenants à ce débat, dont la personnalité publique ne se réduit pas à leur position sociale ou professionnelle, voudront donc bien ne pas m'en tenir rigueur.

Le second document se situe dans le prolongement direct du premier. Il consiste en un bref passage, portant sur la question de la reprise ou non des essais nucléaires français dans le Pacifique, extrait d'un rapport d'information de l'Assemblée nationale relatif à la politique militaire de la France et à son financement. Datant lui aussi de 1993, il a été rédigé par Patrick Balkany et Arthur Paecht, alors respectivement député RPR des Hauts-de-Seine et UDF du Var.

Qu'ajouter de plus à cette présentation ? Rien sinon qu'à l'image de tant d'autres, ces deux documents ont depuis leur publication ou leur passage sombré dans un oubli quasi total. Et que donc les en extraire, fût-ce pour le temps court d'une lecture et d'une interprétation, me semblait essentiel.

Mururoa sans peur et sans reproche

L'animateur : (...) Je crois que l'autorité militaire a été la plus attaquée dans ce film. Alors ma question : y a-t-il un secret à Mururoa ou n'y a-t-il rien à cacher ? Qui veut répondre ? Monsieur...

Le pharmacien des armées : Le réalisateur vient de nous montrer des images fortes, des images dures. Des images émouvantes, notamment pour ceux qui connaissent les Polynésiens et qui les aiment. Et j'imagine que les téléspectateurs doivent se poser un certain nombre de questions à l'heure actuelle. Et notamment celle de savoir si les Polynésiens que le réalisateur a rencontrés sont représentatifs de l'ensemble des travailleurs de Mururoa. Et là, à mon sens, la réponse est non parce qu'il y en a eu plusieurs milliers – dans le film on nous a dit 20 000 – et je crois qu'il y a des Polynésiens heureux. Et la grande majorité de ces Polynésiens sont heureux. J'en ai rencontré, j'en ai rencontré beaucoup. Alors maintenant est-ce qu'il n'y a pas de drames humains ? Alors là, la réponse est non : il y a des drames humains. Nous venons d'en voir. Et est-ce que la cause de ces drames, c'est la radioactivité ? Alors là, la réponse est manifestement non et je partage avec Paul-Emile Victor l'opinion que le problème numéro un de la Polynésie, ce n'est pas la radioactivité, mais c'est la démographie galopante.

Démographie galopante avec deux corollaires : le chômage des jeunes et la pollution domestique. Il faut savoir qu'à Tahiti, il n'y a pas de station d'épuration des eaux, ce qui rend le lagon de Tahiti très favorable aux otites, aux maladies de peau. Et...

L'animateur : Si je vous ai bien compris, vous dites qu'il n'y a pas de risques provenant des essais ?

Le pharmacien des armées (hésitant) : Ah c'est bien, c'est bien exactement ça. Et je voudrais poursuivre en disant justement que se baigner dans le lagon de Mururoa est plus sain que se baigner dans celui de Tahiti. Et ce n'est pas moi qui l'ai dit. C'est Mac Kewan, le docteur Mac Kewan qui est le directeur du laboratoire de la radioactivité à Christchurch en Nouvelle-Zélande, après sa mission à Mururoa. Et lui avait pu, justement, mesurer la radioactivité.

L'animateur : Et ces peurs qui ont été exprimées à travers tout ce reportage, les préoccupations, les inquiétudes, les gens qui hésitent à avoir des enfants parce qu'ils ont peur de malformations génétiques. Ces peurs sont infondées ?

Le pharmacien des armées (hésitant) : Eh bien là, je ne vais pas répondre moi-même. Je vais, je vais citer monsieur Stanislas Tomkiewicz, médecin, médecin-psychiatre, médecin-pédiatre qui est directeur de recherches à l'INSERM et qui est venu plusieurs fois en Polynésie. Il est venu, je crois, une première fois en 1982. Et il est revenu en 1990, avec une délégation de l'Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire. Et ces gens-là ne sont pas des pronucléaires, comme leur nom l'indique. Et le docteur a rencontré des Polynésiens, pas les mêmes que ceux que le réalisateur nous a montrés mais des situations équivalentes. Et dans son compte-rendu, le docteur Tomkiewicz a dit : "Il

s'agit là manifestement de... euh... il ne s'agit pas de maladie des rayons, mais il s'agit de vraies maladies psychologiques.” (Après un silence, il reprend) Donc, il ne s'agit vraiment pas de conséquences de la radioactivité mais par contre de vraies maladies psychologiques.

L'animateur (se tournant vers le réalisateur) : Vous n'avez rencontré que des malades psychiques, psychiatriques ?

Le réalisateur : Eh bien, c'est mon impression ce soir. Je découvre cette nouvelle donnée médicale (...).

Presque intégralement consacrée à la question du secret-défense, son intervention fait état des nombreuses difficultés qu'il a rencontrées au cours de son travail : l'absence de données sur le nombre des essais français, les rapports qu'il faut aller chercher à l'étranger, les conclusions ou recommandations des commissions d'experts qui demeurent lettre morte, l'absence de suivi médical des populations ou des travailleurs du site, les menaces des autorités militaires et civiles à l'encontre des témoins, etc. Puis, le débat rebondit sur la question suivante :

Le médecin-journaliste : Oui, je crois qu'il y a un tableau de la maladie très précis pour les maladies dues aux rayonnements. On connaît les symptômes et les syndromes. Après les essais américains, on les a bien cernés. Les Américains, d'ailleurs, ont collecté systématiquement ces données et les ont publiées. Voilà pourquoi j'aimerais vous poser une question. Est-ce que vous avez, sur le simple plan statistique et donc de manière tout à fait objective, essayer de voir si, en Polynésie, il y a des syndromes similaires, s'il y a des cas de maladies simi-

lares. Est-ce que ça permettrait d'échafauder des hypothèses ou pensez-vous que tout le monde soit fou là-bas ?

L'animateur : Bon, c'est une question que je voulais poser de toute façon, ne serait-ce que pour réagir à Michel Daëron.

Le pharmacien des armées : Bon, déjà, je n'ai pas dit que les gens étaient fous. Et d'ailleurs ce n'est pas moi qui ai parlé. Je n'ai fait que répéter ce que disait Tomkiewicz. Et ils... euh... les gens présentent certains symptômes évidents. Mais le fait de l'attribuer à la radioactivité, c'est là où est le mal psychique. Donc ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit. Pour répondre à monsieur : il y a effectivement des symptômes très clairs de l'irradiation aiguë. Et ça, il est bien évident qu'on ne l'a jamais rencontrée en Polynésie. Et il y a des syndromes également d'irradiation différée. Vous pensez notamment aux cancers, j'imagine ? Des cancers, il y en a en Polynésie, il y en a ailleurs. À quoi peuvent-ils être dus ? Eh bien, notamment, les Polynésiens sont de très gros fumeurs (insistance dans la voix) et lorsqu'on regarde les statistiques, on s'aperçoit qu'il y a trois fois plus de cancers de l'arbre respiratoire en Polynésie par rapport à la métropole. La cause des cancers, est-ce qu'elle peut être l'irradiation ? Alors là, c'est certainement pas puisque l'irradiation à Tahiti est moitié moins que celle ici en Alsace, trois fois moins qu'en Bretagne. Et à Mururoa, elle est encore plus faible qu'à Tahiti. (Après un silence) Et ça c'est mesurable, c'est mesurable tous les jours.

Suivent ici quelques propos ironiques sur le fait que les Français ont apparemment réussi à inventer la bombe propre, d'où découle une controverse,

assez vive, entre les deux journalistes et le responsable du CEA. Elle porte sur la question du secret et les conséquences des tirs atmosphériques, remplacés à partir du milieu des années 70 par des tirs souterrains. Puis, l'animateur donne la parole au représentant de la Polynésie en lui demandant ce qui se passe chez lui et ce que son peuple peut faire face à cette situation.

Le Polynésien : Peut-être avant de répondre directement, j'aimerais réagir sur les propos de nos militaires qui travaillent sur le site à Mururoa ou (...) dans les bureaux ici à Paris. Á vous entendre, on dirait que les essais nucléaires n'avaient que des effets positifs et que toutes les précautions étaient prises par les spécialistes et les laboratoires. Lorsque j'étais étudiant à Paris et à Bordeaux (...) ensuite, j'ai eu un enfant qui est né ici, en France. Et j'ai donné à mon enfant le nom de Mwana, l'Océan, le Lagon. Dans ma tête, j'étais très jeune, j'avais dix-huit ans et déjà à cette époque le geste que je faisais en lui donnant le nom dans lequel baigne (insistance dans la voix) Mururoa, c'était pour lui dire : "Un jour, nous allons vivre une ère nouvelle et l'Océan pacifique sera débarrassé de tous les essais nucléaires." Car nous étions sûrs, nous étions jeunes, nous ne sommes pas des scientifiques mais nous sommes certains que les essais nucléaires ont des effets positifs... euh... ont des effets négatifs. Ça a été prouvé à Bikini, ça été prouvé partout, dans l'atmosphère. (...) Et Michel Daëron, avec son film, qui donne pour la première fois un droit à la parole à notre peuple. Il nous donne un témoignage. Pour moi, les essais nucléaires, c'est d'abord une violation d'un droit à la vie, (silence) d'un peuple. C'est d'abord une violation des valeurs éthiques. Je ne sais pas de quel droit la France a

permis, s'est permis de s'arroger pour venir, pour déplacer ces essais nucléaires d'Alger à mon pays. Vous me dites que les essais nucléaires ont eu des effets positifs. On a confondu pendant vingt-cinq, cinquante ans la croissance économique avec le mal-développement. On a privilégié les grands projets économiques ostentatoires pour que nos élus locaux puissent faire valoir des PNB ostentatoires. Mais je regrette. Aujourd'hui, (...) l'impact social a divisé mon peuple. Il y a ceux qui sont nantis et il y a les pauvres. Et aujourd'hui Michel Daëron donne la parole à ceux qui sont pauvres. Et dans mon esprit, être pauvre, c'est être exclu de toutes les décisions politiques.

L'animateur : (...) Comment le peuple français peut-il s'arroger le droit de réaliser ses essais dans son pays, en Polynésie ? Il faut répondre à cette question.

Le pharmacien des armées : Moi personnellement, je ne me laisserai pas entraîner sur ce terrain-là qui ne m'appartient pas. Moi je suis militaire, le politique décide des choses que moi... Je suis un petit exécutant, tout général que je suis.

L'animateur : Mais vous avez quand même une éthique, une morale personnelle, non ?

Le pharmacien des armées : Complètement, complètement. Et justement, je l'ai mise au profit de la protection radiologique de la Polynésie pendant de nombreuses années. Et lorsque notre camarade polynésien me fait dire que j'ai dit que les essais nucléaires avaient eu des effets positifs sur la Polynésie. Je n'ai pas dit ça. J'ai simplement dit qu'il n'y avait pas eu d'effets négatifs dus à la radioactivité.

Par la suite, s'engage une nouvelle controverse entre les journalistes et le responsable du CEA sur les raisons pour lesquelles les tirs atmosphériques ou souterrains n'ont pas été faits en métropole. S'ensuit une autre polémique à propos de l'éventualité de failles géologiques ou de fuites radioactives à Mururoa qui s'achève par ces mots du directeur des essais : "D'ailleurs, la vie à Mururoa reste tout à fait normale pour tout le monde."

L'animateur : Et c'est pour ça que personne n'a le droit d'aller à la pêche là-bas ?

Le médecin-journaliste : Oui, c'est pour ça que personne n'a le droit de pêcher là-bas ?

Le directeur des essais (souriant pour répondre à l'ironie) : Tout à fait. Je voudrais effectivement aborder ce sujet qui est fort intéressant. Dans tous les pays tropicaux, dans les îles où il y a du corail, il existe une toxine qui est transporté par le poisson (...). Ceci est lié à de petites algues microscopiques qui poussent sur les coraux. Ceci est connu depuis très longtemps puisque ça a été mis en évidence au XVe siècle en Guadeloupe à l'époque de l'épopée de Christophe Colomb. Des éléments de l'équipage de Colomb ont été contaminés, le capitaine Cook a été aussi atteint par cette maladie. Ceci...

L'animateur l'interrompt alors pour lui faire observer que cette maladie serait plus fréquente là où on procède à des essais nucléaires.

Le directeur des essais : Si vous permettez, je voudrais terminer. Cette maladie se retrouve dans tous les atolls de la Polynésie française. Et effectivement elle est amplifiée, non pas là où on fait des essais nucléaires, mais là où par des travaux,

on remue, on travaille le corail. Et partout quand on crée une marina quelque part, on a des recrudescences. Ceci est bien connu de tous les Polynésiens. Et d'ailleurs en Polynésie, un certain nombre de poissons sont interdits de pêche à cause de cela. À Mururoa... (il hésite) nous assurons l'alimentation de tout le monde. Il n'est pas nécessaire que les gens pêchent pour se nourrir. Je ne vois pas pourquoi on prendrait le risque de voir des gens être atteints par cette maladie alors qu'on peut l'éviter. Alors que dans le même temps la pêche, à l'extérieur, dans l'océan, est autorisée. Elle se produit. Nous avons actuellement une petite entreprise polynésienne qui a des bateaux à Mururoa, qui pêchent, qui vont pêcher à l'extérieur, qui ramènent du poisson et qui nous alimentent en vivres frais. Donc il n'y a strictement aucune relation avec la radioactivité.

La parole revient alors au réalisateur qui, reprenant le fil de son intervention précédente sur les obstacles à l'exercice du métier de journaliste, fournit de nouvelles indications sur les mécanismes du secret et de la désinformation. Il évoque notamment les rapports qu'il faut explorer de fond en comble pour y trouver quelques rares aveux ou l'existence de comités d'experts *ad hoc*, où figurent en bonne place des hauts fonctionnaires du CEA ou de l'EDF. Puis, faisant allusion à une scène du film, il dénonce le caractère discriminatoire du système de protection à l'époque des tirs atmosphériques.

Le directeur des essais : Je ne vois pas ce qui vous permet de dire qu'il y avait un abri pour les Polynésiens et un abri pour les militaires.

Le Polynésien : Mais les témoignages !

Le directeur des essais : Mais les témoignages de qui ? Des gens qui n'y étaient pas.

Le réalisateur : C'était dans le film, monsieur.

Le directeur des essais : Non. Celui qui était dans le film, c'était quelqu'un qui avait cinq ans lorsque les essais ont eu lieu. Ce n'est pas lui qui a témoigné et ce n'est pas vrai.

L'animateur : Est-ce que ce n'était pas le seul qui ait eu le courage de dire quelque chose ?

Le directeur des essais : Oh non, vous savez, c'est un peu facile de dire qu'on empêche les gens de parler. Nous avons dans notre personnel, qu'il soit métropolitain, qu'il soit civil, nous avons des organisations syndicales. Nous avons la possib... ces gens-là ont la possibilité de parler et ils ne s'en privent pas. Ces organisations syndicales que vous connaissez sont puissantes, sont représentatives. D'ailleurs, on voit bien que peu de gens ont été interrogés. Des métropolitains, on n'en entend pas parler. Nous travaillons avec des entreprises, nous avons de nombreuses entreprises. Pensez-vous qu'il soit possible de gouverner les personnels d'entreprise ? Non, si vraiment on a eu aussi peu de témoins, je crois que c'est vraiment parce qu'il y avait peu de gens qui voulaient ou qui avaient quelque chose à dire de significatif (...).

À l'exception d'une courte phrase du Polynésien sur l'héritage radioactif légué à ses quatre enfants, le débat revient alors une fois encore sur le problème du secret. Est notamment évoquée la possibilité d'ouvrir Mururoa à l'expertise civile, le pharmacien des armées rappelant que cela est déjà le cas et le réalisateur répétant qu'il s'agit de missions téléguidées, auxquelles on dissimule les statistiques de cancers ou dont les lieux de prélèvements sont désignés par les autorités militaires. La polémique se termine sur ces mots du médecin-journaliste :

“Après avoir écouté tout cela, je connais maintenant très bien le secret de Mururoa. Les Français sont le seul pays du monde qui ait développé des tests atomiques qui ne laissent pas de traces. Bravo, je vous félicite la France.” La fin de l'émission s'approchant, on en arrive alors à l'avenir et à la question de la reprise ou non des essais :

L'animateur : Bon, les essais nucléaires futurs ne seraient pas dangereux. Mais sont-ils nécessaires ? Voilà la question. Parce que le moratoire qui devait expirer au mois de septembre n'a pas été suspendu. Il y a un débat en France. Est-ce que l'on va continuer les essais ou non, la raison étant qu'il faut en faire davantage pour que la simulation informatique soit possible ?

Le directeur des essais (après avoir noté l'ironie du propos sur la France et avoir proposé au réalisateur un libre accès aux documents) : En ce qui concerne l'avenir, il y a eu récemment un communiqué commun publié par le président de la République et le Premier ministre qui disait que la dissuasion française devait être crédible et efficace. Ce qu'elle est aujourd'hui. Et qu'elle doit le rester. Par ailleurs il a été dit qu'il fallait rester prêt à faire des essais. Et ceci après que le gouvernement et le président aient entendu le rapport des experts puisque vous savez qu'il y a eu une commission d'experts qui a été nommée. Ce n'est pas mon rôle politique de dire s'il faut ou pas faire des essais. Moi, mon rôle, c'est de les préparer et de les exécuter dans des conditions sûres si on me le demande. Donc, on est dans une situation de débat. On peut avoir des avis différents sur la dissuasion nucléaire. On peut être favorable à la reprise des essais ou pas. Simplement ce que je voudrais dire, c'est que le débat est ouvert mais qu'on ne peut pas honnêtement (insistance

dans la voix) faire pression sur ce débat en parlant de la sécurité ou en mettant en cause la sécurité. La sécurité a toujours été assurée par le passé, elle l'est, si c'était possible, encore plus aujourd'hui du fait qu'on est en tirs souterrains. Ça ne peut pas être honnêtement un élément pour faire pression sur ce débat.

Quelques instants plus tard, celui-ci prend fin. Voici maintenant l'extrait du rapport de l'Assemblée nationale, rédigé rappelons-le par Patrick Balkany et Arthur Paecht :

“L'interruption des essais nucléaires à été décidée par le Président de la République en avril 1992. (...) Les Américains et les Russes, qui ont réalisé respectivement 961 et 657 essais depuis 1945 – contre 192 pour la France et 39 pour la Chine – sont en avance pour la connaissance des paramètres des expériences nucléaires et pour les programmes de simulation ; ils peuvent s'engager plus rapidement que nous dans la voie de l'arrêt des essais. En revanche la France, comme la Chine, doit reprendre les essais assez rapidement pour achever son programme de simulation et dans l'intervalle permettre la qualification de nouvelles têtes nucléaires. Une interruption trop longue qui réduirait trop fortement le nombre d'essais possibles et *a fortiori* un arrêt définitif signifierait la fin des grands programmes militaires nucléaires (M5), le gel de nos connaissances ou l'acceptation d'une dépendance technologique et militaire à l'égard des États-Unis, à l'instar de nos alliés britanniques aujourd'hui. En outre, le coût incompressible de l'activité "Essais" au sein du CEA, c'est-à-dire le coût de fonctionnement "à vide" du centre d'essais polynésien (de l'ordre de 500 MF l'an compte tenu des droits payés à la Polynésie – 187 MF –, des personnels et du fonc-

tionnement) et le risque de dispersion des équipes scientifiques et techniques plaident également pour la reprise rapide des essais nucléaires.”²⁹

Le miroir nucléaire

On pourrait, à partir de ces deux documents, se livrer à mille et un commentaires. Pénétrer, bien entendu, dans le dédale de la polémique technique sur les effets et les risques du nucléaire militaire ou civil, psychanalyser nos hauts fonctionnaires, s'intéresser à la question de la représentativité de certains syndicats ou bien encore ne plus du tout s'interroger sur les raisons qui poussaient, à l'époque, certains parlementaires à réclamer à cor et à cri la mise sur le câble d'Arte. Ce n'est toutefois pas ces directions que j'emprunterai. Car si j'ai pris la peine de retranscrire ce long débat, c'est parce qu'il permet, on l'aura saisi, d'entrer sur un mode aussi spectaculaire que tragique dans le vif de la question : qu'est-ce que le cynisme contemporain ?

Il y a d'abord la lettre de ce cynisme que l'on pourrait ainsi synthétiser. Ou plutôt écouter ou visionner, un peu à la manière d'un enregistrement ou d'un film passé en vitesse accéléré sur un magnétophone ou un magnétoscope. Vous dites que vous êtes irradiés ? C'est que vous n'êtes pas représentatifs ou, pis, que vous êtes complètement fous. Vous prétendez que votre cancer est dû à la bombe ? C'est tout bonnement parce que vous fumez trop. D'ailleurs, tout cela est vraiment vrai parce que ce sont les médecins et les experts qui l'affirment.

²⁹ *Rapport d'information relatif à la politique militaire de la France et à son financement*, Assemblée nationale, juillet 1993, n° 415, p. 30.

Vous vous plaignez de ne plus pouvoir pêcher et l'avenir radioactif de vos enfants vous inquiète ? Ce n'est pas grave, camarade, on vous fournit désormais toute l'alimentation nécessaire et vous pouvez vivre sans angoisse : il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de risque. Vous déclarez qu'en plus des cancers et des maladies génétiques, la bombe a détruit l'unité de votre peuple ? Vous vous trompez. Votre problème, c'est que vous faites trop d'enfants et que vous êtes des malpropres, des pollueurs. De même, vous colportez l'idée que certains seraient plus égaux que d'autres, en matière de protection contre les radiations ? Non mais ça va pas, où sont vos témoins ? Des enfants ? Mais cela n'a aucune valeur et ils n'étaient même pas là ! Vous croyez enfin qu'il entre, sur la question de l'arrêt ou de la reprise des essais nucléaires, un minimum de considérations morales ou humanitaires ? Mais vous vous fourvoyez ! Tout cela dépend exclusivement de la compétition économique et militaire que se livrent les États et de la rentabilité des investissements antérieurs. Bref, vous imaginiez que sur l'essentiel vous étiez encore en démocratie et que la vie demeurerait, malgré tout, la valeur suprême de la culture occidentale ? Pauvres de vous, c'est seulement sur l'accessoire et quant au respect de la vie humaine, il s'arrête aux frontières de la Raison d'État et du complexe militaro-industriel !

Ainsi va la lettre mais où est l'esprit ? Il faut ici essayer de démêler l'écheveau de ce "jeu" des questions-réponses par lequel se manifeste la matière brute et brutale du cynisme contemporain. Et donc entrer dans le détail de trois grands types de cynisme que révèle le miroir nucléaire.

Le premier, en quelque sorte fondateur, est celui de la supériorité de l'Homme moderne, définitive-

ment entré dans l'Histoire, sur l'Homme traditionnel, demeuré lui dans la préhistoire "naturelle" ou "sauvage" de l'humanité. Et de ce point de vue, il est tout à fait significatif que soit fait référence dans le débat, même si c'est de manière incidente, à Christophe Colomb, ce Janus placé à l'orée des Temps modernes, grand découvreur de l'Amérique mais également grand massacreur d'Indiens devant l'éternel. Depuis 1492, ce double visage de la modernité, où s'allient la recherche passionnée de l'inconnu et la disparition de l'Autre par extermination, acculturation ou promotion, ne cesse en effet de gouverner l'évolution et la destinée des sociétés modernes au point que le XXe siècle fut autant celui de la conquête de l'espace que celui des derniers feux des civilisations indiennes, paysannes, en un mot indigènes.

Mais pourquoi, dira-t-on, ce cynisme fondateur s'exprime-t-il aussi crûment dans un débat sur le nucléaire ? Au-delà, naturellement, de l'explication qui tombe presque sous le sens, à savoir qu'il n'existe pas de figure plus emblématique de la puissance de la modernité que la bombe. C'est qu'à y réfléchir, l'ère nucléaire est non seulement cette période qui consacre l'effacement des civilisations fondées sur la tradition mais aussi celle où, par contrecoup, les sociétés modernes n'ont jamais été autant travaillées par ce même effacement. En témoigne une infinité de phénomènes dont l'étude m'emmènerait trop loin mais qui tous, sur un mode ou sur un autre, renvoient bien au même fait : la modernité, en cherchant à se débarrasser de ce dont par principe on ne peut complètement se défaire, la tradition, ne cesse de la réintégrer sous des formes extrêmement variées et contradictoires. Je pense ici notamment à l'affirmation du mouvement écologique, au déve-

loppement spectaculaire du tourisme “exotique”, au commerce très florissant des produits du terroir, aux files d'attente devant les musées, comme à ces étranges apparitions de chefs amazoniens sur nos écrans de télévision, venus délivrer le message de la Terre-Mère à des présentateurs du 20 heures en costume-cravate ! De ces remarques, il est possible de tirer deux conclusions, opposées mais également défendables. Optimiste, on peut penser que les sociétés contemporaines entrent peu à peu dans une ère nouvelle où elles tentent de réconcilier la tradition et la modernité et que cela nous vaudra peut-être un jour de quitter l'âge nucléaire. Ou on peut juger à l'inverse qu'il est déjà trop tard, que la rupture avec le monde de la tradition est presque définitivement consommée et qu'il n'y a guère d'espoir de sortie de cet âge. Et que donc l'avenir est à la prolifération des armes nucléaires, au cynisme et à la solitude grandissantes de l'homme moderne comme au recyclage consumériste ou anticonsumériste de la tradition dans la modernité.

Le deuxième type de cynisme s'apparente, lui, à cette “banalité du mal” qu'évoquait Hannah Arendt à propos d'Adolf Eichmann dont elle avait suivi le procès, à Jérusalem, en 1961. Mettons immédiatement les choses au point : je n'affirme pas évidemment que les pronucléaires du débat d'Arte soient identifiables à l'homme de la Conférence de Wannsee et de la Solution finale. Ce serait là adopter une attitude déraisonnable, injuste et inhumaine, en tout point comparable à la leur. En revanche ce que je crois, c'est qu'il est plus que temps de s'interroger individuellement et collectivement sur toute une série de comportements qui, mis au service des régimes fascistes, autoritaires ou totalitaires, ont également nourri les démocraties d'après-guerre et

continuent donc aujourd'hui de les faire fonctionner. Soit l'obéissance aveugle à l'État ou à l'entreprise, le déni total de la vérité au nom de l'efficacité économique ou militaire, le refus ou le refoulement de toute responsabilité ou culpabilité individuelle, tout cela se conjuguant, se confondant dans une espèce de normalité, à la fois effroyable et policée, de l'homme moyen, bon père de ses enfants mais en même temps prêt, professionnellement, à tout.

Pourquoi ne place-t-on pas le combat contre ce cynisme ordinaire au cœur de l'interrogation et de l'action politiques ? Il faut ici s'engager dans un second écheveau, non de questions-réponses, mais plutôt de réponses en forme de questions tant le problème est compliqué. Serait-ce que nous restreignons volontairement l'avenir de nos libertés, considérant qu'il y a là comme des attributs éternels du Pouvoir qui renverraient, au moins en partie, à cette part sombre, irréductible ou incontrôlable, de l'âme humaine ? Ou s'agit-il d'un consensus, comparable à celui qui prévaut par exemple en matière de cumuls, et donc lié au fait que nous savons bien que ce cynisme, loin de ne concerner que nos responsables nucléaires, s'est désormais emparé de maints décideurs publics ou privés comme de larges couches de la population ? Ou faut-il, retournant une nouvelle fois à la période cruciale des années 30 et 40, se dire que les "démocraties glorieuses" n'ayant ni profité de la critique de l'économisme libéral et marxiste que formulaient les non-conformistes d'avant-guerre, ni affronté les questions soulevées par l'étrange conjonction de tradition et de modernité qu'incarnaient les fascismes, ni *a fortiori* compris ou pu comprendre leur propre destruction ou reconstruction de ces années-là, il est en fin de compte logique qu'elles se soient lancées dans

cette quête infinie de puissance, dont la bombe et la croissance représentaient les plus fiers symboles et outils ? Bref, elles ont pratiqué la fuite en avant, autant par cécité que par réalisme obligé de génération, et il n'y a ainsi rien d'illogique à ce que nous nous retrouvions un demi-siècle plus tard dans des sociétés de plus en plus cyniques, antihumanistes et utilitaristes, où l'homme perd peu à peu son statut de valeur centrale de la culture pour devenir la ressource d'un système. Ou ne serait-ce pas enfin que notre mémoire collective de la barbarie nous joue, depuis quelque temps, un bien mauvais tour ? Nous vivons en effet massivement sur l'idée que les camps de la mort ont été et resteront l'horizon indépassable de l'horreur alors même que tout tend à prouver que les formes de la barbarie sont précisément en train de changer et que le danger est peut-être plus dans le pullulement des génocides, des trafics d'organes, de l'esclavage des enfants que dans la reproduction de l'identique ? Même s'il ne faut jamais, bien sûr, écarter l'hypothèse d'un retour du même.

Que l'on débouche sur de telles interrogations à partir de la question nucléaire n'a rien, en fait, qui puisse surprendre. Hannah Arendt écrivait à propos des camps qu'ils incarnaient l'enfer sur la Terre et qu'ils représentaient cet acte sans précédent qui pourrait bien constituer un précédent pour l'avenir. Et elle ajoutait : "L'explosion démographique de notre époque coïncide avec la découverte de techniques qui, grâce à l'automation, rendront "superflue", ne serait-ce que sur le plan du travail, une grande partie de la population. Cette effarante coïncidence pourrait entraîner la "solution" de ce double "problème" par l'utilisation d'armes nucléaires auprès desquelles les chambres à gaz de Hitler n'étaient que des jeux d'enfants. Cela seul devrait suffire à

nous faire trembler.”³⁰ Cette horrible prédiction se réalisera-t-elle ? Il est évidemment impossible de le dire. En revanche, ce dont on peut être certain, c’est que le nucléaire militaire ou civil est d’ores et déjà le signe tangible et le risque permanent, proliférant, non de l’enfer sur la Terre mais de la Terre en enfer. Avec le temps long, voire l’irréversibilité, de la radioactivité en plus. De même, Hiroshima est aussi cet acte inédit, inutile puisque la guerre était déjà gagnée, mais par lequel nous sommes cependant entrés dans une nouvelle ère de l’utile qui se manifeste autant par Mururoa, Tchernobyl, l’envoi de Turcs dans les tuyères des centrales atomiques allemandes³¹ qu’au travers des irradiés intérimaires de l’entreprise EBS de Forbach, spécialisée dans la transformation du Teflon. Et ce au vu et au su de tous, de telle sorte que nous ne pouvons et ne pourrions pas dire, comme à la génération précédente, que “nous ne savions pas”. En d’autres termes, nous sommes bien dans un âge où la banalité du mal, toujours plus présente et diffuse, repousse sans cesse plus loin les frontières de l’horreur et du cynisme ordinaire. Et où, faute d’affronter individuellement et collectivement cette question, nous ne pouvons toujours pas déclarer à certains de nos décideurs publics ou privés ce que la philosophe avait déjà vainement souhaité que le tribunal de Jérusalem dise à Eichmann : parce que “vous et vos supérieurs” pensiez avoir “le droit de décider qui doit et ne doit pas habiter la planète, nous estimons que personne, qu’aucun être humain, ne peut avoir envie de partager la planète avec vous.”³²

30 H. Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, Gallimard, Paris, 1966, p. 300.

31 Cf. les derniers chapitres du livre de Günter Wallraff, *Tête de Turc*, La Découverte, Paris, 1986.

32 H. Arendt, *op. cit.*, p. 305.

S'il en est ainsi, c'est au troisième type de cynisme qu'il faut également l'imputer. À moins qu'il ne soit préférable, pour sourire un peu, de l'appeler le cynisme du troisième type. Celui-ci est "technologique" au sens où les sociétés contemporaines sont désormais presque entièrement enfermées dans une logique où il n'est plus de logos, de parole, de débat possible autre que celui que domine la technique. Et ses autres manifestations que sont les discours économique ou financier conçus comme autonomes, séparés du reste des phénomènes sociaux.

J'en prendrai deux exemples volontairement très éloignés l'un de l'autre : nos débats, fort rares, sur les ventes d'armes et ceux, plus qu'abondants, sur la protection sociale. Dans le premier cas, il est vain de se demander si nos décideurs partagent ou non les récriminations morales qui leur parviennent. Car en réalité, même s'ils leur prêtaient une oreille attentive, ils ne sauraient pas comment s'en débrouiller puisque le fait déterminant est depuis longtemps accompli. Les armes ne sont pas seulement un moyen de défense, susceptibles donc d'un débat éthique et politique, mais des biens étatico-marchands, que l'on importe ou exporte, entre États ou via des trafiquants, et dans ces conditions il n'y a aucune raison que l'on puisse discuter ni de morale, ni peut-être même de logique de défense comme l'a montré la guerre du Golfe.³³ Dans le second cas, où règne depuis des années un intense matraquage médiatique qui sert les intérêts de la caste dangereuse, il est patent que l'on ne discute plus sur la base d'un choix de société, d'une vision de ce que doit être la protection de la personne humaine, mais de plus en plus sous la pression d'une pure arithmétique des

33 Cf. pour plus de détails les remarquables pages que consacre John Saul à cette question des ventes d'armes, *op. cit.*, p. 152 sq.

comptes publics ou sociaux qu'intériorisent des pans entiers de la population.

Toutefois c'est le nucléaire qui, une fois encore, fournit la meilleure illustration de ce cynisme technologique. Il est en effet frappant de constater à quel point, dans le débat d'Arte, les opposants ne parviennent pas à faire sortir la discussion de l'orbite de la technique. Certes, quelques propos éthiques sont bien lancés, échangés, et l'on perçoit même dans de nombreuses réponses des hauts fonctionnaires toute la souffrance qu'engendrent le mensonge et l'enfermement volontaires dans l'univers technicien. Mais, en même temps, ces propos apparaissent constamment comme résiduels, extérieurs au centre du débat. Ou, à l'inverse mais cela revient en fait au même, comme noyés, engloutis dans le discours proliférant de la technique et de la mesure. À chaque question concernant des valeurs supérieures, il est ainsi répondu par un argument voire une argutie technique qui en appelle elle-même une autre. À chaque preuve d'un secret, en réalité connu de tous, il est opposé la "bonne" expertise ou, comble de supercherie, proposé le libre accès aux documents ! Je disais plus haut que l'âge nucléaire mine les fondements réels et spirituels de la citoyenneté démocratique. Il est maintenant possible de préciser le sens de cette formule et d'en tirer les conséquences. Le nucléaire n'est pas seulement, comme on l'entend souvent dire, un instrument d'apprenti sorcier : il est aussi un outil antipolitique par essence, puisque le risque qu'il fait peser sur tous est tellement incommensurable qu'on ne peut que soit le dénier dans le mensonge, soit le dévoiler vainement. Ce qui signifie pas, bien sûr, qu'il faille cesser d'en dénoncer les horreurs. Cela veut simplement dire que si l'on souhaite un jour retrouver

ou plutôt inventer un nouvel âge de la politique et de l'éthique, il faudra commencer par se défaire du nucléaire. Et de tout ce qui va avec.

Résumons et renouons en même temps le fil du raisonnement interrompu à la fin du chapitre précédent. La synthèse tient en trois dates : 1492, 1942 et 1945. "Sans testament" et considérant donc que la parenthèse pouvait être refermée, les démocraties se sont refondées à la Libération sur le refus d'Auschwitz et de l'extermination des peuples nomades, juifs et tziganes, sur Hiroshima et la science admise comme puissance mortifère et sur l'idéal de la modernisation, formulation contemporaine du projet d'éradication de la tradition. Or que constate-t-on un demi-siècle plus tard, une fois effondré l'empire soviétique qui fut, tout au long de cet étrange affrontement en miroir que constitua la Guerre froide, autant leur légitime ennemi politique que leur frère jumeau matérialiste ? Formellement plus nombreuses, elles se retrouvent aux prises avec la purification ethnique, Tchernobyl, la dissémination nucléaire, une croissance disparue ou dont le sens même leur échappe, la question écologique et la crainte de l'Autre, des migrants de l'intérieur et de l'extérieur. Sans parler de ces insolubles problèmes de mémoire, du bas en haut de l'échelle, de ces résurgences incessantes du passé qu'il faut peut-être moins interpréter comme le dévoilement, tant redouté ou attendu, des équivoques individuelles et collectives de la guerre que comme le signe de ce que la société, née de ces années tournantes et tragiques, est en train de disparaître. Qu'il y ait là, avec tout ce que j'ai évoqué précédemment, d'autres indices probants de la montée de l'âge chaotique ne doit cependant pas occulter un fait essentiel. L'ère du chaos démocratique ne sera pas

seulement dominée par le cynisme mais par un autre mot que l'on entend beaucoup ces temps-ci : la peur. C'est-à-dire l'envers de nos débats sur la sûreté nucléaire.

Du *golden boy* au chômeur : l'homme-ressource

Aussi instructive soit-elle, l'analyse du nucléaire ne permet cependant pas de prendre l'exacte mesure de ce qu'est le cynisme contemporain : une valeur, un comportement on ne peut plus commun ! Curieux retournement. Á l'origine en effet, le terme cynique, qui vient du grec "chien", désignait une école philosophique, celle d'Antisthène et de Diogène, qui souhaitait revenir au naturel et à la nature et n'hésitait pas, pour ce faire, à montrer l'exemple de comportements austères comme à braver par la parole les pouvoirs, l'opinion publique et les conventions sociales. Elle avait été ainsi surnommée car ses membres avaient de la race canine la vigilance, le mordant et parce qu'ils avaient l'habitude de se réunir dans un lieu dit "le chien agile".³⁴ Or que remarque-t-on aujourd'hui ? Pratiquement l'inverse, n'en déplaise au dictionnaire qui continue de définir le mot dans son sens étymologique. Qu'on s'intéresse à ses manifestations verbales ou aux actes qu'il inspire, qu'on le voit s'exprimer sur un mode intentionnel ou au contraire involontaire, qu'on l'observe chez les riches ou chez les pauvres, on aboutit en effet toujours au même constat : le cynisme contemporain n'a vraiment plus rien de cette morale de la sobriété et, plus encore, de la subversion qui animait Diogène et les siens ; et, présent dans tous les milieux, il se révèle

³⁴ Cf. l'article de H. Wetzel in *Encyclopaedia Universalis*, pp. 947-948.

en définitive d'un conformisme affligeant. Est-ce à dire que nous serions tous devenus des "chiens" les uns pour les autres ? Non, assurément, car se développe aussi ce contrepoison qu'est l'esprit de solidarité. J'y reviendrai d'ailleurs plus loin. Mais ne brûlons pas les étapes et essayons simplement, pour l'heure, de brosser un tableau aussi varié et complet que possible de ce cynisme de convention qui caractérise les sociétés contemporaines. On y verra que ce qui chemine, de brutalités ordinaires en réifications futuristes, ce n'est rien moins finalement que l'effacement de l'humanisme. De l'homme comme valeur supérieure et fin de la société.

1. *Dévoré*

Mais procédons par ordre et commençons donc par ce qui engendre le plus de désordre : les milieux financiers. Je n'ai fait jusqu'à présent que les effleurer alors que, chacun le sait, leur action est décisive.

Dans cet univers, qui a connu dans les dernières décennies une fantastique expansion, notamment liée à la déréglementation des années 80, se côtoient désormais de très anciens comme de tout nouveaux acteurs. On y rencontre ainsi des hauts fonctionnaires du FMI et de la Banque mondiale, des représentants des multinationales et de leurs filiales, des gouverneurs des banques centrales, des ministres du Budget, de l'Économie et des Finances, des banquiers publics ou privés, des gestionnaires de fonds d'entreprises ou de caisses de retraite, des raiders, des arbitragistes, des *golden boys*, etc. Ainsi que cette étrange catégorie des "spéculateurs" qui sert autant de bouc émissaire que de paravent puisque la spéculation est en fait pratiquée par

tous, sans aucune exception, et constitue ainsi de plus en plus le mode de fonctionnement normal des milieux financiers. Toutefois, à cette première liste d'acteurs, il convient d'ajouter d'autres intervenants ou efflorescences institutionnelles. Ce sont les aréo-pages de spécialistes de l'économie, de la monnaie, des techniques boursières ou du droit des affaires qui entourent ou évaluent les décideurs, les innombrables salariés de base qu'ils rétribuent généreusement ou exploitent, les agents des organismes tels que la SEC américaine ou la COB française qui sont chargés de les surveiller. Ou bien encore ces structures de coordination ou de maîtrise des politiques internationales, européennes et de lutte contre le blanchiment des capitaux (Davos, G 10, Banque centrale et Institut monétaire européens, GAFI, etc.) que ces mêmes décideurs ont mis sur pied pour mieux s'entendre et nous rendre, bien sûr, la mondialisation heureuse et morale ! Bref, le monde financier, hiérarchisé à l'intérieur et hermétique au commun des mortels, ne cesse de se rapprocher de son anti-modèle : la bureaucratie.

Pourquoi les choses se passent-elles ainsi et vers où nous conduisent-elles ? Par leur intervention en amont ou en aval des marchés comme par leur confrontation quotidienne sur ces derniers, l'ensemble de ces professionnels fait aujourd'hui fonctionner un système qui, quel que soit le nom qu'on lui donne, économie financière ou capitalisme, est de toute façon marqué par l'intrication croissante de deux logiques, hyper-dirigiste et ultra-libérale, qui sont dans la réalité à ce point enchevêtrées que c'est simplement par habitude de langage ou par commodité d'exposition qu'on les distingue encore. Dans les faits, la technocratie financière, publique, privée ou publico-privée, crée ou élargit le marché

et le marché induit, par les troubles et les dégâts qu'il provoque, l'enflure techno-financiaro-bureaucratique. Pour une part en effet, la centralisation des décisions et la concentration des richesses fait que ce sont des groupes de plus en plus réduits d'individus qui gouvernent le système, modifiant ici un taux d'intérêt ou de base bancaire, imposant là un plan d'ajustement à un pays surendetté, déterminant ailleurs par l'ampleur des sommes engagées l'évolution de tel ou tel marché, des changes, de la dette ou des matières premières. Mais en même temps, ce dirigisme, de droit ou de fait, constitue aussi le levier majeur de la déréglementation. Ce qui fait que ce même système révèle chaque jour un peu plus ce qu'est l'absurdité du libéralisme dès lors qu'il se rapproche, sans jamais toutefois pouvoir s'y conformer pleinement, de son modèle pur ou théorique. Soit la capacité, au travers du jeu des acteurs, d'un bout à l'autre de la planète et dans le "temps réel" qu'autorisent désormais les instruments de communication moderne, de faire tout et n'importe quoi ! Quoique forcément incomplète, la liste est là encore très longue et consiste à : organiser la circulation de 1 500 milliards de dollars par jour (plus de 4 fois le budget annuel de l'État français et 70% de son PIB !) sur le seul marché des devises, avec toutes les répercussions en chaîne que cela suppose sur les politiques monétaires, économiques ou sociales des États-nations et sur l'équilibre des trésoreries des entreprises ; se livrer, au mépris des personnels concernés et en engloutissant des sommes, là encore, astronomiques (3 800 milliards de dollars en 2006), à des fusions-acquisitions qui engendrent chômage, endettement et n'ont d'autre but que la concurrence et la concentration des richesses en un nombre toujours plus réduit de mains ; mettre en péril ou au contraire favoriser le relèvement d'éco-

nomies nationales en faisant basculer le temps d'un profit le cours d'une matière première ; recycler l'argent sale des ventes d'armes et de la drogue ; coter en bourse des sociétés faisant commerce de parties du corps humain, acheter ou vendre des droits à polluer ou spéculer encore sur les déchets.

En d'autres termes, il est juste mais en même temps un peu court d'affirmer, ainsi qu'on l'entend souvent, que nous serions rentrés dans l'âge de l'argent-roi. Et il ne peut y avoir de réponse à la question de l'aboutissement d'un tel système. Ce qu'il importe de bien comprendre en effet, c'est que nous sommes plutôt dans une sorte de continuum et de période d'accélération où la machine financière s'emballe, se corrompt, rend toujours plus dépendante d'elle-même le monde entier comme chaque partie du monde et précipite en même temps l'annexion, dans l'univers de la marchandise et de l'argent, des biens autrefois inaliénables de la nature et de la nature humaine. De surcroît, il ne faudrait surtout pas imaginer qu'il y ait, en dehors d'une intervention venue de l'extérieur, de limite à ce mouvement aussi corrompu que corrupteur, déraisonnable que dévorateur. Car ne trouvant plus son sens qu'en elle-même, la machine financière est précisément à l'image de la bureaucratie. Elle s'autoengendre, s'autoalimente, perdant toujours plus de vue ce qui devrait être sa fin dernière : la prospérité et l'humanité de l'homme.

Si nous en sommes là, c'est aussi bien à la domination qu'à l'autonomie des financiers qu'il faut l'attribuer. Fonctionnant, ainsi que le veut l'expression consacrée, dans une bulle, ces professionnels passent l'essentiel de leur temps dans un univers peuplé d'écrans, de téléphones, de statistiques, de palaces qui sont autant les instruments et les signes de leur puissance que les éléments d'une relation

de plus en plus indirecte et lointaine avec la société. Un rapport média(t), en quelque sorte. Et il est ainsi finalement assez logique ou humain que leur expérience professionnelle du monde prenne le dessus sur leurs autres expériences, entraînant par là même cette espèce d'irréalisme mondain qu'ils sont si nombreux à partager. Ici s'enracine le cynisme de ces milieux, comme dans l'absence de scrupule que procurent souvent, quoique pas toujours, la richesse ou le maniement du fétiche monétaire.

Ce cynisme revêt bien sûr plusieurs visages et l'on pourrait les décrire par référence à une pièce de monnaie.

Côté pile, il y a l'esprit de sérieux qu'incarnent, par exemple, les gouverneurs des banques centrales. Formés dans les meilleures écoles, convaincus qu'ils disposent d'une compétence hors pair, ces hauts fonctionnaires représentent les couches dirigeantes traditionnelles et récuseraient évidemment les thèses que je viens de développer. Car ils ont la certitude qu'ils sont les derniers remparts des intérêts nationaux ou supranationaux face aux tempêtes spéculatives qu'engendrent la globalisation financière et l'interdépendance des économies, et croient en outre, qu'en se coordonnant avec leurs homologues étrangers et en créant de nouvelles institutions de contrôle, ils assurent le maximum d'ordre possible dans le désordre actuel et réussiront même, un jour ou l'autre, à juguler la mafiosisation du capitalisme.

Côté face, c'est l'attrait pour le jeu qui domine. Le cas d'école est, ici, celui du *golden boy*. Avec ses *junk bonds*, ses assemblées de "prédateurs", sa coke et ses "tuyaux" très lucratifs. Contrairement à ce que d'aucuns affirmaient, prédisaient, le *golden boy* n'est

pas une perversion du système dont les raids et les délits des années 80 auraient disparu avec l'entrée dans le nouveau millénaire. Il représente bien au contraire un produit logique du milieu, et même si ses activités et ses pratiques délictueuses paraissent plus surveillées et sanctionnées qu'auparavant, il incarne autant sinon plus que le gouverneur des banques centrales l'avenir du système. Mais laissons la parole à l'un d'entre eux, Dennis B. Levine, dont le livre demeurera longtemps un fabuleux témoignage sur les milieux financiers d'outre-atlantique : "Nos affaires allaient bon train à Wall Street et nous pouvions facilement oublier que les milliards de dollars que nous manipulions avaient un impact réel sur l'emploi, et donc sur la vie quotidienne de millions d'Américains. Trop souvent, Wall Street ressemblait à un jeu de Monopoly géant et cette attitude ludique transparaisait dans notre vocabulaire. Quand nous choissions une compagnie pour l'acquérir, nous la déclarions en "jeu". Pour parler des pions et des stratégies, nous utilisions des mots bizarres : le chevalier blanc, la cible, l'antirequin, la pilule empoisonnée, la défense Pacman, le parachute doré. C'était facile de compter les points : le gagnant était celui qui avait élaboré le plus de *deals* et qui gagnait le plus d'argent. Les plus grands joueurs, des hommes et des femmes exactement comme moi, étaient les jeunes superstars du monde de la finance. Nous étions probablement la génération la moins patricienne de toutes celles qui nous avaient précédés à Wall Street, mais nous étions tout aussi enthousiastes et fascinés par l'idée de gagner de l'argent. C'était le rythme de nos vies qui nous différenciait des financiers légendaires du passé. Nous vivions dans un monde futuriste qui ne supportait pas d'attendre. Nous étions des hommes et des femmes pressés, parce que nous n'avions pas le

choix de faire autrement. Si on ne se jetait pas sur un *deal*, notre concurrent nous le raflait. Si on n'élaborait pas une série de transactions qui ne cessaient de se développer et d'attirer l'attention, les autres nous écrasaient.”³⁵

Un gouverneur de banque centrale et un *golden boy*. On dira que la peinture du milieu est un peu caricaturale. Je prendrai donc un dernier exemple, issu de ma propre expérience, et qui pourrait résumer l'esprit de beaucoup de ceux qui ne sont ni du côté pile, ni du côté face mais sur la tranche de la pièce. Ni trop sérieux ou joueur par conséquent, mais simplement pris dans cette spirale de l'argent, de la concurrence et de la vitesse que décrit Dennis Levine. Il s'agit d'un ancien ami, diplômé d'HEC, devenu responsable des filiales asiatiques d'un important groupe d'assurances français qui fut longtemps dirigé par un patron à la réputation plutôt sociale. Lors de l'un de ses passages éclairs à Paris, j'eus l'occasion de le croiser chez des amis communs. “Moi, mon grand fantasme en ce moment, m'assénait-il après deux minutes à peine de conversation et sans même s'apercevoir de ce qu'il disait, c'est de me rendre indépendant de l'argent.” Comme quoi la vie dans la bulle fait mentir les plus anciens adages – l'argent rend indépendant – et donne quelquefois envie de se chercher de nouveaux amis !

2. Montrer

Pour comprendre ce qu'est le cynisme médiatique, et singulièrement celui de la télévision, il est d'abord indispensable de passer derrière l'écran. D'oublier un moment l'image et de s'intéresser aux conditions

³⁵ D. B. Levine, *Wall Street, Confessions d'un golden boy*, Payot, Paris, 1993, pp. 10-11.

sociales dans lesquelles elle est produite. Et là, tout commence à s'éclairer. En effet, même s'il ne faut pas idéaliser l'ancien temps, celui d'avant la mondialisation de la communication et de la multiplication des chaînes commerciales, on ne saurait passer sous silence le fait que le système de production de l'image de télévision est aujourd'hui très ségrégué.

Pour en rester ici au cas de la France, désormais assez représentative, "normalisée", on trouve grosso modo trois grands groupes. En haut, siège la caste des maîtres de la télévision : les propriétaires ou managers des chaînes et les journalistes-stars dont les émissions ou les productions, qu'elles soient de qualité ou abêtissantes, bénéficient toujours des meilleurs prix et des meilleurs horaires, et notamment de ce nirvana télévisuel qu'est le *prime time*. Au-dessous, travaille un ensemble hétéroclite de professionnels et d'artisans qui, à l'intérieur des chaînes ou à travers leur propre société, assure la fabrication ou la confection des reportages, documentaires, séries, feuilletons, bref le gros de la production qui n'est pas acheté ailleurs. Si leurs conditions de rémunération sont variables, on ne peut en dire autant de leur vie. Le stress est général, car ils doivent tous œuvrer de plus en plus vite sous la pression des occasions qui se présentent et des normes techniques, de temps ou de présentation, souvent à géométrie variable, qu'établissent les chaînes. Enfin, en bas, on rencontre logiquement les plus exploités du dispositif : des anciens qui n'ont pas voulu prendre le nouveau "train du progrès" mais doivent quand même travailler pour vivre, des journalistes qui commencent une carrière, des stagiaires à qui l'on promet quelque chose ou que l'on ne paye pas. Autrement dit, le sous-prolétariat de la télévision, désespéré ou en attente de promotion.

Qu'est-ce qui peut bien unifier un tel système ? Le sentiment de faire partie, non plus de la famille de la télévision, mais du PAF ? Les diktats de l'Audimat et de l'Annonceur ? Les rentes de situation de quelques-uns et la précarité, voulue ou le plus souvent subie, de la majorité ? L'espoir du coup médiatique ou à l'inverse l'amour du travail bien fait ? L'amicale brutalité des mœurs du secteur ? L'occultation cynique de ces conditions par les maîtres, leurs courtisans et, partant, le manque de connaissance qu'en a ce cher "grand public" ? En fait, tout cela mais mélangé et comme évanoui dans cette ultime raison partagée par tous, derrière ou devant l'écran : la puissance de l'image.

Il faut ici distinguer, non plus trois sous-ensembles, mais quatre étages... de cynisme.

Au premier, on trouve le cynisme banal, aussi irritant que répétitif, qui renvoie à ce principe d'objectivité de l'information derrière lequel se retranchent maints journalistes, quelquefois à juste titre, mais de plus en plus souvent afin d'échapper à d'autres principes, supérieurs comme celui de l'indépendance des pouvoirs, ou à de plus nobles idéaux tels que l'engagement indispensable, dans certains cas, du citoyen-journaliste. C'est, par exemple, le présentateur du journal de 20 heures qui évoque, sur un ton presque serein, l'affaire judiciaire dans laquelle il est lui-même impliqué. Ou l'animateur d'un débat sur un sujet politique ou de société, sérieux ou inquiétant, et à qu'il vaut mieux ne pas renvoyer les questions qu'il pose car l'on connaît d'avance la réponse : "Ah moi, vous savez, je suis seulement là pour..." Au deuxième étage, intervient le cynisme du mépris dont la plus belle manifestation est sans aucun doute cette pratique qui consiste à appeler le tout-venant, notamment

des banlieues, par son seul prénom. Qu'on se console, il arrive que celui-ci figure tout de même en incrustation, au bas de l'image ! Au troisième niveau, on fait dans le cynisme prédateur qui est lui-même gradué et engendre parfois quelques surprises. C'est l'attraction, encore méconnue, que l'on convie pour la rendre célèbre et faire monter le taux de pénétration de son émission ou le plagiat d'un "concept télévisuel" auquel on se livre, les deux "opportunités" conduisant tout le monde devant les tribunaux ; c'est le secret de l'instruction, de petites comme de grandes affaires, que l'on viole, les atteintes à la vie privée qui se multiplient, dans l'oubli paparazzien de la déontologie professionnelle comme du respect minimal dû aux personnes, stars ou manants ; c'est enfin le jeune homosexuel à qui l'on promet protection et nouveau domicile, après le *reality-show* dont il sera le personnage central, et qu'on laisse choir ensuite, une fois qu'il a servi, le confiant ainsi aux bons soins d'un confrère de la presse écrite qui fera un papier sur les "accidentés de la télé". Au quatrième et dernier étage, bondé lui aussi, il ne reste plus évidemment que le cynisme de la mort en direct. Celle de HB, la bombe humaine de Neuilly, victime de lui-même, du chômage et de l'État médiatico-sécuritaire. Celle d'un président de la République française, rendu blanchâtre par la maladie, qu'interroge au nom du "droit de savoir du peuple" un plus petit président de France-Télévision, pas moins bronzé qu'à l'ordinaire. Celle enfin de ces charognards, de ces oiseaux de proie de la ville des anges et de l'apartheid démocratique, Los Angeles, qui se branchent sur les fréquences radio de la police afin de la devancer sur les lieux d'un drame à vendre au plus offrant.

Trop d'exemples ? Pas si sûr. Car leur abondance comme leurs particularités démontrent qu'il s'agit bien là d'un phénomène de dimension collective et universelle qui en appelle, au-delà de l'attachement au principe de la liberté de la presse ou des sanctions nécessaires, à la vigilance et à la responsabilité de tous, récepteurs et émetteurs, téléspectateurs et professionnels de l'information. Et donc à l'action de chacun. Refuser de se prêter au jeu et boycotter certains produits pour les uns, pratiquer pour les autres, selon l'heureuse expression de Paul Valadier, "l'autocontrôle bénéfique" : "Bien au-delà des petites prudences mesquines, l'autocensure est une forme de civilité et d'humanité. Tout le monde sait que toute vérité n'est pas bonne à dire tout à trac, à n'importe qui, n'importe comment, sans respect des sensibilités et des circonstances. Ce qu'il faut bien appeler l'interdit de tout dire, ou de dire sans précautions, oblige positivement à inventer ces mille manières de civilité et de respect d'autrui sans lesquelles la vie sociale connaîtrait une violence insoutenable."³⁶

L'expression est bien venue. Qu'y a-t-il en effet, à l'horizon de cet homme surinformé et réifié par l'information, de ces démocraties qui rejoignent sous des formes plus subtiles et efficaces le mythe totalitaire de la transparence, sinon une violence insoutenable qu'il nous faudrait supporter au nom de la liberté et de la démocratie ? Que nous ayons du mal à apercevoir le sens de cette évolution, et plus encore à l'inverser, n'est pas surprenant. La profusion et la puissance des images, leur vitesse de circulation, la culture de l'indignation impuissante qu'elles instillent en chacun de

³⁶ Cité par F.-R. Hutin, "Le journaliste et la vie privée", in *Esprit*, mai 1990, p. 106.

nous, le voyeurisme coupable qu'elles engendrent chez tous, constituent autant de masques et de paralysants dont il est bien difficile de se défaire. Et cela n'est pas, en dernier ressort, sans rappeler ces mystérieux embouteillages que continuent de provoquer, alors même que la chaussée a déjà été dégagée, les accidentés de la route. Tout y est en effet. Le voyeurisme et la peur, la violence et l'impuissance, et peut-être même aussi cette conscience fugitive qu'il n'y a pour ces sociétés de la vitesse et de l'image sans limites qu'un seul destin : le mur.

3. Agir, parler

Prenons un tout autre milieu, à bien des égards opposé au précédent et où il est courant de se croire supérieur aux journalistes : le secteur de la recherche.

Dans les sciences dites exactes, où l'inféodation croissante à l'État-marché penche plus du côté de la seconde moitié du mot-valise que de la première, il n'est un secret pour personne que le vol des travaux, les conflits sur la découverte et la mise au point de tel ou tel vaccin, le rythme de travail et les pressions diverses exercées sur les personnels, et partant les accidents, ont fait ces dernières années de remarquables progrès. En même temps nul n'ignore non plus que, notamment dans le domaine de la génétique humaine, s'accroît, au cœur même ou à côté de spectaculaires avancées thérapeutiques, le risque de l'homme-matériau pour la recherche. Que ce soit sous la forme de fœtus, de malade ou de cadavre. Et avec une infinité d'applications possibles, telles que le fichage génétique des populations à l'usage des compagnies d'as-

surances et des employeurs, la sélection du sexe ou de la qualité de l'enfant propre à satisfaire le "consommateur", voire à plus long terme la fabrication de clones humains, réservoirs d'organes pour leur jumeau, ou de races humanoïdes adaptées au travail dans l'espace.

On dira, bien sûr, qu'il existe des législations bioéthiques nationales, européenne et qu'il s'en forge une, en ce moment même, à l'échelle mondiale. Nous avons d'ores et déjà vu ce qu'il en est de la loi et l'on ne voit pas pourquoi ce domaine échapperait, comme par enchantement, à la règle de la prolifération. Et donc au "tout est possible", à l'intérieur du dispositif légal et juridique comme à travers son détournement.

Aussi est-ce vers des solutions plus radicales qu'il faudrait se tourner si l'on souhaitait, vraiment et efficacement, fixer des limites. Arrêter au nom du principe de "l'autocontrôle bénéfique" certaines recherches, comme l'ont décidé ou le préconisent les rares "sauvages" que compte encore le système ; et empêcher par l'action, subversive et collective, la mercantilisation de certaines ressources cellulaires ou organiques de petites et grandes entreprises publiques, privées ou parapubliques. Ou pour le dire autrement, de manière plus théorique. Il faudrait prendre les moyens d'une véritable mutation éthique, d'une thérapeutique continuée et d'une humanité défendue de l'homme, en instaurant et en renouvelant sans cesse ce que craignent par-dessus tout les modernes : l'existence d'une sphère du sacré, de l'intouchable par l'État, la science, la technique et l'argent. Malheureusement, cette peur est si grande, si ancrée dans les esprits, si créatrice de pouvoirs et de richesses, qu'il n'y a guère de chance que cette mutation s'opère. Et l'on peut ainsi prier

que l'on continuera encore longtemps à professer la "Grande révolution éthique du troisième millénaire". On y légiférera, on y assistera aux débats télévisés sur les rêves et les cauchemars du gène et on s'y querellera également à l'infini à propos de questions, fort intéressantes au demeurant, comme la distinction entre l'animal et l'humain, le naturel et l'artificiel, ou le clivage entre les anthropocentrés et les biocentrés. Et pendant ce temps continueront de cheminer le cynisme et la violence, intérieures et extérieures, des sciences agissantes.

Dans celles qu'on dit humaines, ce n'est pas seulement le vol ou le plagiat des travaux qui ont progressé mais également une autre forme de cynisme que l'on pourrait appeler "de chapelle". Ou plutôt "clanique", au sens où s'étant développé sur les décombres de l'ancienne figure du maître à penser, il incarne une perversion du mandarinat traditionnel. Si ce cynisme existe depuis longtemps dans les sciences exactes, il a connu dans les vingt dernières années une très forte expansion dans les sciences humaines, notamment liée au désir de copier la rigueur de leurs "sœurs de la nature", et constitue donc maintenant une véritable loi non écrite du milieu. S'apparentant aux pratiques consanguines et mafieuses en vigueur chez les hauts fonctionnaires, il est remarquablement ordonné et il n'existe pas ainsi de meilleure méthode pour l'étudier que de suivre, étape après étape, l'organisation d'un concours dans le monde universitaire ou de la recherche.

En amont, après avoir soigneusement veillé à la composition du jury, on fait courir les rumeurs les plus invraisemblables, les étiquetages les plus fallacieux sur les impétrants que l'on veut voir échouer. Et naturellement, on répand l'inverse sur ses pro-

pres poulains ou favoris. Durant le concours, on joue, selon son expérience et le nombre de créatures ou d'obligés dont on dispose dans le jury, de toutes les ficelles possibles afin de parvenir, avec ou sans vote, à ses fins : la technique, de loin la plus éprouvée et efficace, est ici de mélanger le maximum de critères (d'ordre administratif, de diplôme, d'âge, de nombre de publications, de nature et de renommée des revues, etc.) en prenant bien soin de toujours les maintenir dans un flou profitable. Et surtout de pouvoir se draper, en dernier recours, dans les habits d'une scientificité, ni bourgeoise ni prolétarienne, c'est-à-dire enfin advenue sous la forme d'un modèle d'universitaire ou de chercheur, membre de la communauté des spécialistes, dont "l'excellence" se mesure à son degré d'élévation au-dessus des contingences sociales ou humaines du milieu qu'il est censé étudier. Enfin, en aval, on objecte au recalé peu ou prou les mêmes rumeurs ou arguments, on l'encourage à revenir une prochaine fois, ou on lui confesse, bien que plus rarement et alors seulement par téléphone, qu'il était vraiment impossible, malgré l'indéniable qualité de ses travaux, de soutenir un candidat qui n'appartenait pas à votre paroisse. Ou on lui explique encore, par le même canal ou dans les couloirs de l'institution, qu'il serait bon qu'il change d'orientations et de méthodes de recherche s'il souhaite un jour rejoindre la confrérie et devenir à son tour... membre du jury !

Ainsi va le droit coutumier, l'omerta du milieu, la fabrication des anciens-nouveaux professionnels de l'économie, de la sociologie, de l'histoire et de maints autres ensembles disciplinaires appartenant aux sciences humaines. En France comme dans bien d'autres pays, et quoique l'hexagone soit de ce

point de vue particulièrement bien servi ! Quel que soit l'avis que l'on porte de l'extérieur sur ces pratiques claniques, quelle que soit l'attitude de refus ou d'acceptation, réjouie ou fataliste, que l'on adopte de l'intérieur à leur égard, il est de toute façon salutaire de bien en comprendre les répercussions.

D'abord, l'immense majorité des universitaires et des chercheurs pâtit à titre individuel, dans leur vie professionnelle comme dans leur vie privée, de ce système. Certains se sentent broyés par la mécanique, n'arrivent plus à écrire et font dépression sur dépression, quand ils ne "choisissent" pas de pires extrémités ; d'autres délaissent des pistes originales de recherche auxquelles ils tenaient et se disent qu'il vaut mieux se rapprocher du modèle scientifique dominant ; d'autres encore prennent le maquis à l'extérieur, jugeant que la société a tout compte fait l'esprit plus ouvert que l'institution, tandis qu'une dernière catégorie abandonne toute recherche et passe à son orientation et à son administration. Ainsi se produit, par un effet d'entraînement à la fois logique et complexe, où se mêlent la plus ou moins grande capacité de résistance psychologique des individus, des préoccupations de carrière et des changements d'ordre épistémologique, toute une série de phénomènes bien connus du milieu : le débat n'anime plus les institutions et tout un chacun en dénonce la sclérose ; les travaux enflent de parties méthodologiques et quantitatives que ne feuilletent plus que les spécialistes ; et, *in fine*, s'atrophie l'imagination créatrice de ces sciences au profit d'un néo-positivisme qui a perdu autant les illusions religieuses que le courage normatif de ses pères fondateurs et de leur lignée. De plus en plus, il se contente de décrire la complexité de la complexité, d'énoncer les règles de l'ordre des objets sociaux

et des hommes réifiés, et face à l'impasse dans laquelle le conduit l'abandon de toute interrogation sur les valeurs, il ne trouve d'autre issue, d'autre échappatoire que de systématiser encore un peu plus le système, en le modélisant, en le simulant. Il n'y a ainsi rien de singulier à ce que ces disciplines entrent toujours plus en collusion avec la première moitié du mot-valise, l'État plutôt que le marché, et qu'elles contribuent en même temps à la perte de pertinence de cette distinction. En témoignent les multiples chemins qui mènent désormais nombre d'universitaires et de chercheurs de l'un à l'autre ou de l'autre à l'un.

Est-ce tout ? Non, malheureusement. Car il y a pire ou, à tout le moins, du même acabit. Quelque chose qui, pour exister depuis toujours, n'a cessé de progresser dans le sillage de ces pratiques cliniques et de cette technocratisation croissante de l'économie et des sciences de la société. Quelque chose que l'on ne peut connaître de l'extérieur, qui n'est pas immédiatement perceptible au novice et suppose donc d'avoir une certaine habitude de ces séminaires ou réunions restreintes d'intellectuels, déjà reconnus ou en voie de l'être, dont le milieu est si friand. On s'y toise, on s'y lance quelques piques bien ou mal senties, on s'y méfie de soi comme des autres. Comme si flottait dans l'air cette idée, cette réalité que le savoir et son prolongement, la parole, étaient moins le lieu d'une rencontre, le véhicule d'une plus grande intelligence du monde et des individus, que l'instrument d'une domination, l'objet d'une concurrence entre propriétaires et aspirants-propriétaires au Pouvoir intellectuel. Que ce dernier tende à échapper à tous n'a nul besoin d'être souligné. En revanche, on se doit d'insister sur le fait qu'au-delà des raisons

exogènes qui ont poussé ces milieux à beaucoup évoquer ces dernières années “la fin des grandes idéologies”, il en est ainsi de nombreuses qui sont purement endogènes ! Et de ce point de vue, il est peut-être de bon augure, pour l'ensemble de la société, que les mêmes cénacles y fassent de moins en moins référence.

4. *Hair, se droguer*

Changeons à nouveau de milieu et intéressons-nous cette fois aux couches sociales, disons basses ou marginalisées, des sociétés contemporaines. Et pressons un peu le pas, moins par goût de la vitesse que par souci de ne pas lasser le lecteur.

Le syndrome cynique y fonctionne, pour l'essentiel, selon un principe qui ne nécessite d'ailleurs pas de longs discours. C'est celui de la victime qui, d'injustices en frustrations accumulées, se métamorphose en profiteur ou en bourreau. On y rencontre, par ordre croissant de gravité, les figures exemplaires suivantes : le vrai-faux exclu, dont la mise hors système fut si complète et douloureuse, qu'il en vient maintenant à parasiter un dispositif d'assistance auquel il n'a plus droit ; le guichetier épuisé et mal payé qui se transforme en petit chef, irascible et dictatorial ; l'ouvrier spécialisé, dont la promotion au rang de contremaître fut à ce point longue et coûteuse qu'il ne pense plus désormais qu'à lui-même et fait subir à ses subalternes ce qu'il a autrefois enduré ; l'immigré, à qui on en a tant fait baver qu'il devient xénophobe et raciste ; le jeune chômeur qui, à contrecœur, a devancé l'appel ou s'est engagé dans la légion et n'hésite pas, un jour un peu plus alcoolisé que les autres, à agresser ou tuer un représentant coloré de ceux qui lui

ont “volé” son travail ; le même, qui n'a pas rejoint la Grande muette et, devenu délinquant, assassine pour quelques billets un vieillard sans défense ; le *dealer* qui propage la mort autour de lui pour l'argent, sa propre dose ou tout ce qu'il aurait souhaité être et n'est pas ; le *skinhead* enfin, qui de n'avoir aucun futur, en vient à n'être plus qu'une boule de haine. Inutile de poursuivre car il n'y a rien d'autre à l'horizon, précisément, que cela : l'extension de la haine, de la violence et de la drogue, de plus en plus aveugles et mortifères au fur et à mesure qu'elles se répandent.

Que se passera-t-il si, en dépit des efforts actuels des pouvoirs publics et, plus encore, des associations, rien ne vient enrayer cette funeste propagation dont nous mesurons chaque jour un peu plus les effets dévastateurs ? En fait, il n'est nul besoin d'être grand clerc pour le deviner. Car tout est là, dès à présent, et il suffit simplement de prolonger, d'aggraver la tendance.

Et donc de relire d'abord la même liste, mais en sens inverse, et en en tirant les conclusions pour l'ensemble de la société, pauvres, moyens et riches confondus. En vertu de cet autre vieux principe qui veut que plus on laisse s'installer le désordre, plus revient, accentué et difforme, le désir d'ordre, l'âge du chaos démocratique sera ainsi, immanquablement, celui de l'État sécuritaire. De droite, de gauche ou de coalition plus large et menaçante, surplombant une société où le zonage social, ethnique et spatial des populations ira en s'accusant, il exploitera la chasse aux faux chômeurs, la peur de l'immigré, la hantise de la drogue et la craintepanique de la révolte dans et hors des banlieues pour renforcer son pouvoir et fournir aux majorités consentantes et apeurées les preuves admi-

nistratives, policières ou militaires qu'il les défend. Autrement dit, il ne fera jamais que soigner les symptômes de son illégitimité profonde mais y puisera en même temps la source de sa nouvelle et apparente légitimité : l'autoritarisme de la société d'apartheid démocratique.

Mais comme il est plus que probable qu'il ne parvienne pas à rétablir le minimum d'ordre attendu et ait au contraire plutôt tendance à ployer sous les multiples manifestations de la désagrégation et de la violence sociales, on peut également parier, sans grand risque de se tromper, que l'ère du chaos démocratique sera aussi celle de la société sous camisole chimique, où les individus auront toujours plus recours aux drogues, dures ou douces, licites ou illicites, pour se défendre ou s'abstraire de l'inquiétude et de la dureté des temps. Et de ce point de vue, il est tout à fait significatif que la toxicomanie soit d'ores et déjà présente, d'un bout à l'autre de l'espace social, chez le *golden boy* comme chez le *dealer*. L'un vit dans la société du temps réel et abuse de la drogue pour tenir le rythme qu'impose l'univers des puissants. L'autre survit, bien ou mal, dans les zones de chômage et de non-droit et la vend ou la consomme afin de permettre à certains ou à lui-même, souvent les plus pauvres, d'échapper à l'inhumanité de leur condition. Pour un temps ou définitivement. Toutefois tous deux offrent, comme en accéléré ou en caricature, l'image de nos sociétés de plus en plus pathologiques et pathogènes où des masses grandissantes d'individus moyens, surchargés de travail ou n'en ayant pas, usés d'user des autres ou d'eux-mêmes, n'ont souvent d'autre choix pour résister à l'incertitude et à la brutalité de l'époque que de se bourrer de tranquillisants. Ainsi le *golden boy* et le *dealer* ne représentent-ils pas

seulement des figures extrêmes ou aberrantes du présent : ils incarnent aussi un résistant raccourci de la société à venir.

5. *Ne rien faire*

Mais venons-en justement, pour finir, à ce chômage que d'aucuns surnomment la fatalité ou le cancer des sociétés contemporaines. Et, afin de comprendre comment se manifeste aujourd'hui le cynisme dans les milieux de l'entreprise, publique ou privée, suivons l'itinéraire d'un demandeur d'emploi. En France, pays humaniste s'il en est, plus social que beaucoup d'autres, et en nous attardant sur les trois grands moments du parcours : la recherche, l'embauche et... le licenciement.

Bien que chacun connaisse, d'expérience, par le récit d'un proche ou par voie de presse, le profit que tire désormais la grande majorité du patronat de l'existence de masses de sans-travail, il n'est pas inutile, en effet, de dresser un bref inventaire des pratiques en vigueur. Car nous les percevons généralement sur un mode paradoxal, tout à fois éclaté, individualisé et banalisé, alors même que celles-ci sont devenues systématiques, décisives et permettent une exploitation qui n'est pas sans rappeler, sous des dehors modernes, les pires époques de l'Histoire. Celle de la Révolution industrielle du XIXe siècle ou, plus proche de nous, celle de l'entre-deux-guerres. De ce point de vue, on peut d'ailleurs déjà proposer aux historiens de l'économie et de la société qui auront demain à dépeindre ce que furent les dernières décennies, un ou deux titres à leurs futures parutions : les Vingt honteuses, les Trente dégradantes, et j'en passe !

Au premier stade, tout commence désormais par la confection du CV. Les situations sont, bien sûr, très variables. L'exercice peut être un stimulant pour qui en est à sa première recherche et n'a guère de mal à remplir la fiche signalétique, représenter une contrainte acceptable, normale, pour le chômeur expérimenté ou qui y croit encore, ou constituer un épouvantable pensum pour ceux qui pensent qu'ils n'ont rien ou presque à y mettre et passeront donc par quelques nouveautés, telles que le bilan de compétences ou le stage de préparation à la recherche d'un emploi. Quoi qu'il en soit, arrive ensuite pour tous, une fois éliminées quelques annonces douteuses ou trompeuses, la phase d'envoi des courriers. L'opération, qui est aujourd'hui assez onéreuse puisqu'elle nécessite la possession d'un ordinateur, un abonnement à Internet ou quelques bonnes centaines de timbres, ainsi que les frais de téléphone subséquents, donne parfois, quoique de moins en moins, le résultat escompté : la convocation au célèbre entretien de recrutement. Qu'il s'effectue sur le mode traditionnel du tête-à-tête, donne lieu à passage devant un véritable jury ou se produise sous l'œil inquisiteur de la caméra-vidéo, cet entretien est de toute façon, pour l'immense majorité, une terrible épreuve. Car s'y combinent deux registres ou deux formes de domination et d'humiliation. L'une, ancienne et brutale, vient de la certitude que la file d'attente, derrière soi, est rien moins qu'interminable et que l'on est donc à la merci du patron ; l'autre, plus récente et insidieuse, provient du sentiment que l'on n'est pas tant jugé sur son expérience ou ses capacités que jaugé, étalonné, sorti du lot en fonction de critères scientifico-irrationnels, relevant de la graphologie, de la psychologie, de l'astrologie ou de la numérologie. Á moins, naturellement, que tous ces instruments de sélection ne se réduisent

en définitive à un seul, l'esthétique, qui vaut autant pour la caissière du supermarché, la secrétaire particulière du P-DG que pour le cadre frais émoulu de la bonne université. C'est ce qu'expliquait dans un entretien accordé à *Télérama*, un jeune homme de vingt-cinq ans, ancien étudiant de Dauphine et titulaire, de surcroît, d'un *master of business administration* (MBA) américain : "Il faut essayer d'être un bon produit que le directeur des relations humaines peut vendre à ses dirigeants. Une fois franchis les obstacles, on se retrouve devant ces gens qui ont le pouvoir d'embaucher, ils vous interrogent, vous écoutent, mais ils se décident un peu comme – j'imagine – les collectionneurs d'art qui ont le coup de foudre devant une œuvre. Ça se joue sur des choses très irrationnelles. Il faut avoir la gueule du job. La gueule, ça compte."³⁷

Au stade suivant, une fois donc la tête du produit accepté, on retrouve peu ou prou la même logique. D'une part, il est exigé de l'embauché qu'il soit un partenaire performant, un collaborateur dévoué de l'entreprise, en un mot un serviteur accompli de la société post-industrielle ou de services. Concrètement, cela signifie, non plus seulement d'être capable de sauter à l'élastique, mais bien d'autres choses que ce saut, précisément, préparer. À savoir : être intérimaire, CDD, CNE et plus du tout CDI ; participer à des séminaires internes de formation ou d'évaluation qui n'en ont le plus souvent que l'appellation et représentent surtout des dispositifs policés, managés, de tri et de sélection des bons éléments aux dents longues ; ou entendre encore, sans pouvoir broncher, des propos prétendument rationnels sur le coût exorbitant du travail ou carrément désobligeants sur l'absentéisme des

³⁷ *Télérama*, n° 2295, 5 janvier 1994, p. 12.

mères de famille. D'autre part, le même individu ne doit pas hésiter à donner raison à Karl Marx et à ses théories, paraît-il dépassées, sur l'intérêt qu'il y a à disposer d'une "armée industrielle de réserve". En pratique, cela veut dire accepter sans rechigner divers allongements de la durée du travail et, plus souvent qu'à l'ordinaire, des baisses de salaires, directes ou déguisées. En bref, il faut savoir être corvéable à merci afin d'éviter la mise à la porte.

"On m'a scié les pattes avec l'interdiction soudaine qui m'a été faite de tout licenciement", déclarait Bernard Attali, l'ancien P-DG d'Air France au plus fort du conflit que connut à l'automne 1993 l'entreprise. Et il ajoutait : "Il faut que les gens sentent que le pire est possible pour qu'ils deviennent raisonnables."³⁸ Qu'il se rassure, l'arme fatale fonctionne bien et rares sont les patrons de sa stature que l'on renvoie, dans l'attente d'une nouvelle et prestigieuse nomination, à leurs foyers surprotégés de la haute fonction publique. Le plus clair du temps, il s'agit en effet de ces masses d'actifs, jeunes, mûrs ou âgés, dont une délocalisation, un rachat, une erreur de gestion des dirigeants, une interruption soudaine des subventions publiques ou une mévente des produits, ont imposé, comme l'on dit, le dégraissage. En silence ou au journal de 20 heures, sous la forme de licenciements-minute, taxi ou réguliers, et avec le plus souvent pour seule perspective de n'en avoir guère. Certains se lanceront dans cet autre parcours du combattant qu'est la création d'entreprise ou prendront leur retraite anticipée alors qu'ils sont toujours en pleine forme, physique et intellectuelle. D'autres, qui auront eu entre-temps la chance de retrouver un emploi, se

³⁸ *Le Nouvel Observateur* du 28 octobre au 3 novembre 1993, p. 59.

tiendront dorénavant parfaitement cois. D'autres encore accepteront leur statut de chiffre supplémentaire dans les statistiques trafiquées du chômage et se résoudront à re-pointer à l'ANPE tandis que se réduisent leurs allocations Assedic. D'autres enfin deviendront SDF, feront paraître une petite annonce proposant l'échange d'un de leurs organes contre un travail ou se suicideront.

Ce n'est pourtant pas tout. Car il existe une dernière catégorie qui a compris de quoi il retournait et a par conséquent "choisi" la seule solution possible : ne rien faire. C'est-à-dire tout envisager, tout remettre en cause et donc commencer par donner à entendre aux autres qu'il n'y a à cette situation qu'un seul remède, l'action contre les cyniques, précédée de l'essentiel : comprendre quelle est la logique profonde de ce système inhumain. C'est ce que fit en mars 1993, dans le journal *Le Monde*, un inconnu, un démocrate lucide, Jean-Pierre Dautun. Son texte, intitulé "Comment je suis devenu une ressource humaine", mérite d'être lu, relu et médité :

"Le cri qu'on devrait entendre : "Voyez ce que le chômage fait de ses victimes. J'étais un homme : il fait de moi une *ressource humaine*".

À moins de l'avoir vécu, on n'imagine pas ce que peut représenter le fait de tomber de la condition d'homme dans celle de ressource humaine.

Cela m'est arrivé le jour de mon licenciement, mais je ne l'ai pas compris tout de suite, loin de là. Cela vient aussi plus tard. Avant d'être viré, on est un homme. Au moment d'être viré, on croit comprendre ce qui se passe : on pense qu'on est un homme en train d'être mis à la porte. Du tout. On se trompe. On subit une métamorphose secrète, invisible, instantanée. Apparemment, c'est le même

corps, le même regard, les mêmes gestes, les mêmes capacités. En fait, sur-le-champ, on change d'état. Et cela ressemble, ma foi, à ce qui, dans les pays antiques ou barbares, faisait passer de l'homme à l'esclave. On s'aperçoit bientôt que la condition de ressource humaine guette la condition humaine moderne, comme la condition d'esclave était l'ombre portée, menaçante, permanente, de la condition d'homme libre. Il suffisait d'un revers militaire. C'est la même chose. Les revers économiques contemporains en sont la version avancée. Une défaite de ce qui remplace l'armée, une mauvaise tactique de ce qui tient lieu d'empereur, et vous voilà ressource humaine.

"Faire partie du personnel", c'est une expression qui paraît infamante aujourd'hui. Mais rien de moins juste : elle reste noble. L'homme chassé du personnel n'est pas chassé de l'humanité. Celui qui devient une "ressource humaine", si. Les bonnes âmes peuvent bien penser que ce langage est sédatif ; mais c'est la fidèle expression d'une barbarie à "masque" humain : sans visage. L'"humain" qu'on semble y introduire vient en chasser l'homme, aussi vrai que "humain" est adjectif et "ressource" nom. Nom "commun". Car, tout de même, on était un homme et on devient "ressource". Quelque chose de comparable dans sa nature à la nappe phréatique, à un "gisement", – mot pertinent s'il en est. On rejoint un gisement, ce qui comme chacun le sait est un empilement de couches écrasées les unes sur les autres et les unes par les autres dans le sein obscur de la terre – un stock. Et on ne dépend plus que du trépan, de la foreuse qui vous extraira du gisement. Á sa guise. Á son rythme. Pas au vôtre. A-t-on déjà vu un bloc de charbon, ou une pépite d'or, même un diamant, aller réclamer que ce soit son tour d'être

extrait ? La matière en cela fait preuve d'une sorte de sagesse qui semble étrangère à l'esprit le plus fin.

Le jour où j'ai compris mon sort de mon pépète, j'ai compris aussi que ce n'était pas à moi de chercher la foreuse ; qu'il me restait autant de chances de retrouver un emploi que j'en ai de gagner au Loto. Ici comme là, il me faut attendre que le destin veuille bien me désigner pour cible de ses visées, si c'est mon tour – ce qui s'appelle la chance ou le hasard, selon les esprits.

Et tel est le scandale qui rend aujourd'hui un humaniste inconsolable : que la survie sociale soit désormais, comme elle le fut aux époques qu'on lui a appris à nommer barbares, une affaire avant tout de "chance". De compétences, de savoir, plus question. Chercher du travail est une activité pénible. Mais ce n'est que dramatique. Ce qui est terrible, c'est que ce drame s'enlève sur un fond "tragique", et qui est celui-ci : qu'il ne dépende que du "sort" qu'on survive ou meure, voilà précisément le fait que ce qu'on appelle une "civilisation" avait pour mission d'éviter. Joli bilan. Voilà pourquoi le chômage n'est pas seulement une maladie économique : c'est un scandale de civilisation."³⁹

La peur et l'abondance inégale

C'est dans ce cadre, celui du dépérissement de l'humanisme et de la montée de l'homme-ressource, qu'il faut penser le déclin historique de l'État-Providence. Dicté par les intérêts des nouveaux princes, véhiculé par des hommes d'État sans réelle

³⁹ *Le Monde*, 13 mars 1993.

souveraineté et dont la suffisance, l'impuissance et le cynisme tendent donc à se confondre, repris par ces innombrables relais de privilégiés, de rescapés ou de victimes que la "crise" a produits, il apparaît à beaucoup comme un mal nécessaire, une fatalité. Or, il n'en est rien. Et ce dont il importe de se convaincre, c'est qu'il est bien plutôt la manifestation de cette simple et tragique vérité que la soumission à la loi du marché, l'expansion de la misère et la nécessité d'y faire face dans l'urgence, comme des siècles d'héritage humaniste, nous empêchent de formuler crûment : pourquoi faudrait-il, dans un monde où l'homme en vient à n'être plus que la ressource d'un système, lui accorder les anciens droits qui avaient pour mission de le protéger du sort ?

Tel est le cynisme capital, le projet dément, plus ou moins avancé selon les pays, et dont la responsabilité incombe de manière écrasante à une minorité agissante de super-décideurs qui ont désormais la planète pour champ de manœuvre. Ensuite, "ça suit", "ça intellectualise ou modélise ici ou là", "ça médiatise à tout va", est-on tenté de dire, et plus se séparent et s'autonomisent les phénomènes économiques du reste des phénomènes sociaux, plus se diffusent et se diluent les responsabilités dans l'anonymat concurrentiel. Et les hommes, les choses, les mensonges peuvent alors se décliner presque à l'infini.

Pourquoi donc éviter que la compétition entre les places financières, continentales ou off-shore, ne mène la danse et ne stérilise, dans le jeu spéculatif, des masses astronomiques de capitaux ? Pourquoi se protéger de la concurrence des pays qui n'ont pas accédé à la protection ? Pourquoi ne pas déplacer la production là où la main d'œuvre est meilleur marché, et ce indéfiniment puisqu'il y aura

toujours des pays plus “accueillants” que d’autres ? Pourquoi ne pas imaginer que le Vieux continent et le Neuf déjà ancien en viennent à voir bientôt dans les pays du Tiers-monde leur avenir, colonisateurs et colonisés, développeurs, en développement ou émergents, s’unifiant ainsi autant dans le décollage économique que dans la régression sociale, la dé-civilisation ? Pourquoi ne pas prôner l’État minimal et remettre peu à peu en cause les droits économiques et sociaux dont les luttes ouvrières du XIXe siècle et les réactions à la crise des années trente avaient assuré la patiente et coûteuse édification ? Pourquoi ne pas aggraver les inégalités, financières ou autres, au sein des fonctions publiques nationales, les laisser se dégrader afin de pouvoir ensuite, quand les choses seront mûres, les réduire à la peau de chagrin pour le plus grand profit, non pas des petites ou moyennes entreprises, mais des firmes multinationales ? Pourquoi ne pas supprimer les salaires minimaux ? Pourquoi ne pas s’attaquer au droit du travail qui protégeait l’individu de l’exploitation sauvage, soit en faisant sauter quelques inflexibles verrous, soit en organisant ou en laissant s’organiser la prolifération de ce même droit ? Pourquoi ne pas rogner les anciens dispositifs de protection sociale et de retraites en délivrant continûment le message qu’il n’y aurait plus assez d’argent dans les caisses, pour cause de chômage et de vieillissement de la population ? Alors qu’au même moment, circulent dans la bulle financière des sommes auprès desquelles les déficits des comptes sociaux, voire l’endettement même des États, ne sont rien moins que dérisoires.

“First we take Manhattan, then we take Berlin” – prenons d’abord Manhattan, prenons ensuite Berlin –, chantait Léonard Cohen un an avant

la chute du mur. Qu'il se soit trompé, et de date et d'ordre, n'ôte rien à la pertinence de son propos. Et ce n'est pas le moindre des paradoxes que le communisme maintenant défunt, s'avance, encore timides mais déjà précises ou élaborées, diverses propositions allant dans cette direction. Celles de taxer le marché des changes, de mettre en place un impôt mondial sur les richesses, de limiter les grandes accumulations de capital privé ou d'encourager leurs détenteurs à modifier leurs priorités dans le sens d'une plus grande responsabilité sociale. Ou de créer encore un RMS, un revenu maximal de solidarité, comme il existe un RMI. Autrement dit, "insérer" les ultra-riches dans la collectivité, prendre l'argent là où il est, faire payer les chantres privilégiés de l'État-marché, de l'utopie dangereuse du libéralisme afin de préserver, voire d'avancer, sur la voie de ce qui devrait être la fin de la société : la prospérité et l'humanité de l'homme.

Disons les choses autrement tout en renouant, une fois encore, les fils du raisonnement. Avec la montée de l'homme-ressource, la prolifération de la bureaucratie, de la loi, du droit et la surmédiation, et au travers de cet implacable levier qu'est le chômage, les démocraties s'affranchissent progressivement de l'ancien projet modernisateur qui visait à intégrer, dans le cadre de l'État-nation, le citoyen-producteur ayant des devoirs mais aussi des droits politiques, économiques et sociaux. Et elles passent à un nouveau stade qui, quel que soit le nom qu'on lui donne, post-moderne ou post-industriel, qu'on le considère comme le résultat d'une politique ou à l'inverse comme une absence de politique, donne de toute façon naissance, un peu partout dans le monde, à des sociétés d'apartheid où les populations sont et seront toujours plus scindées en trois gran-

des classes ou couches sociales. Á moins qu'il ne faille dire, pour être plus précis, en trois univers.

En haut, siègeront les ultra-riches et les riches, enfermés autant dans leurs ghettos que dans leur irréalisme mondain. Au milieu, vivront à la ville ou à la campagne, les classes moyennes qui seront elles-mêmes divisées, un peu sur le mode de l'ordinateur et de ses outils périphériques, en deux sous-ensembles : certains formeront le noyau stable, relativement protégé des travailleurs, tandis que les autres constitueront la main d'œuvre externe, plus ou moins mobile, précaire par choix ou sous l'effet de la contrainte, et diversement rémunérée. Enfin, en bas, survivra l'humanité subalterne, composée d'hommes-sigles et de sans-travail, nationaux ou étrangers, clandestins ou non, maigrement assistés ou pas du tout. Bloqués dans d'autres ghettos, ils seront en quelque sorte des réfugiés de l'intérieur, placés dans la logique permanente du provisoire et abandonnés au règne de la nécessité.

Comment de telles sociétés, aussi fragmentées et inégalitaires, pourront-elles tenir ensemble et ainsi nous faire vivre, au moins pendant un temps, dans l'âge du chaos démocratique ? Il faut ici s'attarder sur quatre grands principes, contradictoires mais complémentaires, qui contribueront à les régir.

Il y aura d'abord ceux de résistance et d'innovation démocratiques et humanistes. Résister consistera principalement à défendre – déclin n'étant pas disparition – les derniers bastions de l'État-Providence. Cela passera, assurément, par le langage, la dénonciation de la "ressource humaine" ou l'invention de nouveaux mots pour désigner cet État-Providence, ce bien mal nommé qui ne fut et ne sera jamais un "don du Ciel", mais un combat. Cela prendra la

forme de vastes élans collectifs, dont les manifestations contre le CIP ou le CPE, les grandes grèves de 1995, les insurrections référendaires manquées ou réussies contre l'Europe libérale, ont constitué ces dernières années les signes avant-coureurs. Mais cela s'exprimera aussi au travers d'actions individuelles, telles que la délivrance de faux protecteurs, de passe-droits de solidarité et d'assistance, émanant de fonctionnaires ou de chefs d'entreprise écœurés par le train où vont les choses. Quant à l'innovation, elle donnera lieu à une foule de revendications et d'initiatives, rassemblées autour des thèmes suivants : celui de la nouvelle citoyenneté ou de la démocratie participative dont j'ai déjà évoqué les nombreux mouvements qui s'y rattachent, du local au mondial ; celui de la création, de la sécurité et du partage de l'emploi, des richesses et des pouvoirs au sein de l'entreprise, inséparables les uns des autres ; celui de la fixation de limites à l'internationalisation des économies, à la domination et à l'élargissement des firmes multinationales comme à l'intervention de l'homme sur la nature ou de l'homme sur l'homme ; ceux, enfin, de solidarité et de fraternité, sous des formes anciennes à réapprendre ou nouvelles à imaginer, dont témoigne le gonflement, dans tous les pays du monde, du pôle associatif. Redisons, au risque de se répéter – ou au plaisir de se tromper ! –, qu'il y a peu de chance que ces forces de résistance et d'innovation, qui seront pourtant de plus en plus réunies dans le refus de la politique de la ressource, naturelle ou humaine, et dans l'idéal de la démocratie participative, parviennent avant un temps à être autre chose que l'incarnation d'un espoir ou le contrepoison nécessaire aux emballements dévastateurs du système. Ce qui finalement n'est déjà pas si mal et permettra peut-être d'éviter que des irresponsables,

à force de se préoccuper des moyens et non des fins, n'en viennent à détruire les secondes par les premières.⁴⁰

Le troisième principe, la violence, sera directement lié à l'abondance inégale de ces sociétés et les mettra sous la menace constante de l'explosion sociale. Les formes en seront graduées : rébellions plus ou moins pacifiques des bases contre certains états-majors syndicaux "vendus" aux libéraux ; révoltes violentes des déracinés et exclus du système, anciens ou nouveaux, venus du monde rural, des *favelas* comme des zones de non-droit ; insurrections généralisées à la mode africaine ou californienne. En d'autres termes, on vivra l'ère des "révoltes logiques", celles-là même dont Rimbaud avait prévu l'avènement dans un court poème des *Illuminations*, intitulé... "Démocratie".⁴¹ Et autant l'État sécuritaire ou les milices privées en profiteront, autant les majorités s'en accommoderont. Car ces manifestations de violence, aussi nombreuses et meurtrières soient-elles, leur sembleront en fin de compte presque normales. Comme le tribut obligé à payer à la nouvelle modernité ou comme un moindre mal au regard des génocides et des guerres télévisés.

Dernier principe : la peur. Fichée au cœur de l'univers productif, sans cesse attisée par l'existence de l'armée industrielle ou de services de réserve, elle représentera, dit en termes technocratiques, l'instrument principal de "régulation" de cet univers. C'est-à-dire la meilleure garantie de son iniquité et

40 C'est la crainte qu'exprime le philosophe allemand H. Jonas dans son livre *Le Principe Responsabilité*, Édts du Cerf, Paris, 1992.

41 A. Rimbaud, *op. cit.*, p. 244. La phrase, où apparaît l'expression, mérite incontestablement d'être citée : "Aux centres nous alimenterons la plus cynique prostitution. Nous massacrerons les révoltes logiques".

de sa pérennité. Ressentie par tous, modulée en fonction des trois principales couches de la société, on l'appellera chez les riches le risque-Monopoly. Perdre sa fortune au cours d'un krach boursier le jour où les coupe-circuits informatisés n'auront pas fonctionné, se faire voler la présidence de son groupe par un prédateur plus habile ou impitoyable que soi-même, voir se retourner soudainement la politique de gestion des ressources humaines de sa multinationale d'appartenance, en constitueront les principaux aiguillons. Dans les classes moyennes, la peur sera synonyme d'insécurité et induira une capacité redoublée au travail, effaçant peu à peu les anciennes distinctions entre le temps des loisirs et le temps professionnel, et conduira à une docilité grandissante du travailleur dont chacun connaît d'ores et déjà maints exemples comme la logique qui la sous-tend : d'un côté l'opportunisme, l'attrait pour le "coup" ou la combine qui permettrait de sortir de la "médiocrité" de sa condition ; de l'autre, la hantise de la chute brutale ou de la lente glissade vers l'humanité subalterne. Á ce niveau, la peur aura deux visages : celui de perdre son statut d'exclu pour devenir nouveau pauvre... euh pardon... néogueux ; celui qui veut, selon un vieil adage, que la peur est toujours mauvaise conseillère et incite souvent à imiter les ultra-riches, mafieux notamment. Ou à leur servir, comme chacun le sait, de "fourmis" aussi bien que de paravents. Enfin, la peur viendra aussi de l'extérieur de l'univers productif, officiel ou informel, et s'enracinera dans toutes les possibilités d'instrumentalisation de l'homme ou de déchaînements de la violence qui ont constitué la trame de ce chapitre : la peur de l'homme irradié, de l'homme réifié par les médias ou les dévoilements de la recherche scientifique, de l'homme bêtement assassiné par un délinquant, au cours d'un

attentat ou lors d'une émeute, etc. Bref, elle naîtra de l'environnement, ce mot dont on use à tort et à travers aujourd'hui, exprimant peut-être dans cet abus moins l'idée d'un contrôle plus assuré de ce qui nous entoure que la montée de ce principe de peur, de phobie, qui s'instille peu à peu en nous-mêmes. Il paraît presque superflu d'ajouter que tout cela contribuera aussi, si l'on peut oser l'expression, à l'ordre social.

Drôle d'époque ! Curieuses démocraties de l'ère du chaos qui, oublieuses de l'esprit des Lumières comme du pacte social intégrateur qu'elles recréèrent il y a un demi-siècle contre les totalitarismes, en viennent maintenant à inventer comme méthodes de gouvernement, en lieu et place de la terreur et de la pénurie nazie ou soviétique, la peur et l'abondance inégale. S'il en est ainsi, sans doute faut-il l'attribuer, en dernier ressort, au fait qu'elles entretiennent avec leurs ennemis défunts et pullulants, une certaine ressemblance : celle d'être, chaque jour un peu plus, des systèmes. Soit ni ces communautés fermées dont elle cherchent depuis toujours à s'extraire, ni ces sociétés ouvertes qu'elles prétendent encore édifier. Mais simplement des machines à produire – le mot est là encore significatif – des exclus. C'est-à-dire des signes multipliés de l'irrationnel, de l'injuste et de l'inhumain.

En février 1994, le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), depuis lors supprimé parce que les résultats de ses travaux gênaient un peu trop les gouvernements de droite et de gauche, rendait public un document qui faisait état du fait que 12 millions de personnes, soit près de la moitié de la population active française, se trouvait en état de

vulnérabilité ou de précarité sociale.⁴² Presque au même moment, le journal *La Rue*, pourtant composé de journalistes irrités par la multiplication des sondages, passait commande d'une "heureuse exception" d'où il ressortait que 55% des Français avaient peur de devenir un jour exclu et 73% de voir l'un de leurs proches se retrouver dans cette même situation.⁴³ Décidément ingénieux, les responsables de ce mensuel avaient eu l'idée de demander aux présidentiables de l'époque ce que leur suggéraient de tels résultats. Savez-vous quelle fut leur réponse ? Il n'y en eut aucune. Depuis on est un peu moins cynique : on répond, et même d'abondance. Mais les pourcentages, eux, n'ont guère changé...

42 CERC, *Précarité et risque d'exclusion en France*, La Documentation française, Paris, n° 109, 3ème trimestre 1993.

43 *La Rue*, n° 2, décembre 1993, p. 10 sq.

ÉPILOGUE

Évidemment, il n'en est point. Et la seule chose que l'on puisse faire, en guise de points de suspension, c'est de rappeler une autre anecdote, moins ordinaire que la précédente. Á un Occidental qui lui demandait quel bilan il tirait de la Révolution française, un dirigeant chinois fit il y a quelques années de cela la réponse suivante : "1789 ? Hum... il est encore un peu trop tôt pour en juger." Il va sans dire que la remarque s'adresse autant aux prétendus démocrates qui organisent, chaque jour un peu plus, l'entrée dans l'âge du chaos démocratique qu'à toutes celles et ceux qui, déjà, le combattent et inventent, au nom de la participation directe du citoyen aux affaires de la Cité, la société, le monde pluraliste et solidaire de demain. Il paraît qu'en France, aux prochaines élections, ils ont décidé de faire barrage, non seulement à Le Pen, mais à l'homme qui incarne le plus l'ère du chaos. Ils ont raison : refuser Sarko, c'est une bonne, très bonne façon de résister et de laisser libre cours à l'imagination, l'action démocratiques.

Table des matières

AVERTISSEMENT	7
PROLOGUE	9
1. SUFFISANCE	11
Le noyau dur et mou de l'atome	14
De la bombe au Château	17
Le pays des présidents	22
La caste dangereuse	27
Le nœud gordien des cumuls	35
Les trois maux de la démocratie	44
2. IMPUISSANCE	47
Le souhaitable : la démocratie participative	51
Le probable : le chaos démocratique	60
1. Le bureau	63
2. Le papier et la règle	75
3. L'écran	82
4. Ni Orwell, ni Tocqueville	85
3. CYNISME	91
Mururoa sans peur et sans reproche	93
Le miroir nucléaire	104

Du <i>golden boy</i> au chômeur :	
l'homme-ressource	114
1. Dévorer	115
2. Montrer	121
3. Agir, parler	126
4. Hair, se droguer	132
5. Ne rien faire	135
La peur et l'abondance inégale	141
<i>ÉPILOGUE</i>	151